IACE

# Rapport National sur l'Entreprise en Tunisie

Année 2025

# TABLE DES MATIÈRES


**SYNTHESE DU RAPPORT NATIONAL SUR L'ENTREPRISE EN TUNISIE** ..... **8**
**LE RAPPORT NATIONAL SUR L'ENTREPRISE EN CHIFFRES** ..... **12**

**CHAPITRE 1. L'ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE** **14**

**I. LE POTENTIEL DE L'ENTREPRISE** ..... **15**
A. LA CAPACITE PRODUCTIVE DE LA TUNISIE ..... 15
B. L'INDICE DE CROISSANCE INCLUSIVE ..... 16

**II. POSITIONNEMENT PAR RAPPORT A DES ECONOMIES SIMILAIRES : QUELQUES EXEMPLES** ..... **17**
A. LES PROCEDURES ADMINISTRATIVES ..... 18
B. LES ENTREPRISES ET LE CONTROLE ..... 19
C. LES ENTREPRISES ET LE FINANCEMENT ..... 20
D. L'ENTREPRENARIAT FEMININ ..... 21
E. L'ENTREPRISE ET LA CORRUPTION ..... 22
F. L'ENTREPRISE FACE A L'INFORMEL, L'EMPLOI ET LA GOUVERNANCE ..... 23
G. L'ENTREPRISE ET L'INNOVATION ..... 24

**III. LES PRINCIPAUX OBSTACLES DES ENTREPRISES** **25**

**CHAPITRE 2. UN ESSAI DE POSITIONNEMENT DES ENTREPRISES** **27**

**I. DE LA CONTRIBUTION DES ENTREPRISES** ..... **28**
A. CONTRIBUTION AU BUDGET DE L'ETAT ..... 28
1. L'entreprise privée : Une contribution directe de 13,24% au recettes fiscales de l'Etat et une contribution effective aux mêmes recettes de 53% ..... 28
2. L'entreprise publique : Une contribution moyenne de 22,13% au déficit budgétaire 29
B. CONTRIBUTION A L'EMPLOI ..... 30
1. L'entreprise privée : Une contribution de 43.05% à l'emploi formel total ..... 30
2. L'entreprise publique : Une contribution de 4.05% à l'emploi formel total ..... 30
C. CONTRIBUTION A L'INVESTISSEMENT ..... 31
1. L'entreprise privée : Une contribution de 79,21% à l'investissement total des entreprises ..... 32
2. L'entreprise publique : Une contribution de 17,17% à l'investissement total des entreprises ..... 33
D. CONTRIBUTION A LA VA ..... 33
1. L'entreprise privée : c'est une contribution de 58,69% de la VA de l'ensemble des agents ..... 34
2. L'entreprise publique : C'est une contribution de 10,52% de la VA de l'ensemble des agents ..... 34

**II. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES** ..... **35**
A. L'ENTREPRISE PUBLIQUE ..... 35
1. L'entreprise publique : Une rémunération annuelle moyenne de 45217 DT par travailleur ..... 35
2. L'entreprise publique : Un déficit de 2981 MD et des pertes chroniques ..... 36
3. L'entreprise publique : En moyenne 9809 MDT de Subventions ..... 39
4. L'entreprise publique : Un taux d'investissement de 14.6 % ..... 40
B. L'ENTREPRISE COMMUNAUTAIRE ..... 41
1. Les entreprises communautaires : 56% des annonces de création d'entreprises communautaires sont créées dans l'agriculture & de la pêche ..... 41
2. L'entreprise communautaire : 60 % des annonces de création d'entreprises sont localisées dans les Districts III et IV ..... 43
C. L'ENTREPRISE PRIVEE ..... 45

1. La Micro-entreprise 46
a. Les microentreprises : une base dominante avec 86,9% des entreprises employeuses mais à faible progression et 10,9% du tissu économique 47
b. La micro entreprise : c'est 17,8% de l'ensemble de l'emploi recensés dans les entreprises 47
c. La microentreprise : C'est 45% des activités concentrées dans les services de proximité 48
d. Les micro-entreprises : une dynamique différenciée dominée par les Districts II et IV 49
e. La microentreprise : une contribution de 3 % aux impôts directs 50
2. La PME 50
a. La PME : Avec 12,23% des entreprises employeuses, la PME est une base productive limitée mais stratégique 50
b. La PME : c'est 38.3% de l'emploi to tal des entreprises 51
c. La PME : Avec 40% dans l'industrie, la PME est un noyau productif essentiel et diversifié 51
d. La PME : Une montée en puissance remarquable dans le District II, suivie du District IV 51
3. La Grande Entreprise 52
a. Les grandes entreprises (200 salariés et plus) : Représentant 0,87% des entreprises employeuses, la Grande entreprise à un poids numérique marginal mais stratégique 52
b. La grande entreprise : c'est une contribution de 44% à l'emploi total des entreprises 52
c. La grande entreprise et la PME tranche supérieure (≥ 100 salariés) : peu nombreuses mais stratégiques et capitalistiques dans l'IAA et le THHC 52
d. Les grandes entreprises : une concentration stratégique dans les Districts I, II et III 53

**III. QUID DES RESULTATS DES ENTREPRISES 53**
A. VU D'ENSEMBLE 53
B. L'ENTREPRISE PRIVEE : C'EST UNE AUGMENTATION DE LA PART DE L'IMPOT DU DANS LES PREVISIONS DE LA LF DE 6 POINTS EN 2024 57
C. ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITE 57
1. Activités artisanales 57
2. Commerce de détail 57
3. Commerce de gros 58
4. Prestations de services 58
5. Activités industrielles 58
6. Activités non commerciales 58
7. Activités agricoles et de pêche 58

**IV. L'ENTREPRISE PRIVEE V/S DEVELOPPEMENT REGIONAL 59**
A. LE TISSU ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT REGIONAL : FOCUS SUR LES DIX PLUS PAUVRES DELEGATIONS 59
B. PME & GRANDE ENTREPRISES V/S DEVELOPPEMENT REGIONAL 60

**CHAPITRE 3…QUID DES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE 63**

**I. L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE : EN MOYENNE 12886 DT DE SALAIRE PAR AN ET PAR TRAVAILLEUR 64**
A. CONTRIBUTION DE LA GRANDE ENTREPRISE A L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE : 18% DE LA VA MARCHANDE 65
B. CONTRIBUTION DE LA GRANDE ENTREPRISE A L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE: C'EST 43% DU TOTAL DE L'EMPLOI SALARIE PRIVE 67
**II. LE COEFFICIENT DU CAPITAL : L'IME EST A LA TRAINE 70**
A. UNE TENDANCE GENERALE A LA BAISSE DU COEFFICIENT DU CAPITAL :SIGNE D'UN MEILLEUR RENDEMENT OU D'UN RALENTISSEMENT DE L'INVESTISSEMENT 70
1. Des évolutions contrastées du coefficient du capital selon les branches industrielles 70
a. Les IAA : une baisse progressive et maîtrisée du coefficient 70

b. Les ITHCC : forte volatilité et fragilité structurelle ..... 70
c. Les industries chimiques : des cycles marqués par des variations brutales ..... 71
d. Les IME : une performance fluctuante mais orientée à la baisse ..... 71
e. Les industries diverses : une trajectoire similaire mais plus amortie ..... 71
2. Une amélioration apparente de la productivité du capital, mais sur fond de désinvestissement ..... 71

**III. L'INTENSITE CAPITALISTIQUE : L'INDUSTRIE CHIMIQUE EST LA PLUS INTENSIVE EN CAPITAL ..... 72**
A. L'INTENSITE CAPITALISTIQUE ..... 72
B. FBCT PAR SECTEUR D'ACTIVITE : RESILIENCE ET CONFIANCE RETROUVEES ..... 74

REFERENCES ..... 76
ANNEXE ..... 77

# LISTE DES TABLEAUX


**Tableau 1**. Indice Globale ICP pour quelques économies (Situation en2000, 2010 et 2022) 14
**Tableau 2.** Structure de l'ICP de la Tunisie entre 2000 et 2022 14
**Tableau 3.** L'indice de croissance inclusive (Situation en 2021) 15
**Tableau 4 .** Part des entreprises impliquées (% du total des entreprises) 15
**Tableau 5.** Du délai administratif, de la propriété et de l'accès à certaines commodités 16
**Tableau 6.** Les entreprises et le contrôle 17
**Tableau 7.** Les entreprises et le financement 19
**Tableau 8.** L'entreprenariat féminin 19
**Tableau 9.** L'entreprise et la corruption 20
**Tableau 10.** L'entreprise et l'informel 21
**Tableau 11.** L'entreprise et l'innovation 22
**Tableau 12.** Le plus grand obstacle des entreprises (% des entreprises) 23
**Tableau 13.** Contribution des entreprises privés au budget de l'Etat 26
**Tableau 14.** Paiements et transferts des établissements publics vers et depuis le budget de l'État 26
**Tableau 15.** L'entreprise privé et l'emploi (Situation en 2022) 27
**Tableau 16.** Contribution des entreprises à l'investissement 28
**Tableau 17.** Contribution à la VA des agents économiques entre 2020 et 2024 (En MD, les parts en %) 32
**Tableau 18.** La rémunération dans les entreprises publiques 34
**Tableau 19.** Résultats d'exploitation des entreprises publiques 35
**Tableau 20.** Structure de la dette des entreprises publiques 35
**Tableau 21.** Positionnement de l'investissement des entreprises publiques 38
**Tableau 22.** Répartitions sectorielles des annonces de création d'entreprises communautaires (Secteur cité en premier rang) 40
**Tableau 23.** Répartition géographique et par année des annonces de création d'entreprises communautaires 41
**Tableau 24.**Typologie de la classification des entreprises 43
**Tableau 25.** Tailles des entreprises : RNE V/S Comptabilité Nationale 44
**Tableau 26.** Evolution du nombre d'entreprises par taille (en Unités) 45
**Tableau 27.** Répartition des entreprises privées par secteur d'activité en 2023 46
**Tableau 28.**Répartition par District des entreprises (En %) 47
**Tableau 29.** Place des grandes entreprises dans le tissu productif 52
**Tableau 30.** Evolution des indicateurs financiers et fiscaux des entreprises déclarantes (Exercices 2023 et 2024) 53
**Tableau 31.** Analyse synthétique 2023–2024 des entreprises tunisiennes déclarantes 55
**Tableau 32.** Evolution des indicateurs financiers des entreprises déclarantes en 2023 et 2024 (en MD sauf indication contraire) 57
**Tableau 33.** Evolution des entreprises v/s IDR dans les 10 délégations les plus pauvres 60
**Tableau 34.** Répartition des PME et des Grandes entreprises dans les délégations les plus pauvres 61
**Tableau 35.** Evolution des salaires payés par les industries manufacturières 63
**Tableau 36.** Contribution de la Grande entreprise de l'industrie manufacturière 63
**Tableau 37.** La PML et VA moyenne des entreprises de l'industrie manufacturière 65
**Tableau 38.** Structure de l'Emploi des grandes entreprises de l'industrie manufacturière 66
**Tableau 39.**Estimation de l'investissement des grandes entreprises 68
**Tableau 40.** Evolution du coefficient du capital de l'industrie manufacturière 71
**Tableau 41.** Evolution du stock de capital par entreprise (En 1000 DT) 72
**Tableau 42.** La FBCF par secteur d'activité 74

# LISTE DES FIGURES

**Figure 1.** Répartition des agents des entreprises publiques par ministère de tutelle (En % de l'effectif total) 28
**Figure 2.** Evolution des créances et de la dette des entreprises publiques 36
**Figure 3.**Les transferts financiers de l'Etat aux entreprises publiques 37
**Figure 4**. Evolution du nombre d'entreprises communautaires (Situation des annonces à la fin de chaque année) 40
**Figure 5.**Nombre d'entreprises communautaires au stade de l'annonce au JORT (Situation fin 2024) 41
**Figure 6.** Evolution de l'emploi par taille d'entreprise 45
**Figure 7.** Contribution des microentreprises dans le total des données (En %) 48
**Figure 8-** Variation des marges des entreprises déclarantes entre les exercices 2023 et 2024 55
**Figure 9.** Structure du salaire moyen par activité (Année 2022, mDT) 62
**Figure 10.** Evolution de l'Indice de la Production de l'industrie manufacturière (Base 100= 2015) 64
**Figure 11.** IPI par activités en 2022 : Cas de la Tunisie, le Maroc et la Turquie 64
**Figure 12.** Croissance de la productivité du travail dans l'industrie manufacturière (1994-2022) 65
**Figure 13.**Evolution sectorielle de la FBCF 66
**Figure 14.** Intensité capitalistique de l'industrie manufacturière (En mDT , année 2021) 72

# ACRONYMES

| | |
|---|---|
| ANETI | Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant |
| APII | Agence de Promotion et de l'Innovation Industrielle |
| CA | Chiffres d'Affaires |
| CNSS | Caisse Nationale de Sécurité Sociale |
| DGI | Direction Générale de l'Impôt |
| EPNA | Etablissement Public à Caractère non Administratif |
| EPA | Etablissement Public à Caractère Administratif |
| EPS | Etablissement Public de Santé |
| FMI | Fond Monétaire International |
| FBCF | Formation Brute du Capital Fixe |
| IAA | Industrie Agroalimentaire |
| IACE | Institut Arabe des Chefs d'Entreprises |
| IDE | Investissement Direct Etranger |
| IME | Industrie Mécanique et électrique |
| INS | Institut National de la Statistique |
| IPC | Indice de Prix à la Consommation |
| IPI | Indice de la Production Industrielle |
| IPVI | Indice des Prix à la Vente Industrielle |
| IRPP | Impôt sur les Revenu des Personnes Physiques |
| ITCEQ | Institut Tunisien de Compétitivité et des Etudes Quantitatives |
| ITHCC | Industrie de Textile, Habillement, Cuir et chaussures |
| LF | Lois de Finance |
| LFC | Lois de Finance Complémentaire |
| LFR | Lois de Finance Rectificatives |
| MDT | Millions de Dinars Tunisien |
| mDT | Mille Dinars Tunisien |
| MLT | Moyen et Long Terme |
| OCDE | Organisation de Coopération et de Développement Économique |
| ONEQ | Observatoire National de l'Emploi Qualifié |
| ONUDI | Organisation des Nations Unis pour le Développement Industriel |
| PD | Pays Développés |
| PED | Pays en Développent |
| PME | Petites et Moyennes Entreprises |
| PML | Productivité Moyenne du Travail |
| R&D | Recherche et Développement |
| RNE | Répertoire National des Entreprises |
| TIC | Technologie de l'Information et de la Communication |
| TVA | Taxe sur la Valeur Ajoutée |
| UE | Union Européenne |
| VA | Valeur Ajoutée |
| PIB | Produit Intérieur Brut |

# Synthèse du Rapport National sur l'Entreprise en Tunisie

Conformément aux statistiques rendues publiques par l'INS (RNE), le tissu économique tunisien, à la fin de 2023, demeure fortement fragmenté et dominé par les très petites unités. Sur un ensemble de 824593 entreprises, près de 87,5% sont des structures sans salariés, traduisant une économie centrée sur le micro-travail indépendant et l'auto-emploi. Les entreprises employeuses sont au nombre de 103518 unités, réparties comme suit : 89 958 microentreprises représentant 87% du total des entreprises employeuses, 12 663 PME (12,23%) et 897 grandes entreprises (0,87%). Ces entreprises privées contribuent à 58,7% de la valeur ajoutée totale de l'économie, contre 10,5 % pour les entreprises publiques. Elles assurent également 79,2% de l'investissement total des entreprises (en moyenne 10513 MDT par an) et 43% de l'emploi formel national (environ 1,13 million de salariés). À l'inverse, les entreprises publiques, bien que stratégiques dans les secteurs de base, ne contribuent qu'à 4% de l'emploi formel et génèrent une charge budgétaire moyenne équivalente à 22,1% du déficit de l'État, avec un déficit annuel de près de 2 981 MDT et des subventions publiques moyennes de 9 809 MDT. Cette configuration met en évidence une base productive numériquement dense mais économiquement fragile, où le passage des microentreprises vers la taille moyenne reste rare et difficile.

L'analyse de la contribution des entreprises à l'effort fiscal national met en lumière un rôle central du secteur privé dans le financement de l'État tunisien. Sur la période récente, les entreprises privées assurent en moyenne près de 53% des recettes fiscales totales, une proportion qui englobe l'impôt sur les sociétés, la TVA collectée et l'impôt sur le revenu prélevé à la source sur les salaires. Plus précisément, la part directe de l'impôt sur les sociétés (IS) s'établit à 13,24% des recettes fiscales en moyenne sur la période 2011-2022, en hausse par rapport à 12,07% enregistrés entre 1986 et 2010. Parallèlement, les entreprises contribuent à hauteur d'environ 11 % par le biais de l'IRPP retenu à la source, et près de 28% à travers la TVA collectée sur les ventes locales et les prestations de services. Ces chiffres traduisent une fiscalité portée essentiellement par les entreprises, en particulier celles opérant dans les secteurs structurés et exportateurs. Ainsi, en 2024, selon les données de la DGI, seules 103756 entreprises ont déclaré un exercice fiscal auprès de la Direction générale des impôts, contre 113137 en 2023, soit une diminution de 8,3% du nombre de déclarants en un an. Cette évolution révèle une érosion de la base imposable et une fragilité de la formalisation, notamment dans le commerce et les services : Bien que le nombre d'entreprises ayant déclaré leurs revenus en 2024 ait baissé par rapport à 2023, les CA HT et TTC ont plutôt augmenté, contribuant ainsi davantage aux efforts d'alimentation du budget de l'État.

L'autre enseignement qu'on peut tirer à propos de l'importance des PME / grandes entreprises, est que le constat tiré des délégations à plus faible IDR entre 2021 et 2024 montre que l'impact des entreprises dépend moins du nombre total d'unités que de la présence d'un noyau de PME employeuses et, idéalement, d'une ou deux grandes entreprises structurantes. Concrètement, des délégations avec 2000-3600 unités de production mais sans PME matures ni grandes entreprises (exemple El Hichriya, Fernana) restent en bas du classement, signe que la prolifération de micro-unités peu productives et souvent informelles ne se traduit ni en emploi formel, ni en valeur ajoutée locale. À l'inverse, les délégations disposant d'un noyau de PME avec des paliers d'effectifs critiques (50 à 100+ emplois) améliorent plus rapidement leurs indicateurs, surtout quand une grande entreprise ancre des chaînes de valeur et diffuse standards, marchés et compétences, comme l'illustre Sbikha avec 11 PME dont 2 ≥100 emplois et 2 grandes entreprises.

S'agissant des microentreprises, elles demeurent la base dominante du tissu économique tunisien, représentant 86,9% des entreprises employeuses et 10,9% du total des unités économiques, soit 89 958 entités sur un total de 824 593. Bien que leur nombre ait progressé de 5,2% entre 2021 et 2023, leur poids économique reste limité, avec seulement 17,8% de l'emploi salarié (207 683 postes) et environ 3% de contribution aux impôts directs. Leur activité se concentre principalement dans le commerce (29,5%), l'industrie légère (16,3%) et les services sociaux (14,4%), ce qui reflète une économie de proximité, faiblement capitalistique et souvent informelle. Territorialement, elles se concentrent dans les Districts II (10,49%) et IV (10,94%), zones disposant d'un environnement économique plus structuré. Malgré leur rôle social crucial et leur fonction d'amortisseur du chômage, les microentreprises demeurent confrontées à des contraintes de financement, de productivité et de formalisation, limitant leur transition vers des structures plus robustes.

Les PME constituent un maillon stratégique du tissu productif, bien qu'elles ne représentent que 12,23% des entreprises employeuses en 2023, soit 12 663 unités. Elles concentrent 38,3% de l'emploi total, environ 445 900 postes, et se positionnent comme moteur intermédiaire entre la micro-activité et les grandes structures. Leur poids est particulièrement marqué dans l'industrie (40% du total des PME), le commerce de gros (20,7%) et les services spécialisés (10,2%). Entre 2021 et 2023, leur progression reste modérée (+3,7%), traduisant une faible mobilité structurelle et des difficultés d'accès au financement et à l'innovation. Toutefois, leur contribution à la stabilité de l'emploi formel et à la diversification économique reste majeure. Sur le plan spatial, les Districts II (3,42%) et IV (2,67%) se distinguent par une forte densité de PME, traduisant des écosystèmes régionaux dynamiques. Leur montée en puissance dans ces zones constitue un vecteur de consolidation du tissu productif national, notamment à travers la création de chaînes de valeur et de partenariats interentreprises.

Quant aux grandes entreprises, bien qu'elles ne représentent que 0,87% des entreprises employeuses (897 unités) et 0,11% de l'ensemble des unités économiques, elles occupent une place stratégique dans l'économie tunisienne. Elles concentrent 44% de l'emploi salarié (511988 postes) et dominent la production industrielle, les exportations et la recherche-développement. Leur effectif a progressé de 10,6% entre 2021 et 2023, témoignant d'une résilience économique et d'une capacité d'adaptation post-crise. Les grandes entreprises sont majoritairement implantées dans l'industrie (1 086 unités, soit 59% du total), notamment dans le textile-habillement, l'agroalimentaire et les secteurs chimiques. Elles se concentrent géographiquement dans les Districts I, II et III, véritables pôles de compétitivité nationale, tandis que les Districts IV et V restent faiblement dotés. Si leur rôle reste crucial dans la création d'emplois qualifiés et la compétitivité extérieure, leur rareté souligne la nécessité de renforcer les passerelles entre PME et grandes structures, afin de favoriser une intégration productive et une croissance plus équilibrée entre les régions.

La situation des entreprises publiques contraste fortement avec celle du secteur privé. Entre 2020 et 2024, leurs flux budgétaires nets demeurent négatifs. En 2022, les paiements effectués par ces entreprises au profit du budget de l'État se sont élevés à 7620,8 millions de dinars, tandis que les transferts reçus (subventions, recapitalisations et avances) atteignaient 14 560,6 millions de dinars. L'écart moyen entre paiements et transferts sur la période avoisine, 2338,6 millions de dinars par an, soit 22,13% du déficit budgétaire moyen. En 2022, cette part a même culminé à 62,7%, révélant l'impact budgétaire croissant du secteur public. Le rapport souligne également que la rémunération annuelle moyenne d'un travailleur des entreprises publiques atteint 45217 dinars, tandis que les subventions publiques moyennes s'élèvent à 9809 millions de dinars par an, pour un déficit agrégé de près de 2981 millions de dinars. Ces déséquilibres mettent en évidence la nécessité de repenser la gouvernance et la viabilité financière des entreprises publiques, dont la contribution nette au budget demeure négative, tout en consolidant la base imposable du secteur privé. Le rapport préconise d'élargir l'assiette de l'IS par la formalisation des microentreprises, la digitalisation de la fiscalité et une lutte plus efficace contre la sous-déclaration et la concurrence informelle. La soutenabilité budgétaire du modèle économique tunisien dépend, en définitive, d'un rééquilibrage entre le rendement fiscal du secteur privé et la rationalisation des transferts au secteur public.

Parallèlement aux entreprises publiques et aux entreprises privées, les entreprises communautaires, instaurées en Tunisie depuis mars 2022, constituent une forme récente d'organisation économique visant la justice sociale et la répartition équitable des richesses locales. Bien que leur cadre juridique soit défini par le décret n°15-2022, leur mise en œuvre demeure limitée. À la fin de décembre 2024, 268 annonces de création ont été publiées au JORT, mais seules 64 entreprises ont été effectivement créées selon le Registre national des entreprises (RNE), et environ 22 sont réellement entrées en activité. Ces chiffres traduisent un taux de concrétisation faible, inférieur à 10%, révélant de fortes contraintes administratives, financières et organisationnelles.

Sur le plan sectoriel, l'agriculture et la pêche dominent très largement, représentant 150 annonces, soit 56% de l'ensemble des créations publiées. Elles sont suivies par les services (35 entreprises, 13%), le transport (18 entreprises, 7%) et le tourisme (17 entreprises, 6%). Les autres secteurs (industrie, artisanat, bâtiment, énergie, textile, médias, etc.) restent marginaux, avec moins de 10 annonces chacun. Cette concentration sectorielle montre que les entreprises communautaires s'orientent majoritairement vers des activités à forte intensité de main-d'œuvre et à faible capital, centrées sur les ressources locales.

Sur le plan géographique, la dynamique est inégalement répartie. En 2022, seulement 9 annonces avaient été enregistrées, contre 90 en 2023 et 169 en 2024, soit une multiplication par près de 19 en deux ans. Cette évolution est le témoin d'un engouement croissant, stimulé par la visibilité accrue du dispositif. Cependant, les disparités régionales restent fortes : les districts III et IV concentrent à eux seuls 56,5 % des annonces, confirmant que les régions du centre et du sud attirent l'essentiel des initiatives communautaires.
Les gouvernorats les plus dynamiques sont Gafsa (29 annonces cumulées), Béja (27), Sfax (24) et Sidi Bouzid (22). À l'inverse, Tataouine n'a enregistré aucune entreprise communautaire jusqu'à fin 2024, tandis que d'autres régions, comme Ariana, Zaghouan ou Kébili, présentent des niveaux très faibles (un à deux cas seulement).

Le troisième chapitre du rapport propose une analyse détaillée de l'industrie manufacturière, secteur stratégique à la fois par sa contribution à l'emploi formel et à la valeur ajoutée marchande. En 2022, le salaire annuel moyen dans l'industrie manufacturière s'élève à 12 886 dinars par travailleur, mais les disparités sectorielles demeurent importantes : il varie de 8477 dinars dans l'habillement à 29438 dinars dans le raffinage et les combustibles. Sur la période 2017-2022, la masse salariale totale de l'industrie a progressé de 4437 millions de dinars à 7239 millions, traduisant une croissance nominale de plus de 63% en cinq ans. Cette progression est néanmoins inégale selon les branches, certaines ayant subi les effets de la pandémie et du ralentissement des investissements.

Les grandes entreprises manufacturières conservent un poids déterminant : elles représentent environ 43% de l'emploi salarié privé et près de 18% de la valeur ajoutée marchande. Sa productivité et sa capacité à exporter en font le noyau de la compétitivité industrielle tunisienne. Cependant, les indicateurs d'efficacité du capital montrent des signaux préoccupants. Entre 2018 et 2022, le coefficient du capital (mesurant le rapport entre le stock de capital et la production) a reculé dans la quasi-totalité des branches industrielles. Dans l'industrie agroalimentaire (IAA), il est passé de 0,27 à 0,248, soit une baisse annuelle moyenne de -4,75% dans le textile-habillement-cuir-chaussure (ITHCC), de 0,40 à 0,33, soit une contraction de -16,5% sur la période ; et dans l'industrie chimique, de 0,49 à 0,40, correspondant à une diminution d'environ -13,7%. Ces baisses, à première vue favorables à la productivité du capital, traduisent en réalité un désinvestissement relatif dans plusieurs branches, accentué par la faiblesse de la demande interne et les tensions de trésorerie.

L'analyse du stock de capital moyen par entreprise confirme ces écarts structurels. En moyenne, les entreprises de l'industrie chimique disposent d'un capital de 457 447 dinars, contre 335 579 dinars pour l'agroalimentaire et 185 874 dinars pour les industries mécaniques et électriques. Les entreprises du textile-habillement apparaissent les moins capitalistiques, avec un stock moyen de 159 890 dinars, ce qui reflète la nature main-d'œuvre intensive de ce segment. La concentration du capital dans quelques branches à haute intensité technologique se traduit donc par un tissu industriel polarisé entre quelques pôles performants et un ensemble de secteurs fragiles, à faible valeur ajoutée et forte vulnérabilité concurrentielle.

Le rapport note enfin que la productivité marginale du travail (PML) et la valeur ajoutée par salarié demeurent très inégales selon les filières. Les industries pétrolières, chimiques et du tabac enregistrent des productivités nettement supérieures à la moyenne, tandis que le textile et les produits métalliques restent en deçà, tirant la moyenne industrielle vers le bas. Cette structure duale (alliant secteurs capitalistiques à forte VA et secteurs de sous-traitance à faible valeur ajoutée) explique la stagnation globale de la productivité manufacturière en Tunisie.

L'industrie manufacturière tunisienne repose ainsi sur un noyau de grandes entreprises performantes mais peu nombreuses, et sur une majorité de PME sous-capitalisées, faiblement innovantes et dépendantes de la sous-traitance. Le rapport recommande de relancer l'investissement productif, de renforcer la capacité d'innovation et de stimuler la montée en gamme technologique, afin d'enrayer la dégradation du capital productif et de réduire la dépendance à la main-d'œuvre à bas coût. La modernisation du tissu industriel apparaît ainsi comme une condition essentielle pour consolider la croissance, améliorer la compétitivité externe et soutenir la soutenabilité fiscale du pays.

La lecture transversale des trois chapitres du rapport révèle une économie tunisienne en transition, dominée par la micro-entreprise, soutenue par un secteur privé fiscalement central mais encore fragile, et freinée par un secteur public budgétairement coûteux. Si la Tunisie dispose d'un capital humain et d'une base productive

prometteuse, sa compétitivité souffre de la faiblesse de l'investissement, de la lenteur de la modernisation industrielle et de la concentration de la charge fiscale sur un nombre limité d'entreprises.

Le rapport conclut à la nécessité d'un nouveau pacte productif articulant trois priorités :

- Renforcer la productivité et la taille critique du secteur privé, en soutenant la montée en gamme des microentreprises vers le statut de PME innovantes.
- Réformer la gouvernance et la performance des entreprises publiques, pour réduire leur charge budgétaire.
- Stimuler l'investissement industriel et technologique, condition indispensable d'une croissance inclusive et durable.

L'ensemble de ces mesures vise à reconstruire un modèle entrepreneurial fondé sur la compétitivité, la transparence et la durabilité, capable de faire de l'entreprise tunisienne le véritable moteur de la relance économique nationale.

# Le rapport National sur l'Entreprise en chiffres

## 1. Structure générale du tissu économique (2023)

| Type d'entreprise | Nombre d'unités | Part dans le total | Observations principales |
|---|---|---|---|
| Microentreprises | 89 958 | 10,9 % | Cœur du tissu, faible progression |
| PME | 12 663 | 1,5 % | Poids stratégique dans la valeur ajoutée |
| Grandes entreprises | 897 | 0,1 % | Fort impact économique |
| Entreprises privées employeuses | 103 518 | 12,55% | |
| Auto-entreprises | 721 075 | 87,45 % | Économie centrée sur le micro-travail |

## 2. Structure de la contribution fiscale

| Indicateur | Valeur | Période / Source |
|---|---|---|
| Part de l'impôt sur les sociétés (IS) dans les recettes fiscales totales | 13,24% | Moyenne 2011-2022 |
| Moyenne historique IS (1986-2010) | 12,07% | – |
| Part moyenne de la TVA collectée par les entreprises | 27,75 à 29% | Moyennes comparées (1986–2010 / 2011–2022) |
| Part de l'IRPP retenue à la source (salaires) | ≈ 11% | Estimation |
| Contribution fiscale totale du secteur privé (IS + TVA + IRPP) | ≈ 52–53 % des recettes fiscales | Moyenne récente |

## 3. Évolution de la base imposable

| Indicateur | 2023 | 2024 | Variation |
|---|---|---|---|
| Entreprises déclarantes à la DGI | 113 137 | 103 756 | -8,3 % |
| Part estimée des entreprises à « impôt nul » (industrie) | ≈ 3× la moyenne nationale | — | Concentrée dans industrie & commerce de gros |
| Bénéfice imposable moyen (toutes entreprises déclarantes) | +2,9 % | vs 2023 | Légère hausse malgré recul du nombre de déclarants |

## 4. Poids budgétaire du secteur public (Année 2022)

| Indicateur | Valeur |
|---|---|
| Paiements totaux des entreprises publiques à l'État | 7 620,8 MDT |
| Transferts reçus de l'État (subventions, recapitalisations) | 14 560,6 MDT |
| Écart net (transferts – paiements) | -6 940 MDT |
| Écart moyen annuel (2020–2024) | -2 338,6 MDT |
| Contribution moyenne de cet écart au déficit budgétaire total | 22,13 % |
| Pic de contribution au déficit | 62,7 % |
| Subventions publiques moyennes (2020–2024) | 9 809 MDT/an |
| Déficit moyen des entreprises publiques | 2 981 MDT/an |
| Rémunération moyenne par travailleur du secteur public | 45 217 DT/an |

## 5. Emploi et rémunération dans l'industrie manufacturière (en 2022)

| Indicateur | Valeur |
|---|---|
| Salaire annuel moyen (industrie manufacturière) | 12 886 DT/travailleur |
| Masse salariale totale du secteur | 7 239,17 MDT |
| Masse salariale (2017) | 4 437,07 MDT |
| Progression 2017–2022 | +63,1% |
| Part des grandes entreprises dans l'emploi salarié privé | 43% |
| Part des grandes entreprises dans la VA marchande | 18% |

## 6. Coefficient du capital (2018–2022)

| Secteur | 2018 | 2022 | Moyenne | Variation annuelle moyenne |
|---|---|---|---|---|
| IAA (Industrie agroalimentaire) | 0,27 | 0,248 | 0,25 | -4,75% |
| ITHCC (Textile, habillement, cuir, chaussure) | 0,40 | 0,33 | 0,33 | -16,5% |
| Industries chimiques | 0,49 | 0,40 | 0,43 | -13,7% |
| | 0,20 | 0,182 | 0,19 | -8,0% |
| IME (Industries mécaniques & électriques) Industries diverses | 0,38 | 0,36 | 0,37 | Légère baisse |

## 7. Stock de capital moyen par entreprise

| Secteur | Stock moyen (2018-2021) en DT |
|---|---|
| Industrie chimique | 457 447 |
| Industrie agroalimentaire (IAA) | 335 579 |
| Industries mécaniques & électriques (IME) | 185 874 |
| Textile-habillement (ITHCC) | 159 890 |
| Industries diverses | 107 782 |

## 8. Valeur ajoutée et productivité du travail

| Indicateur | Valeur / Observation |
|---|---|
| Part de la VA marchande industrielle dans la VA totale | ≈ 18% (2022) |
| Productivité marginale du travail (PML) | Forte dans la chimie, le tabac et le pétrole ; faible dans le textile et les métaux |
| Part des grandes entreprises dans la production industrielle totale | ≈ 26% |
| Part de l'industrie manufacturière dans le PIB national | ≈ 14% (2022 estimé) |

# CHAPITRE 1.
## L'environnement de l'entreprise

# Chapitre 1.
## L'environnement de l'entreprise

Ce chapitre examine l'environnement des entreprises à l'économie tunisienne en analysant leur capacité productive et leur rôle dans la croissance inclusive. Il s'intéresse aux différents types d'entreprises (des PME aux grandes entreprises) et aborde plusieurs dimensions clés, telles que le financement, la gouvernance, l'innovation et l'impact de l'informel. Il met également en lumière les principaux obstacles auxquels elles sont confrontées, offrant ainsi un état des lieux complet et pertinent pour évaluer la compétitivité du secteur privé.

## I. LE POTENTIEL DE L'ENTREPRISE

Le potentiel des entreprises est mesuré à travers deux principaux indicateurs : La capacité productive du pays et l'indice de croissance inclusif.

### A. La capacité productive de la Tunisie

La CNUCED[1] définit les capacités productives comme *«les ressources productives, les capacités entrepreneuriales et les liens de production qui, ensemble, déterminent la capacité d'un pays à produire des biens et des services et lui permettent de croître et de se développer»*.

- Les ressources productives sont les facteurs de production, y compris différents types de ressources productives et de capitaux. Elles comprennent le capital financier et le capital physique, ce dernier comprenant à la fois les machines et les équipements (généralement exploités au niveau de l'entreprise ou de l'exploitation) et les infrastructures.

- Les capacités entrepreneuriales sont les compétences, les connaissances et les informations dont disposent les entreprises. Elles comprennent l'esprit d'entreprise, les capacités entrepreneuriales et les capacités technologiques. Elles comprennent les compétences importantes requises pour l'investissement, la production et l'établissement de liens au niveau de l'entreprise / de l'exploitation.

- Les liens de production sont les flux entre les unités de production (entreprises/exploitations agricoles) de biens et de services, de connaissances, de technologies et d'informations, et de ressources productives, y compris les ressources humaines. Ils comprennent les échanges entre les unités de production de différentes tailles (micro, petites et moyennes entreprises et grandes entreprises) et les structures de propriété (nationales/étrangères, publiques/privées), opérant dans différents secteurs.

L'indice global de Capacité productive (ICP) est composé de huit catégories : technologies de l'information et de la communication (TIC), changement structurel, capital naturel, capital humain, énergie, transport, secteur privé et institutions.

Sur une échelle de 0 à 100, l'ICP de la Tunisie se situe à un niveau moyen, à 47,7 en 2022. Il dépasse les performances de pays à développement comparable, comme la Jordanie, l'Égypte ou le Maroc, mais reste inférieur d'au moins 10 points à celles du Portugal ou de la Pologne, à titre d'exemple.

[1] https://unctadstat.unctad.org/FR/Pci.html (Consulté le 12 Avril 2024)

**Tableau 1 .** Indice Globale ICP pour quelques économies (Situation en2000, 2010 et 2022 )

| Pays | 2000 | 2010 | 2022 |
|---|---|---|---|
| Tunisie | 42.3 | 49.2 | 47.7 |
| Maroc | 37.1 | 46.1 | 46.5 |
| Egypte | 37.0 | 43.3 | 44.1 |
| Turquie | 43.5 | 52.4 | 54 |
| Jordanie | 43.9 | 48.6 | 45.8 |
| Pologne | 49.5 | 56.5 | 58.8 |
| Portugal | 54.9 | 59.4 | 60.4 |

**Source :** https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.PCI ( 15 juillet 2024)

Par composante, pour l'année 2022, à titre d'illustration, la valeur moyenne de l'ICP de la Tunisie a été limitée par la composante Transport, avec un score faible de 30. Le Secteur privé, avec un score de 47,3, a eu un impact modéré sur l'indice global. À l'inverse, les composantes Capital humain et Énergie, avec des scores respectifs de 53,5 et 55,3, ont contribué à soutenir l'ICP global.

**Tableau 2.** Structure de l'ICP de la Tunisie entre 2000 et 2022

| Composante | Moyenne 2000-2010 | Moyenne 2011-2022 | Moyenne 2000-2022 | Année 2022 |
|---|---|---|---|---|
| ICP | 45,56 | 48,83 | 47,27 | 47,7 |
| Capital humain | 48,06 | 52,54 | 50,40 | 53,5 |
| Capital naturel | 50,18 | 48,91 | 49,52 | 48 |
| Énergie | 55,56 | 55,84 | 55,71 | 55,3 |
| Transport | 38,66 | 35,58 | 37,05 | 30 |
| Secteur privé | 45,54 | 48,11 | 46,88 | 47,3 |
| Les Institutions | 53,50 | 50,83 | 52,10 | 50,5 |
| TIC | 25,81 | 45,47 | 36,07 | 49,1 |
| Changement structurel | 59,01 | 57,48 | 58,21 | 53,7 |

**Source :** https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.PCI ( juillet 2024)

Sur cette base, la Tunisie dispose d'une capacité productive et entrepreneuriale à valoriser et à renforcer pour toutes les composantes. La connectivité et l'intégration du secteur privé restent des leviers essentiels à développer et à moderniser, afin de soutenir davantage la croissance inclusive.

## B. L'Indice de croissance inclusive

Lancé en juin 2022 par l'Organisation des Nations unies pour le commerce et le développement, l'Indice de croissance inclusive (ICI) va au-delà du PIB pour évaluer le développement d'un pays. Il intègre non seulement des indicateurs économiques, mais aussi des dimensions essentielles de la vie quotidienne, comme les conditions de vie, l'égalité entre les citoyens et le respect de l'environnement.

L'indice repose sur 27 mesures regroupées en quatre catégories, offrant ainsi une vision complète de la croissance d'un pays au-delà des seuls indicateurs traditionnels[2] ..

[2] La première catégorie, l'économie, englobe le PIB des économies, le revenu national, la consommation d'énergie, l'emploi et le commerce en utilisant des indicateurs économiques traditionnels.
La deuxième catégorie, les conditions de vie, se concentre sur les conditions sociales et de santé, ainsi que sur la logistique et les finances, en utilisant des indicateurs tels que le taux de mortalité des moins de cinq ans, l'inscription scolaire, la couverture des services de santé essentiels et le pourcentage de personnes utilisant des services d'eau potable gérés en toute sécurité.

Comparée à des pays au niveau de développement similaire, la Tunisie obtient un score de 28,3. Elle se situe derrière des pays comme le Mexique, la Pologne, le Portugal et la Turquie, mais devance le Maroc, l'Égypte et la Jordanie. L'aspect économique de l'indice est particulièrement faible, avec seulement 10,2 points sur 100, ce qui souligne un déficit dans la performance économique comparée aux autres dimensions de l'ICI.

**Tableau 3.** L'indice de croissance inclusive (Situation en 2021)

| Pays | Indice de croissance inclusive | Les conditions économiques | Les conditions de vie | L'égalité | La durabilité environ-nementale |
|---|---|---|---|---|---|
| Egypte | 24.3 | 9.2 | 55.2 | 19.9 | 34.8 |
| Jordanie | 22.4 | 8.5 | 51.8 | 21.7 | 26.3 |
| Mexique | 42.1 | 20.9 | 56.7 | 77 | 34.5 |
| Maroc | 22.9 | 8.2 | 49.6 | 20.2 | 33.2 |
| Pologne | 52.7 | 31.5 | 82.8 | 70 | 42.3 |
| Portugal | 57.2 | 30.5 | 90.4 | 82.4 | 47.2 |
| Espagne | 57.0 | 33.1 | 93.0 | 79 | 43.4 |
| Tunisie | 28.3 | 10.2 | 52.6 | 39.9 | 29.9 |
| Türkiye | 37 | 25.3 | 72.4 | 35.3 | 28.8 |
| Emirats arabes unis | 57.5 | 66.9 | 86 | 74.6 | 25.4 |

**Source :** https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.InclusiveGrowth (Juillet 2024)

## II. Positionnement par rapport à des économies similaires : Quelques exemples

L'objectif est d'évaluer le niveau d'implication et d'engagement du tissu productif tunisien et de le comparer à des économies à développement similaire, comme la Turquie, la Pologne, le Mexique et le Maroc. Plusieurs indicateurs sont considérés, notamment : la part des entreprises engagées dans la R&D, la proportion d'entreprises ayant payé des pots-de-vin aux agents publics, ou encore la part d'entreprises offrant une formation formelle à leur personnel :

- 10% des entreprises sont dirigées par des femmes, contre 5 % au Maroc et 4 % en Turquie.
- 2,8% des entreprises ont versé des paiements informels à des agents publics pour obtenir un service, un chiffre bien inférieur aux 10,4 % en Pologne et 34,7% au Maroc.

**Tableau 4 .** Part des entreprises impliquées (% du total des entreprises)

| | Tunisie (2020) | Turquie (2019) | Pologne (2019) | Portugal (2023) | Mexique (2023) | Maroc (2023) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Paiement Informel à des agents publics | 2.8 | 0.7 | 10.4 | 1.1 | 3.7 | 34.7 |
| Entreprises ayant recours aux banques pour financer leurs investissements | 35.9 | 28.7 | 48.8 | 17.2 | 28.9 | 46.5 |
| Entreprises avec direction féminine | 10 | 4 | 28 | 19 | 16 | 5 |

La troisième catégorie, l'égalité, vise à mesurer l'égalité en utilisant des indicateurs tels que le ratio de concentration des revenus, la parité entre les sexes dans l'inscription scolaire, le ratio du taux d'emploi féminin par rapport au taux d'emploi masculin, la différence entre le taux de participation des femmes et des hommes dans la population active, et d'autres.
La quatrième catégorie, l'environnement, se concentre sur la protection du capital naturel et l'intensité énergétique en utilisant des indicateurs tels que les émissions de dioxyde de carbone, l'efficacité de l'utilisation de l'eau et le pourcentage de zones terrestres protégées.
L'ICI est calculé comme une moyenne géométrique des indices des quatre catégories/piliers. Chaque indice de catégorie est obtenu à partir des composantes principales extraites des indicateurs sous-jacents, pondérées en fonction de leur capacité à expliquer la variance des données d'origine. Les indices de catégorie sont normalisés dans des intervalles de 1 à 100. Les catégories elles-mêmes sont sélectionnées en fonction de leur pertinence pour le cadre conceptuel et analytique de la réalisation de la croissance inclusive.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Dépenses en R&D | 11 | 11 | 6 | 16 | 8 | 13 |
| Entreprises offrant une formation formelle | 19.1 | 30.7 | 21.7 | 39.5 | 37.8 | 8.8 |

**Source :** Banque mondiale

## A. Les procédures administratives

Les implications et engagements administratifs diffèrent sensiblement selon la taille des entreprises[3] . Les enquêtes de la Banque mondiale sur le climat des affaires analysent les conditions de création, de financement et de recrutement des entreprises, ainsi que leurs relations avec l'administration, notamment fiscale.

On observe que :

- Pour l'obtention d'une licence d'exploitation, les grandes entreprises mettent en moyenne 30 jours, contre 22,5 jours pour les PME.
- Pour les permis de construction, la situation est inversée : 4 jours pour les grandes entreprises contre 26 jours pour les PME.
- Pour une licence d'importation, les grandes entreprises obtiennent l'autorisation plus rapidement (17,8 jours) que les PME (27,75 jours).
- Pour le dédouanement des exportations, les grandes entreprises font face à des délais plus longs (79,6 jours) que les PME (49,6 jours), principalement en raison du passage par les différentes agences de contrôle.

En termes de propriété étrangère et publique, les grandes entreprises présentent une proportion plus élevée de propriété étrangère (31% contre 7,7% pour les PME) et une présence légère de propriété publique (0,3% contre 0% pour les PME).

**Tableau 5.** Du délai administratif, de la propriété et de l'accès à certaines commo

| | PME | Grande Entreprise |
|---|---|---|
| Nombre de jours pour obtenir une licence d'exploitation | 22,5 | 30 |
| Nombre de jours pour obtenir un permis de construction [médiane] | 26 | 4 |
| Nombre de jours pour obtenir une licence d'importation | 27,75 | 17,8 |
| Nombre de jours nécessaires pour dédouaner les exportations directes | 4,65 | 8,2 |
| Nombre de jours nécessaires pour que les marchandises exportées soient dédouanées par toutes les agences de contrôle aux frontières [médiane] | 49,6 | 79,6 |
| Pourcentage d'entreprises utilisant des intrants et/ou des fournitures d'origine étrangère | 53,75 | 60,3 |
| Pourcentage d'entreprises avec au moins 10 % de propriété étrangère | 7,7 | 31 |
| Pourcentage d'entreprises avec au moins 10 % de propriété gouvernementale/étatique | 0 | 0,3 |
| Pourcentage d'entreprises avec le statut juridique d'entreprise individuelle | 27,45 | 10,1 |
| Proportion de propriété privée nationale dans une entreprise (%) | 92.85 | 66 |
| Pourcentage d'entreprises subissant des pannes d'électricité | 40,9 | 42,1 |
| Pourcentage d'entreprises identifiant l'électricité comme une contrainte majeure | 31,8 | 38,6 |
| Pourcentage d'entreprises subissant des insuffisances d'eau | 44,3 | 47,8 |
| Nombre d'insuffisances d'eau au cours d'un mois type | 47,65 | 51 |

**Source :** Banque mondiale

[3] Voir tableau n° 24 sur la typologie et la définition des tailles des entreprises au niveau national et par la Banque Mondiale. Ici la PME au sens de la Banque mondiale dans ses enquêtes est toute unité employant entre 10 et 100 salariés, la grande entreprise est celle employant plus que 100 salariés.

En matière de contraintes d'infrastructure, les grandes entreprises semblent légèrement plus affectées par les pannes d'électricité, avec 42,1% d'entre elles concernées contre 40,9% pour les PME. De plus, elles identifient l'électricité comme une contrainte majeure dans une proportion plus élevée (38,6% contre 31,8%). Concernant l'approvisionnement en eau, une proportion similaire d'entreprises dans les deux groupes est touchée, mais les grandes entreprises enregistrent un nombre plus élevé de cas d'insuffisances d'eau.

Ces éléments mettent en évidence des différences d'expérience entre PME et grandes entreprises, que ce soit en termes de réglementation, de structure de propriété ou de contraintes liées aux infrastructures.

L'ensemble des interactions entre entreprises et environnement, ainsi que les conditions dans lesquelles elles opèrent, est présenté dans le tableau ci-dessous, qui synthétise les résultats des enquêtes auprès des entreprises publiées par la Banque mondiale[4] .

## B. Les entreprises et le contrôle

En matière d'inspections et d'obligations fiscales, les grandes entreprises sont plus souvent contrôlées pour des questions de santé et de sécurité, avec un taux de 74,2% contre 61,65% pour les PME. Elles rencontrent également plus fréquemment les agents du fisc (11,7% contre 9,05% pour les PME).

Lors de ces visites, le nombre moyen de réunions avec les agents fiscaux est légèrement supérieur pour les grandes entreprises (1,6 contre 1,3 pour les PME). Cependant, les PME consacrent plus de temps à la conformité fiscale, avec une médiane de 41,15 heures par an, contre 22,8 heures pour les grandes entreprises.

En matière de services numériques, un pourcentage plus élevé de PME déclare leurs impôts par voie électronique (22,05%) par rapport aux grandes entreprises (15,1%), ce qui suggère une adoption plus rapide des technologies numériques par les petites structures.

Ces données illustrent des différences notables entre PME et grandes entreprises : les petites entreprises passent en moyenne plus de temps sur la conformité fiscale, tandis que les grandes entreprises font face à davantage de visites et d'inspections.

**Tableau 6.** Les entreprises et le contrôle

| | PME | Grande Entreprise |
|---|---|---|
| Pourcentage d'entreprises visitées ou inspectées pour des raisons de santé ou de sécurité | 61,65 | 74,2 |
| Pourcentage d'entreprises visitées ou tenues de rencontrer des agents du fisc | 9,05 | 11,7 |
| En cas de visites, nombre moyen de visites ou de réunions obligatoires avec les agents du fisc | 1,3 | 1,6 |
| Heures consacrées chaque année à la conformité fiscale [médiane] | 41,15 | 22,8 |
| Pourcentage d'entreprises déclarant leurs impôts par voie électronique | 22,05 | 15,1 |

**Source :** Banque mondiale

[4]Les données peuvent être consultés sur : https://donnees.banquemondiale.org/indicator/....
Et https://www.enterprisesurveys.org/en/data/exploreeconomies/2020/tunisia#gender

## C. Les entreprises et le financement

Les PME et les grandes entreprises ne réagissent pas et ne perçoivent pas de la même manière les contraintes de crédit, les financements et le processus de demande de prêt. Ainsi, en ce qui concerne les contraintes de crédit, les PME font face à des contraintes de crédit totales et partielles légèrement plus élevées que les grandes entreprises : 9,85 % des PME déclarent des contraintes de crédit totales (contre 8,7 % pour les grandes entreprises), et 35,65 % des PME font face à des contraintes partielles (contre 28,9 % pour les grandes entreprises).

Quant à l'accès aux prêts bancaires, un pourcentage plus élevé de grandes entreprises (47,4 %) dispose d'un prêt bancaire ou d'une ligne de crédit par rapport aux PME (43,75%). Les PME reçoivent plus rapidement des décisions de prêt, avec un délai moyen de 5,45 jours contre 11,4 jours pour les grandes entreprises. Concernant le rejet des demandes de prêt, le taux est similaire pour les deux groupes, avec environ 38 % des récentes demandes refusées.

Par rapport au financement des investissements et du fonds de roulement, une proportion similaire de PME (46,45 %) et de grandes entreprises (45,6 %) utilise les banques pour financer leurs investissements. Cependant, les PME dépendent davantage de financements internes pour leurs investissements (43,3% pour les PME contre 49,3 % pour les grandes entreprises).

Le pourcentage d'entreprises utilisant les banques pour financer le fonds de roulement est très proche entre les deux groupes (14,6% pour les PME et 14,3 % pour les grandes entreprises), mais les PME financent une plus grande part de leur fonds de roulement par les banques (48,15% pour les PME contre 40,2% pour les grandes entreprises).

Il s'ensuit que bien que les grandes entreprises aient un accès légèrement plus important aux prêts bancaires, les PME reçoivent des réponses plus rapides et utilisent une part plus élevée de financements bancaires pour leur fonds de roulement.

Les PME et les grandes entreprises perçoivent et subissent différemment les contraintes liées au crédit et au financement :

- Contraintes de crédit : Les PME font face à des contraintes légèrement plus importantes que les grandes entreprises : 9,85% des PME déclarent des contraintes totales (contre 8,7% pour les grandes entreprises), et 35,65% des PME subissent des contraintes partielles (contre 28,9% pour les grandes entreprises)
- Accès aux prêts bancaires : Les grandes entreprises ont un accès légèrement supérieur aux prêts ou lignes de crédit (47,4% contre 43,75% pour les PME). En revanche, les PME obtiennent des décisions plus rapidement, en moyenne 5,45 jours contre 11,4 jours pour les grandes entreprises. Le taux de refus des demandes de prêt est similaire pour les deux groupes, autour de 38%.
- Financement des investissements et du fonds de roulement : Une proportion proche de PME (46,45%) et de grandes entreprises (45,6%) utilise les banques pour financer leurs investissements. Les PME dépendent davantage de financements internes pour leurs investissements (43,3% contre 49,3% pour les grandes entreprises).

Pour le fonds de roulement, l'usage des banques est très proche (14,6% pour les PME et 14,3% pour les grandes entreprises), mais les PME financent une part plus élevée de leur fonds de roulement via les banques (48,15% contre 40,2 % pour les grandes entreprises).

Si les grandes entreprises ont un accès légèrement supérieur aux prêts bancaires, les PME bénéficient de décisions plus rapides et utilisent proportionnellement davantage les financements bancaires pour leur fonds de roulement, ce qui souligne des stratégies de financement différentes selon la taille des entreprises.

**Tableau 7.** Les entreprises et le financement

| | PME | Grande Entreprise |
|---|---|---|
| Pourcentage d'entreprises qui ont des contraintes de crédit totales | 9,85 | 8,7 |
| Pourcentage d'entreprises qui ont des contraintes de crédit partielles | 35,65 | 28,9 |
| Pourcentage d'entreprises ayant un prêt bancaire ou une ligne de crédit | 43,75 | 47,4 |
| Pourcentage d'entreprises n'ayant pas besoin de prêt | 30,95 | 31,9 |
| Jours pour recevoir une décision sur la demande de prêt | 5,45 | 11,4 |
| Pourcentage d'entreprises dont la récente demande de prêt a été rejetée | 38,05 | 38,1 |
| Pourcentage d'entreprises utilisant les banques pour financer les investissements | 46,45 | 45,6 |
| Proportion d'investissements financés en interne (%) | 43,3 | 49,3 |
| Pourcentage d'entreprises utilisant les banques pour financer le fonds de roulement | 14,6 | 14,3 |
| Proportion du fonds de roulement financé par les banques (%) | 48,15 | 40,2 |

**Source :** Banque mondiale

## D. L'entreprenariat féminin

L'analyse comparative entre PME et grandes entreprises met en lumière des différences importantes dans la participation des femmes à la propriété, à la gestion et à l'emploi :

- Propriété : Les grandes entreprises présentent une participation féminine plus élevée à la propriété (50,6%) par rapport aux PME (38,9%). Cependant, les PME sont plus souvent majoritairement détenues par des femmes (7,65% contre 3,4% pour les grandes entreprises).
- Direction : Un pourcentage légèrement plus élevé de grandes entreprises est dirigé par une femme (12,3%) contre 10% pour les PME.
- Contrats gouvernementaux : Parmi les entreprises ayant obtenu un contrat public au cours des trois dernières années, la part des grandes entreprises détenues ou dirigées par des femmes est plus élevée (52,7%) que celle des PME (38%).
- Emploi : Les grandes entreprises emploient davantage de femmes en tant que travailleuses permanentes à temps plein (59% contre 47,2% pour les PME). Dans les postes de production, les femmes représentent également une proportion plus élevée au sein des grandes entreprises (51,6%) comparé aux PME (47,05%).

Bien que les PME soient plus souvent majoritairement détenues par des femmes, les grandes entreprises favorisent globalement une participation plus importante des femmes en tant que propriétaires, dirigeantes et employées permanentes, notamment dans les fonctions de production et les entreprises ayant des contrats avec l'État.

**Tableau 8.** L'entreprenariat féminin

| | PME | Grande Entreprise |
|---|---|---|
| Pourcentage d'entreprises avec participation des femmes à la propriété | 38,9 | 50,6 |
| Pourcentage d'entreprises détenues majoritairement par des femmes | 7,65 | 3,4 |
| Pourcentage d'entreprises dirigées par une femme | 10,1 | 12,3 |
| Pourcentage d'entreprises détenues ou gérées par des femmes parmi celles qui ont obtenu un contrat gouvernemental au cours des 3 dernières années | 38 | 52,7 |
| Proportion de travailleurs permanents à temps plein qui sont des femmes (%) | 47,2 | 59 |
| Proportion de travailleurs permanents à temps plein de la production qui sont des femmes (%) | 47,05 | 51,6 |

**Source :** Banque mondiale

## E. L'entreprise et la corruption

L'incidence et la perception de la corruption diffèrent nettement entre PME et grandes entreprises.

- **Incidence de la corruption :** Les PME sont beaucoup plus exposées, avec 13% des entreprises signalant au moins une demande de pot-de-vin, contre seulement 2,3% pour les grandes entreprises. La profondeur de la corruption est également plus élevée pour les PME, avec 11,45% des transactions publiques impliquant des cadeaux ou paiements informels, contre 1,1% pour les grandes entreprises.

- **Demandes de cadeaux ou paiements informels :** Les PME sont plus fréquemment confrontées à ces exigences pour obtenir divers services ou autorisations administratives:

  o Contrats gouvernementaux : 14,7% des PME doivent offrir des cadeaux, contre 1,1 % pour les grandes entreprises.

  o Licences d'importation : 30,6 % des PME sont concernées, contre 4,9 % pour les grandes entreprises

  o Autres autorisations (permis de construire, raccordements électriques) : 12,85 % et 11,7 % des PME concernées, contre 0 % pour les grandes entreprises.

- **Perception de la corruption :** Elle est considérée comme une contrainte majeure ou très grave par 57,5 % des PME, contre 45,5 % des grandes entreprises, soulignant une exposition et une préoccupation plus importantes chez les petites structures.

Les PME apparaissent plus vulnérables aux pratiques informelles pour accéder aux services et autorisations. Cette vulnérabilité s'explique par la pression plus forte exercée sur les petites entreprises pour « faciliter » leurs démarches, accentuant leur exposition à la corruption et à ses impacts sur le fonctionnement et la compétitivité.

**Tableau 9.** L'entreprise et la corruption

| | PME | Grande Entreprise |
|---|---|---|
| Incidence de la corruption (pourcentage d'entreprises ayant fait l'objet d'au moins une demande de paiement de pot-de-vin) | 13 | 2,3 |
| Profondeur de la corruption (% de transactions publiques où un cadeau ou un paiement informel a été (demandé) | 11,45 | 1,1 |
| Pourcentage d'entreprises censées offrir des cadeaux lors de réunions avec des agents des impôts | 5 | 0 |
| Pourcentage d'entreprises censées offrir des cadeaux pour obtenir un contrat gouvernemental | 14,7 | 1,1 |
| Pourcentage d'entreprises censées offrir des cadeaux pour obtenir une licence d'exploitation | #DIV/0! | n,a, |
| Pourcentage d'entreprises censées offrir des cadeaux pour obtenir une licence d'importation | 30,6 | 4,9 |
| Pourcentage d'entreprises censées offrir des cadeaux pour obtenir un permis de construire | 12,85 | 0 |
| Pourcentage d'entreprises censées offrir des cadeaux pour obtenir un raccordement électrique | 11,7 | 0 |
| Pourcentage d'entreprises censées offrir des cadeaux pour obtenir un raccordement à l'eau | 0 | 0 |
| Pourcentage d'entreprises censées offrir des cadeaux à des agents publics « pour faire avancer les choses» | 3,15 | 0,4 |
| Pourcentage d'entreprises identifiant la corruption comme une contrainte majeure ou très grave | 57,5 | 45,5 |

**Source :** Banque mondiale

## F. L'entreprise face à l'informel, l'emploi et la gouvernance

Les PME et les grandes entreprises présentent à la fois des différences et des points communs sur plusieurs aspects : concurrence, main-d'œuvre, expérience des dirigeants et pratiques de licenciement.

- Concurrence informelle : Les PME sont beaucoup plus exposées à la concurrence des entreprises informelles (63,7% contre 36,9% pour les grandes entreprises) et perçoivent cette concurrence comme une contrainte sévère (62% contre 43,2%). Cette pression sur les petites structures constitue un obstacle significatif à leur rentabilité et à leur croissance.

  - Enregistrement et régularisation : La majorité des entreprises étaient enregistrées dès le début de leurs activités (95,1% des PME et 99,2% des grandes entreprises). Les PME ont cependant connu une courte période d'exploitation sans enregistrement (0,2 an en moyenne), tandis que les grandes entreprises n'ont pas été concernées.
  - Formation et qualification des travailleurs : Les grandes entreprises forment légèrement plus leur personnel (49,6% contre 42,05% pour les PME). La proportion de travailleurs qualifiés dans la production est similaire (38,7% pour les grandes entreprises, 37,95% pour les PME). Les grandes entreprises emploient aussi davantage de travailleurs permanents (85,2% contre 75,7%), ce qui renforce la stabilité de leur main-d'œuvre.
  - Expérience des dirigeants et propriété : Les dirigeants des grandes entreprises ont plus d'expérience dans leur secteur (27,9 ans contre 23,95 ans pour les PME). La proportion de propriétaires occupant également des fonctions de direction est proche pour les deux groupes, légèrement plus élevée pour les grandes entreprises (27,3% contre 25,7%).
  - Licenciement et indemnités : Le processus de licenciement est plus long dans les grandes entreprises (70,4 semaines contre 65,55 pour les PME), qui versent également des indemnités plus importantes (41,9 semaines contre 34,05). Ces pratiques traduisent un encadrement plus formel et protecteur des travailleurs.

Les grandes entreprises bénéficient d'une meilleure protection contre la concurrence informelle, d'une main-d'œuvre plus stable et d'une formation plus systématique. Les PME, bien que plus vulnérables face à l'informel, présentent une certaine flexibilité. Les deux types d'entreprises se rapprochent sur la qualification des travailleurs et le profil des dirigeants, mais les grandes entreprises se distinguent par des pratiques RH plus structurées.

**Tableau 10.** L'entreprise et l'informel

| | PME | Grande Entreprise |
|---|---|---|
| Pourcentage d'entreprises en concurrence avec des entreprises non enregistrées ou informelles | 63,7 | 36,9 |
| Pourcentage d'entreprises officiellement enregistrées au début de leurs opérations | 95,1 | 99,2 |
| Nombre d'années d'exploitation de l'entreprise sans enregistrement officiel | 0,2 | 0 |
| Pourcentage d'entreprises identifiant les pratiques des concurrents du secteur informel comme une contrainte majeure ou très grave | 62 | 43,2 |
| Pourcentage d'entreprises en concurrence avec des entreprises non enregistrées ou informelles | 63,7 | 36,9 |
| Pourcentage d'entreprises identifiant les pratiques des concurrents du secteur informel comme une contrainte majeure ou très grave contrainte sévère | 62 | 43,2 |
| Proportion de travailleurs ayant bénéficié d'une formation formelle au cours du dernier exercice (%) | 42,05 | 49,6 |
| Années d'expérience du cadre supérieur dans le secteur de l'entreprise | 23,95 | 27,9 |
| Pourcentage d'entreprises où le principal propriétaire est également le cadre supérieur | 25,7 | 27,3 |
| Nombre de travailleurs permanents équivalents temps plein | 97,8 | 97,2 |
| Proportion de travailleurs permanents, sur tous les travailleurs permanents équivalents temps plein | 75,7 | 85,2 |
| Proportion de travailleurs de la production, sur tous les travailleurs permanents* | 47,95 | 41,2 |
| Proportion de travailleurs qualifiés, sur tous les travailleurs permanents de la production (%) | 37,95 | 38,7 |
| Proportion de travailleurs permanents à temps plein ayant terminé leurs études secondaires | 15,9 | 14 |
| Semaines pour licencier un travailleur permanent à temps plein | 65,55 | 70,4 |
| Semaines versées en indemnités de licenciement | 34,05 | 41,9 |

**Source :** Banque mondiale

## G. L'entreprise et l'innovation

L'analyse des données de l'enquête de la Banque mondiale met en évidence des écarts notables entre les PME et les grandes entreprises en matière d'innovation, de certification, d'utilisation des technologies et de croissance :

- **Innovation et R&D :** Les grandes entreprises se distinguent par une activité beaucoup plus soutenue dans l'innovation de procédé (11,1% contre 3,5% pour les PME) ainsi que dans les dépenses de recherche et développement (27,3% contre 4,7%). Cela reflète une capacité supérieure des grandes entreprises à investir dans la R&D, renforçant leur compétitivité et leur adaptation aux évolutions technologiques.

- **Certification et licences technologiques :** Les grandes entreprises prennent également de l'avance en matière de certifications internationales (45,6% contre 16,25%) et de technologies sous licence étrangère (29,5% contre 7,95%). Ces distinctions illustrent leur accès à des normes et technologies avancées, consolidant leur position sur les marchés internationaux.

- **Présence en ligne :** 82,3% des grandes entreprises disposent d'un site web, contre seulement 55,1% des PME. Cette différence souligne la meilleure visibilité des grandes entreprises et leur capacité à saisir de nouvelles opportunités commerciales via le numérique.

- **Croissance des ventes et de l'emploi :** Malgré leurs ressources et leurs innovations, les grandes entreprises enregistrent une croissance annuelle négative des ventes (-0,8%) contre 0,15% pour les PME. En revanche, elles connaissent une hausse plus forte de l'emploi (7,2% contre 4,1% pour les PME), ce qui traduit une création d'emplois significative, même si elle n'est pas encore directement corrélée à la croissance des ventes.

**Tableau 11.** L'entreprise et l'innovation

| | PME | Grande Entreprise |
|---|---|---|
| Pourcentage d'entreprises qui ont introduit une innovation de procédé au cours des 3 dernières années | 3,5 | 11,1 |
| Pourcentage d'entreprises qui ont dépensé en R&D au cours des derniers exercices | 4,7 | 27,3 |
| Pourcentage d'entreprises avec une certification de qualité reconnue internationalement | 16,25 | 45,6 |
| Pourcentage d'entreprises utilisant une technologie sous licence d'entreprises étrangères* | 7,95 | 29,5 |
| Pourcentage d'entreprises ayant leur propre site Web | 55,1 | 82,3 |
| Croissance annuelle réelle des ventes (%) | 0,15 | -0,8 |
| Croissance annuelle de l'emploi (%) | 4,1 | 7,2 |

**Source :** Banque mondiale

Les grandes entreprises se distinguent par leurs performances supérieures en innovation, en qualité et dans l'adoption de technologies avancées, ce qui explique en partie leur progression plus marquée en matière d'emploi. En revanche, les PME, moins présentes dans ces domaines, affichent malgré tout une croissance des ventes légèrement positive, témoignant de leur agilité et de leur capacité à s'adapter au marché local. Ces observations suggèrent que, si les grandes entreprises tirent parti de leur capacité d'investissement pour se développer, les PME demeurent résilientes et innovent à leur échelle.

## III. Les principaux obstacles des entreprises

En ce qui concerne les principaux obstacles auxquels sont confrontés les entreprises, l'enquête menée par la Banque mondiale révèle des différences significatives dans les défis perçus par les PME et les grandes entreprises :

- **Accès au financement :** C'est une priorité pour les deux groupes, bien que l'obstacle soit légèrement plus important pour les grandes entreprises (45,4) que pour les PME (39,8).

- **Corruption et secteur informel :** Les PME se disent beaucoup plus touchées par la corruption (15,55 contre 9,8 pour les grandes entreprises) et les pratiques informelles (8,8 pour les PME, aucun obstacle pour les grandes entreprises), montrant une vulnérabilité plus marquée des PME face à ces défis.

- **Main-d'œuvre et réglementation du travail :** Les grandes entreprises voient des obstacles plus importants liés à une main-d'œuvre insuffisamment formée (7,4 contre 5,15 pour les PME) et à la réglementation du travail (9,6 contre 2,15). Ces entreprises semblent ainsi faire face à des besoins plus complexes en termes de compétences et de gestion de la main-d'œuvre.

- **Instabilité politique et fiscalité :** Ces aspects sont perçus comme un obstacle par les deux types d'entreprises, mais les grandes entreprises expriment des préoccupations légèrement plus prononcées vis-à-vis de l'instabilité politique (11,8 contre 10,6) et des taux d'imposition (5,2 contre 2,35).

- **Accès au foncier, transport et infrastructure :** Les grandes entreprises ne perçoivent pratiquement aucun obstacle dans l'accès au foncier (0) et à l'accès aux tribunaux (0), contrairement aux PME, qui notent quelques difficultés. Cependant, le transport est un obstacle plus important pour les grandes entreprises (1,6 contre 0,75), probablement en raison de leurs besoins logistiques plus vastes.

Les grandes entreprises font face à des contraintes plus marquées en matière d'accès au financement, de formation de la main-d'œuvre et de réglementation du travail. Les PME, quant à elles, sont davantage confrontées à la corruption, à la concurrence du secteur informel et à certains obstacles administratifs. Ces écarts reflètent des priorités différentes selon la taille des entreprises et suggèrent que des politiques de soutien ciblées pourraient être nécessaires pour répondre efficacement à leurs besoins spécifiques.

**Tableau 12.** Le plus grand obstacle des entreprises (% des entreprises)

| | PME | Grande Entreprise |
|---|---|---|
| L'accès au financement | 39,8 | 45,4 |
| L'accès au foncier | 0,5 | 0 |
| Les licences et permis commerciaux | 4,9 | 4,7 |
| La corruption | 15,55 | 9,8 |
| Les tribunaux | 0,75 | 0 |
| La criminalité, le vol et le désordre | 0,6 | 0 |
| la réglementation douanière et commerciale | 5,9 | 3,8 |
| L'électricité | 0,75 | 0,8 |
| La main-d'œuvre insuffisamment formée | 5,15 | 7,4 |
| La réglementation du travail | 2,15 | 9,6 |

| | | |
|---|---|---|
| L'instabilité politique | 10,6 | 11,8 |
| Les pratiques du secteur informel | 8,8 | 0 |
| L'administration fiscale | 1,4 | 0 |
| Les taux d'imposition | 2,35 | 5,2 |
| Le transport | 0,75 | 1,6 |

**Source :** Banque mondiale

Au vu des résultats analysés, plusieurs pistes peuvent être envisagées pour améliorer la performance des entreprises tunisiennes :

• **Renforcer le soutien aux entreprises exportatrices :** Plus de 13 % des entreprises ne réalisent aucun chiffre d'affaires à l'exportation, traduisant une intégration limitée aux marchés internationaux. Il serait pertinent de leur proposer des formations spécialisées, des aides financières ciblées et un meilleur accès aux opportunités à l'étranger.

• **Soutenir le secteur industriel :** Le taux d'entreprises ayant un impôt nul dans ce secteur est trois fois supérieur à la moyenne générale, ce qui montre un potentiel sous-exploité. Des incitations fiscales et des programmes d'investissement pourraient stimuler la production locale et dynamiser ce secteur stratégique

• **Réduire l'inactivité dans le secteur des services :** Ce secteur concentre le plus grand nombre d'entreprises sans chiffre d'affaires. Une étude approfondie des obstacles freinant leur activité permettrait d'identifier des leviers d'action adaptés pour relancer ces entreprises.

• **Structurer davantage le commerce de gros :** L'absence de données fiables sur les bénéfices fiscaux et imposables de ce secteur souligne la nécessité d'améliorer la collecte et la transparence des informations comptables et fiscales.

• **Relancer les activités non commerciales :** Bien que ces structures ne soient pas toujours à but lucratif, une meilleure organisation et un accompagnement financier approprié pourraient renforcer leur efficacité et leur impact.

• **Promouvoir la digitalisation et la modernisation des entreprises :** La transition numérique permettrait d'améliorer la transparence fiscale, d'optimiser la gestion comptable et de réduire les risques de pertes ou d'irrégularités, tout en renforçant la compétitivité globale des entreprises.

# CHAPITRE 2.
## Un essai de positionnement des entreprises

# Chapitre 2.
## Un essai de positionnement des entreprises

Cette partie explore en détail les dynamiques des secteurs privé, public et communautaire en Tunisie. Elle analyse la contribution à l'activité économique ainsi que la démographie du tissu productif ; l'investissement et l'emploi générés par différents types d'entreprises, allant de la micro-entreprise aux grandes entreprises industrielles. Le rapport examine également les défis spécifiques aux entreprises publiques et suit l'évolution des entreprises communautaires. Dans ce rapport, les définitions suivantes sont retenues pour les entreprises privées, publiques et communautaires :

- **Entreprise privée :** il s'agit d'une unité privée à but lucratif, disposant d'un matricule fiscal auprès de la Direction Générale des Impôts (DGI) et immatriculée à la CNSS.
- **Entreprise publique :** il s'agit des coopératives et des établissements publics à caractère non administratif ayant un but lucratif, soumis à l'IS et disposant donc d'un matricule fiscal auprès de la DGI. Le portail de la présidence du gouvernement tunisien fournit un répertoire des entreprises publiques[5] . On distingue quatre catégories d'entreprises publiques :
  - Entreprises publiques
  - Établissement public à caractère non administratif (EPNA)
  - EPNA assimilé à une entreprise publique
  - Établissement public de santé
- **Entreprise communautaire :** il s'agit d'une entreprise régie par le décret-loi n° 15-2022 du 21 mars 2022, publié au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) n°30.

## I. De la contribution des entreprises

Cette section analyse la contribution des entreprises privées et publiques au financement du budget de l'État, à la création d'emplois, à l'investissement total et à la création de richesse.

### A. Contribution au budget de l'Etat

#### 1. L'entreprise privée : Une contribution directe de 13,24% au recettes fiscales de l'Etat et une contribution effective aux mêmes recettes de 53%

Les entreprises privées participent au financement du budget de l'État de deux manières :

- **Directement,** par le paiement de l'impôt sur les sociétés (IS)
- **Indirectement,** en collectant la TVA et l'IRPP de leurs employés

Le rôle des entreprises privées dans les recettes fiscales s'est renforcé au fil du temps. La part de l'IS dans les ressources fiscales de l'État est passée de 12,07% sur la période 1986-2010 à 14,39% entre 2011 et 2022, indiquant que l'imposition directe sur les entreprises devient un levier croissant de financement. En revanche, la part de la TVA a légèrement diminué, passant de 29% à 27,75%.

[5] La liste des entreprises publiques est répertorié dans le lien suivant : http://admin.pm.gov.tn/pm/entreprise/listetablissement.php?lang=fr

Par ailleurs, les entreprises privées collectent l'IRPP de leurs employés. Selon une note de l'IACE (2020), cet IRPP représente 11% des recettes fiscales totales du budget de l'État.

En combinant ces contributions directes et indirectes, les entreprises privées participent effectivement à hauteur de 53% au financement des recettes fiscales de l'État, soulignant leur rôle central dans le soutien au budget national.

**Tableau 13.** Contribution des entreprises privés au budget de l'Etat

| | Moyenne 1986/2010 | Moyenne 2011/2022 | Contribution annuelle moyenne |
|---|---|---|---|
| Part IS collectée dans le total des recettes fiscales (%) **(a)** | 12,07% | 14,39% | 13,24% |
| Part TVA collectée dans le total des recettes fiscales (%) **(b)** | 29% | 27,75% | 28,38% |
| Part IRPP collecté dans le total des recettes fiscales (%) **(c)** | ---------- | | 11% |
| Contribution totale **(a+b+c)** | | | 52 ,62 % |

## 2. L'entreprise publique : Une contribution moyenne de 22,13% au déficit budgétaire

En 2022, les paiements effectués par les entreprises publiques[6] ont augmenté de 1187 MDT, pour atteindre 7620,8 MDT, contre 6 433,7 MDT en 2021.

Dans le même temps, les transferts de l'État vers ces établissements ont connu une progression encore plus marquée. Ils s'élevaient à 8402,2 MDT en 2021, contre 6466,4 MDT en 2020, soit une hausse de 1935,8 MDT. En 2022, ces transferts ont atteint 14 560,6 MDT, enregistrant une augmentation de 6104,4 MDT, soit +72,7% par rapport à l'année précédente.

Les interventions nettes de l'État se situent en moyenne à 2 338 MDT par an, représentant 22,13% du déficit budgétaire. Le niveau d'endettement des entreprises publiques et leur capacité à honorer leurs obligations constituent une pression significative sur le budget de l'État. Cette pression peut être explicite, lorsque l'État a accordé des garanties pour ces dettes, ou implicite, lorsque les entreprises opèrent dans des secteurs vitaux et que l'État s'engage à les soutenir en cas de besoin.

**Tableau 14.** Paiements et transferts des établissements publics vers et depuis le budget de l'État

| | Paiements des entreprises publiques à l'Etat (en MDT | Transfert de l'Etat aux entreprises publiques (En MDT) | Ecart (a) | Solde budgétaire (b) | Contribution de l'écart au solde budgétaire ((a)/(b)) |
|---|---|---|---|---|---|
| 2019 | 6457.6 | 6629.5 | -171,9 | -4061 | 4,23 % |
| 2020 | 6192,4 | 6466 ,4 | -274 | -11615 | 2,36 % |
| 2021 | 6433,7 | 8402,2 | -1968,5 | -10265 | 19,18 % |
| 2022 | 7620,8 | 14560 ,6 | -6939,8 | -11 062 | 62,74 % |
| Moyenne | 6748,97 | 8402,2 | -2338,55 | -9250,75 | 22,13 % |

**Source :** Annexe 9 LF2024

[6] Il s'agit d'un échantillon de 40 entreprises publiques parmi 88 établissements publics sur un total de 114 établissements pour la période 2020-2021, après exclusion de :

- 15 établissements publics n'ayant pas reçu leurs états financiers 2021 et leurs documents d'orientation.
- 07 établissements publics opérant dans le secteur financier exclu de l'échantillon car excédentaires
- 03 caisses de sécurité sociales : CNSS, CNRPS et CNAM
- 01 établissement public hors service (Centre d'étude et de recherche aérienne).

Cet échantillon est jugé représentatif : il occupe 85% des employés du total des 88 entreprises publiques recensées dans le rapport sur les entreprises publiques publié par le ministère des Finances pour la LF 2024, c'est aussi 88% des charges des employés, 96% des résultats nets négatifs, c'est 96% des charges d'exploitation (Pour plus de détail sur les entreprises publiques voir Annexe 09 du ministère des Finance sur les Entreprise publiques)

Le résultat financier des établissements publics impacte les recettes et les dépenses du gouvernement :

**- Détérioration de la situation financière et manque de liquidités :** De nombreuses institutions publiques se trouvent dans l'incapacité de remplir leurs obligations envers l'État, en termes de paiement des dettes fiscales, douanières et des prêts qui leur ont été accordés par l'État et arrivés à échéance, obligeant ainsi l'État à rechercher d'autres ressources à un coût élevé.

**- Augmentation des dépenses :** soutien public direct aux institutions et établissements publics.

**- Recapitalisation :** certaines institutions publiques éprouvent des difficultés à remplir leurs obligations, nécessitant dans la plupart des cas une intervention de l'État pour soutenir la continuité de l'activité.

## B. Contribution à l'emploi

### 1. L'entreprise privée : Une contribution de 43.05% à l'emploi formel total

En 2022, l'emploi formel en Tunisie comptait environ 2 637 011 personnes, réparties entre le secteur public et le secteur privé . Le secteur privé employait 1 865432 salariés. A elles seules, les entreprises privées occupaient 1135141 salariés soit 43.05% de total de l'emploi formel en Tunisie. Les détails sont reproduits dans le tableau suivant.

**Tableau 15.** L'entreprise privé et l'emploi (Situation en 2022)

| | Effectif | Effectif (En % du total) |
|---|---|---|
| **(a) Fonction publique** | 664700,0 | 25,21 |
| Nombre d'agents hors Collectivités Locales | 637000,0 | 24,16 |
| Nombre d'agents des Collectivités Locales | 27700,0 | 1,05 |
| **(b) Entreprises publiques** | 106879,0 | 4,05 |
| **Total secteur public (a+b)** | 771579,0 | 29,3 |
| **(c) Entreprises Privées** | 1 135 141 | 43,05 |
| **(d) Autoentreprises** | 730 291 | 27,69 |
| **Total Secteur privé (c+d)** | 1 865 432 | 70,74 |
| **Total Emploi formel** | 1 865 432 | 100 |

**Source :** Compilation auteur d'après INS

### 2. L'entreprise publique : Une contribution de 4.05% à l'emploi formel total

En 2022, les entreprises publiques employaient 106 879 personnes, soit 14% de l'emploi dans le secteur public, qui compte au total 771 579 fonctionnaires et travailleurs. Cela représente 4,05% de l'ensemble de l'emploi formel dans l'économie tunisienne.

**Figure 1.** Répartition des agents des entreprises publiques par ministère de tutelle (En % de l'effectif total)[9]

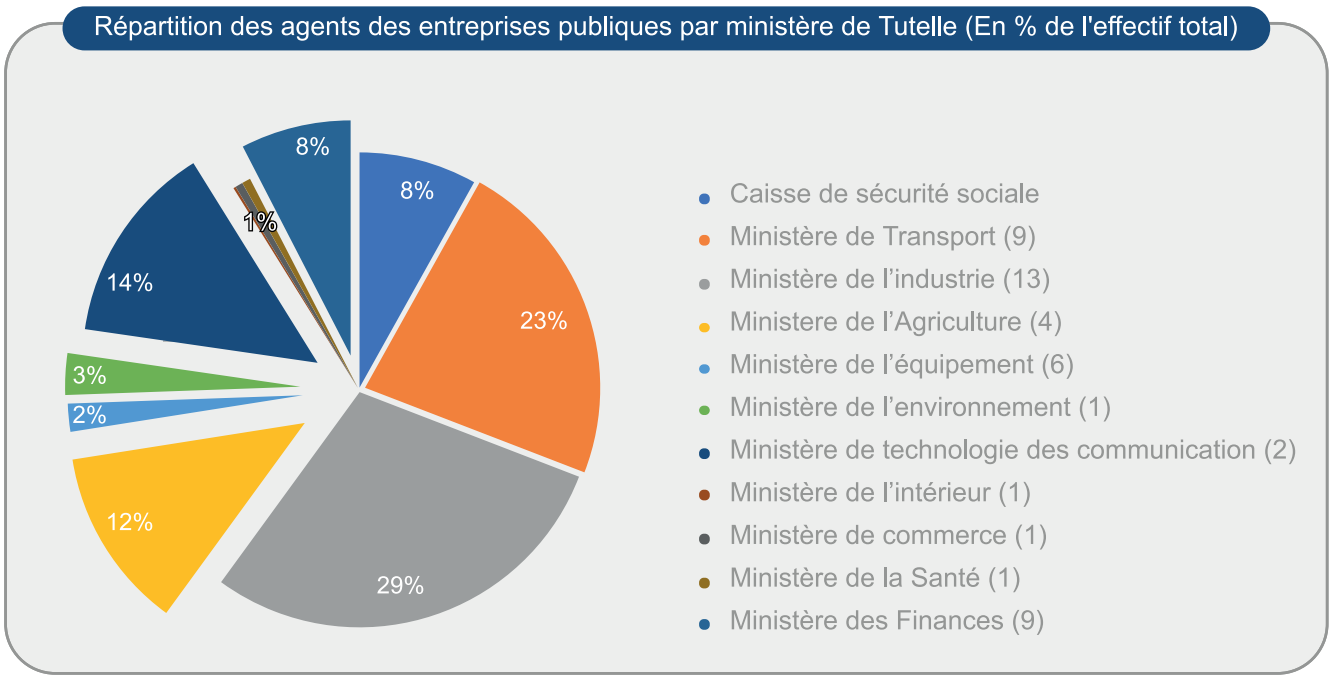


**Source :** Compilation de l'auteur d'après Ministère des Finances

## C. Contribution à l'investissement

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution de la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) des différentes catégories d'entreprises entre 2020 et 2024. Globalement, la tendance est à la hausse pour la majorité des catégories, avec une moyenne générale de 13 272,3 millions de dinars pour l'ensemble des entreprises. Cette progression traduit un maintien relativement élevé de l'investissement productif, malgré les contraintes économiques observées au cours de la période (crise sanitaire, tensions économiques internationales, hausse des coûts des intrants).

Les entreprises non financières demeurent les acteurs dominants, représentant la majeure partie de la FBCF totale (près de 96% du total des entreprises), tandis que les institutions financières n'y contribuent qu'à hauteur d'environ 3,6%.

[9] Figure entre parenthèse de la légende le nombre d'entreprises par ministère. Voir note de Bas de page n° 11 pour plus d'éclaircissement sur la représentativité de l'échantillon.

**Tableau 16.** Contribution des entreprises à l'investissement

| Catégorie | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Moyenne 2020-2024 | Part dans le total de la FBCF des entreprises |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **ENTREPRISES** | 10 756,60 | 12 532,50 | 14 381,70 | 14 379,40 | 14 311,30 | 13 272,30 | 100% |
| **ENTREPRISES NON FINANCIÈRES** | 10 426,00 | 12 123,60 | 13 865,50 | 13 847,80 | 13 693,40 | 12 791,26 | |
| Sociétés non financières | 7 079,30 | 7 140,80 | 9 459,60 | 8 189,30 | 9 030,10 | 8 179,82 | |
| Entreprises publiques | 1 840,10 | 2 245,90 | 2 477,20 | 2 296,30 | 2 532,10 | 2 278,32 | 17,17 |
| Sociétés privées | 8 585,90 | 9 877,70 | 11 388,30 | 11 551,40 | 11 161,40 | 10 512,94 | 79,21 |
| Sociétés privées non financières | 5 239,20 | 4 894,90 | 6 982,50 | 5 893,00 | 6 498,10 | 5 901,54 | 44,46 |
| Entreprises individuelles | 3 346,70 | 4 982,80 | 4 405,80 | 5 658,40 | 4 663,30 | 4 611,40 | 34,75 |
| **INSTITUTIONS FINANCIÈRES** | 330,6 | 408,9 | 516,3 | 531,6 | 617,9 | 481,06 | 3,62 |

**Source :** INS (RNE, 2024)

## 1. L'entreprise privée : Une contribution de 79,21% à l'investissement total des entreprises

Les entreprises privées représentent le principal moteur de la formation brute de capital fixe (FBCF) des entreprises tunisiennes. Sur la période 2020–2024, leur moyenne d'investissement s'élève à 10 512,9 millions de dinars, soit environ 79,2 % du total de la FBCF des entreprises. Ce niveau d'investissement confirme la position dominante du secteur privé dans la dynamique d'accumulation du capital productif et dans le financement de la croissance économique nationale.

L'évolution des données montre une progression soutenue mais non linéaire. Entre 2020 et 2022, les investissements privés sont passés de 8 585,9 MDT à 11 388,3 MDT, soit une augmentation de près de 32,7% en deux ans. Cette montée traduit un redressement vigoureux après le ralentissement économique de 2020 et les premiers effets de la pandémie, avec une relance rapide des activités productives et de nouveaux projets d'investissement, notamment dans les secteurs de l'industrie manufacturière, du commerce, des technologies et de la construction.

À partir de 2023, les niveaux d'investissement des sociétés privées se stabilisent à un niveau élevé (11 551,4 MDT en 2023 et 11 161,4 MDT en 2023, indiquant une maturité de la dynamique d'investissement et une certaine résilience du secteur privé face à un environnement macroéconomique difficile (hausse des taux d'intérêt, inflation, pressions sur la liquidité). Cette stabilité peut également s'expliquer par une meilleure maîtrise des coûts d'investissement et une sélectivité accrue dans les projets, privilégiant les investissements à forte rentabilité ou à valeur ajoutée technologique.

La structure interne du secteur privé révèle par ailleurs un poids important des sociétés privées non financières, dont la FBCF moyenne (5 901,5 MDT, soit 44,5% du total) illustre la prépondérance des activités industrielles et de services productifs. Le reste est constitué de sociétés financières et d'autres entités privées investissant dans des domaines de soutien économique (banques, assurances, capital-risque, etc.).

En somme, les sociétés privées assurent près de quatre cinquièmes de l'investissement total des entreprises, démontrant leur rôle pivot dans la création de valeur, la modernisation du tissu productif et la croissance nationale. Cette dynamique s'appuie sur une base entrepreneuriale solide mais reste tributaire de facteurs de confiance économique et de stabilité politique. Le maintien d'un cadre favorable à l'investissement privé (via des incitations fiscales, une simplification réglementaire et une meilleure intégration au financement bancaire et international) constitue ainsi un levier essentiel pour consolider cette performance et attirer davantage de capitaux productifs.

### 2. L'entreprise publique : Une contribution de 17,17% à l'investissement total des entreprises

Les entreprises publiques, quant à elles, affichent une moyenne de 2 278,3 millions de dinars sur la période 2020 -2024 et une part de 17,17 % de la FBCF des entreprises non financières. Malgré cette part plus limitée que celle du secteur privé, leur rôle demeure stratégique dans la dynamique d'investissement national, notamment dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie et des services publics. On observe une évolution globalement stable avec une légère tendance haussière entre 2020 (1 840,1 MDT) et 2024 (2 532,1 MDT), signe d'un effort de relance de l'investissement public après la crise sanitaire. Cette progression traduit une volonté de l'État de maintenir un niveau d'investissement structurel, indispensable au soutien de la compétitivité globale du pays. Toutefois, la part des entreprises publiques reste relativement faible comparée à celle des sociétés privées, ce qui reflète la poursuite du désengagement progressif de l'État dans certaines activités économiques au profit du secteur privé.

## D. Contribution à la VA

La création de richesse, mesurée par le PIB, résulte de l'activité combinée de tous les acteurs économiques : entreprises privées et publiques, administration et ménages. Sur la période 2020-2024, la richesse annuelle moyenne s'élève à 139 997,12 MDT aux prix courants, tandis que la valeur ajoutée moyenne sur la même période créée par ces agents atteint 132 732,62 MDT. La somme des valeurs ajoutées représente environ 95% du PIB, les 5% restants correspondant à des ajustements tels que les taxes et subventions (impôts indirects nets de subventions).

L'INS (RNE,2024) fournis des informations sur la ventilation de la VA par agent institutionnels en distinguant la VA des Sociétés Non Financières de celle des sociétés financières, de l'administration et des entreprises individuelles mais on ne trouve plus directement une ventilation par agent en distinguant la VA des entreprises privées de celle des entreprises publiques. Pour surmonter cette difficulté nous procédons par le calcul d'un proxy de la VA des entreprises privées en suivant les étapes suivantes :

- **Etape 1 :** *extraire des comptes de la nation*[10] les données par agent institutionnel de la FBCF et de la VA
- **Etape 2 :** Etant donnée qu'on dispose de l'information sur la FBCF des sociétés non financières par type d'entreprise (privées et publiques), on calcule la contribution des entreprises privées dans la moyenne de la FBCF des Sociétés non financières entre 2020 et 2024 ; cette part s'élève à 72%.
- **Etape 3 :** Appliquer cette part (les 72%) à la Valeur ajoutée moyenne des Sociétés non financières pour obtenir la VA des entreprises privées non financières. Cette VA s'élève en moyenne entre 2020 et 2024 à 4 104,36 MD
- **Etape 4 :** en additionnant la VA des sociétés non financières privées obtenu à l'étape 3 à la VA des entreprises individuelles on obtient alors la VA des entreprises privées : Celle-ci s'élève ainsi en moyenne entre 2020 et 2024 à 97 565,72 MD.

En suivant ces étapes on peut ainsi avoir un proxy de la VA des entreprises privées.

[10] **INS, les Comptes de la nation (2024) :** https://www.ins.tn/publication/les-comptes-de-la-nation-2020-2024

## 1. L'entreprise privée : c'est une contribution de 58,69% de la VA de l'ensemble des agents

La valeur ajoutée des entreprises privées a connu une progression soutenue et continue entre 2020 et 2024, passant de 62 121,47 MDT en 2020 à 90 772,15 MDT en 2024, soit une hausse globale de près de 46 % sur la période. Cette évolution traduit une dynamique robuste du secteur privé, confirmant son rôle central dans la création de richesse et dans le soutien de la croissance économique nationale.

La période 2020–2022 est marquée par une forte reprise, avec une augmentation de la valeur ajoutée de 62 121 MDT à 80 888 MDT (+30 % environ). Cette accélération résulte principalement du redressement postpandémique, de la reprise des exportations, et d'un regain d'activité dans plusieurs branches industrielles et de services. Le secteur privé a démontré une résilience significative face aux perturbations économiques, en maintenant ses investissements et en adaptant ses modèles d'affaires à un environnement changeant.

Entre 2023 et 2024, le rythme de croissance ralentit légèrement (+8,1% puis +6,9%), traduisant une phase de stabilisation après la relance initiale. Ce ralentissement peut être attribué à la hausse des coûts de production, à la pression inflationniste, ainsi qu'à des conditions de financement plus contraignantes. Malgré cela, le secteur privé demeure le principal moteur de la valeur ajoutée totale des entreprises, représentant en moyenne près de 80% de la VA totale des entreprises tunisiennes sur la période étudiée.

Sur le plan structurel, la valeur ajoutée moyenne du secteur privé, estimée à 77 901,7 MDT, met en évidence sa poids économique prépondérant. Cette performance confirme la vitalité du tissu entrepreneurial privé tunisien, qui repose sur la diversité de ses acteurs (grandes entreprises, PME et micro-entreprises individuelles) et sa capacité à s'adapter aux fluctuations économiques. Le dynamisme observé souligne également la contribution essentielle du privé à la création d'emplois, à l'innovation et au maintien de la compétitivité nationale.

En somme, la période 2020-2024 révèle un renforcement du rôle du secteur privé dans la production nationale. Malgré un environnement marqué par l'incertitude économique et la contrainte budgétaire, les entreprises privées continuent de porter la croissance, consolidant ainsi leur position comme acteur clé de la relance économique et du développement durable du pays.

## 2. L'entreprise publique : C'est une contribution de 10,52% de la VA de l'ensemble des agents

Les entreprises publiques affichent également une évolution positive de leur valeur ajoutée au cours de la période 2020–2024, passant de 10 857 MDT à 16 361 MDT, soit une progression de 50,7%. Cette hausse, bien que soutenue, s'inscrit dans une logique différente de celle du secteur privé. En effet, la croissance observée découle en grande partie de facteurs conjoncturels, tels que la reprise de la production dans les secteurs stratégiques (énergie, transport, télécommunications) et les ajustements tarifaires opérés dans un contexte inflationniste.

Malgré cette amélioration, le niveau absolu de contribution des entreprises publiques demeure faible comparé à celui du secteur privé. Leur valeur ajoutée moyenne s'établit à 13 963,52 MDT, soit 14,31% de la valeur ajoutée totale des entreprises. Ce déséquilibre souligne le rôle secondaire mais stable du secteur public dans la création de richesse nationale. Il traduit également les limites structurelles auxquelles ces entreprises restent confrontées : faible productivité, gouvernance complexe, endettement élevé et manque de compétitivité.

Si la progression enregistrée entre 2020 et 2022 (+34%) montre une certaine capacité de redressement après la crise sanitaire, la stagnation relative observée à partir de 2023 reflète l'absence de transformations structurelles profondes. La performance du secteur public demeure largement tributaire des interventions de l'État et non de gains d'efficacité interne.
En conclusion, les entreprises publiques conservent un rôle économique et social essentiel, notamment dans la fourniture des services de base et la stabilité du marché intérieur. Toutefois, leur poids relatif dans la valeur ajoutée totale des entreprises reste limité et leur contribution à la croissance économique demeure modeste. Une modernisation de leur mode de gestion, associée à une réforme structurelle de la gouvernance publique

et à une ouverture accrue au partenariat public-privé, apparaît indispensable pour renforcer leur impact économique et leur compétitivité à moyen terme.

**Tableau 17.** Contribution à la VA des agents économiques entre 2020 et 2024 (En MD, les parts en %)

| Secteurs | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Moyenne de la période |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Sociétés non financières (SNF) | 38 775,10 | 43 881,50 | 52 009,30 | 56 251,10 | 58 431,60 | 49 869,72 |
| Entreprises non financières privées | 27 918,07 | 31 594,68 | 37 446,70 | 40 500,79 | 42 070,75 | 35 906,20 |
| Entreprises publiques | 10 857,03 | 12 286,82 | 14 562,60 | 15 750,31 | 16 360,85 | 13 963,52 |
| Sociétés financières (IF) | 4 983,70 | 5 133,30 | 5 640,70 | 6 180,00 | 6 564,80 | 5 700,50 |
| Entreprises individuelles | 34 203,40 | 39 188,80 | 43 441,50 | 44 442,40 | 48 701,40 | 41 995,50 |
| Entreprises privé es | 62 121,47 | 70 783,48 | 80 888,20 | 84 943,19 | 90 772,15 | 77 901,70 |
| VA totale des entreprises | 77 962,20 | 88 203,60 | 101 091,50 | 106 873,50 | 113 697,80 | 97 565,72 |
| Administrations publiques | 23 901,40 | 25 379,20 | 26 490,70 | 26 939,50 | 27 790,10 | 26 100,18 |
| | | | | | | |
| Ménages (y.c entreprises individuelles) | 42 393,60 | 47 910,70 | 52 309,80 | 53 865,60 | 58 831,40 | 51 062,22 |
| Total VA | 110 053,80 | 122 304,70 | 136 450,50 | 143 236,20 | 151 617,90 | 132 732,62 |
| Part de la VA des entreprises privées dans la VA Totale des entreprises | 79,68 | 80,25 | 80,01 | 79,48 | 79,84 | 79,85 |
| Part de la VA des entreprises publiques dans la VA Totale des entreprises | 13,93 | 13,93 | 14,41 | 14,74 | 14,39 | 14,31 |
| Part de la VA des entreprises privées dans la VA Totale | 56,45 | 57,87 | 59,28 | 59,30 | 59,87 | 58,69 |
| part de la VA des entreprises publiques dans la VA Totale | 9,87 | 10,05 | 10,67 | 11,00 | 10,79 | 10,52 |

**Source :** calcul des auteurs d'après l'INS (Comptes de la Nation, 2024)

# II. Principales caractéristiques des entreprises

## A. L'entreprise publique

### 1. L'entreprise publique : Une rémunération annuelle moyenne de 45217 DT par travailleur

L'analyse des rapports publiés par le ministère des Finances sur les entreprises publiques met en évidence plusieurs aspects critiques de leur gestion et de leur performance économique. Elle révèle notamment des informations clés sur l'effectif moyen et la productivité par travailleur[11] .

[11]On se réfère à ce niveau à l'analyse de la situation de 50 entreprises publiques (caisses de sécurité sociales et institutions financières comprises)

En moyenne, chaque entreprise publique emploie 2 017 salariés, ce qui traduit une structure souvent lourde en personnel. Ce surdimensionnement peut être lié à des objectifs sociaux ou politiques, tels que la réduction du chômage, mais il pose des défis importants en matière d'efficacité opérationnelle, de gestion des ressources humaines et de productivité.

Le coût moyen par travailleur s'élève à 45 217 DT par an (soit 3 768 DT par mois)[12] . Comparé aux entreprises privées, ce chiffre peut sembler paradoxal : il pourrait suggérer une productivité individuelle élevée, éventuellement liée à des processus optimisés ou à des incitations à la performance. Toutefois, les entreprises publiques enregistrent fréquemment des déficits chroniques, ce qui nuance cette interprétation. Dans le secteur privé, la productivité est généralement maximisée pour rester compétitive, tandis que dans le secteur public, les priorités peuvent davantage viser la stabilité de l'emploi et la continuité des services.

La structure de la rémunération dans les entreprises publiques, organisée par ministère de tutelle, est présentée dans le tableau suivant.

**Tableau 18.** La rémunération dans les entreprises publiques

| Ministère de tutelle[13] | Nombre d'agents | Nombre moyen d'agent par Entreprise | Charge des agents (En MD) | Rémunération par agent (en mD) | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Annuelle | Mensuelle |
| Caisse de sécurité sociale (3) | 8659 | 2886 | 322,8 | 37,279 | 3,107 |
| Ministère de Transport (9) | 24321 | 2702 | 936,4 | 38,502 | 3,208 |
| Ministère de l'industrie (13) | 31176 | 2398 | 1570,2 | 50,366 | 4,197 |
| Ministère de l'Agriculture (4) | 13342 | 3336 | 285 | 21,361 | 1,78 |
| Ministère de l'équipement (6) | 2055,6 | 343 | 88,7 | 43,15 | 3,596 |
| Ministère de l'environnement (1) | 3053 | 3053 | 109,5 | 35,866 | 2,989 |
| Ministère de technologie (2) | 14804 | 7402 | 709,5 | 47,926 | 3,994 |
| Ministère de l'intérieur (1) | 177 | 177 | 7,8 | 44,068 | 3,672 |
| Ministère de commerce (1) | 558 | 558 | 25,4 | 45,52 | 3,793 |
| Ministère de la Santé (1) | 630 | 630 | 25,3 | 40,159 | 3,347 |
| Ministère des Finances (9) | 8103 | 900 | 755,1 | 93,188 | 7,766 |
| | | | | | |
| Total des agents | 106878,6 | -- | -- | -- | -- |
| Nombre Moyen d'Agent par entreprise | -- | 2217 | -- | -- | -- |
| Charge Salariale (En MDT) | -- | -- | 4835,7 | -- | -- |
| Rémunération annuelle moyenne (mDT) | -- | -- | -- | 45,217 | -- |
| Rémunération mensuelle Moyenne (mDT) | -- | -- | -- | -- | 3,768 |

**Source :** Notre compilation d'après ministère des Finances

## 2. L'entreprise publique : Un déficit de 2981 MD et des pertes chroniques

Parmi les entreprises publiques tunisiennes, l'analyse porte sur 88 d'entre elles, dont les résultats d'exploitation ont été consolidés. En 2020, ces entreprises ont affiché un déficit total préoccupant de 2981 millions de dinars tunisiens (MDT). Ce déficit montre que l'ensemble de ces entreprises a subi des pertes importantes, remettant

[12]Voire le chapitre 4 (Focus sur l'industrie manufacturière) où la rémunération moyenne par travailleur est loin inférieure à la rémunération des entreprises publiques.
[13]Figure entre parenthèse le nombre d'entreprises publiques sous tutelle de chaque ministère

en cause leur viabilité économique. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. Certaines entreprises sont confrontées à une gestion inefficace, à des contraintes structurelles ou à une régulation lourde. D'autres doivent appliquer des tarifs sociaux inférieurs aux coûts réels de production, ce qui pèse sur leur rentabilité. Ces pertes ont été partiellement compensées par des subventions d'exploitation, qui se sont élevées à 3482 MDT en 2020. Les charges d'exploitation totales ont atteint environ 28470 MDT, ce qui alourdit le budget de l'État et limite sa capacité à investir dans d'autres secteurs prioritaires comme l'éducation, la santé ou les infrastructures. En 2021, le déficit s'est réduit à environ 1129 MDT, reflétant une meilleure gestion ou des efforts de restructuration.

Il est important de noter que ces 88 entreprises font partie d'un ensemble plus large de 114 entreprises publiques, mais seules celles-ci ont publié des résultats consolidés sur cette période.

Cette analyse souligne la nécessité de réformes profondes pour améliorer la performance, renforcer la gestion et accroître la transparence. Ces mesures sont essentielles pour préserver la viabilité économique des entreprises publiques et limiter leur impact sur les finances publiques.

**Tableau 19.** Résultats d'exploitation des entreprises publiques

| Situation de 88 entreprises | Subvention d'exploitation | Charges d'exploitation | Résultats d'exploitation |
|---|---|---|---|
| 2020 | 3 482 | 28 470 | -2 981 |
| 2021 | - | 34 022 | -1 129 |

**Source :** ministère des Finances

L'analyse de la structure de la dette des entreprises publiques envers l'État sur la période 2020 2022 met en lumière cinq composantes principales : les taxes et redevances dues, les emprunts et avances de trésorerie, les dettes diverses, les parts de bénéfices versées à l'État, ainsi que les bonifications.

- Taxes et redevances dues : elles constituent la part la plus importante de la dette envers l'État, passant de 47% en 2020 à 50,1% en 2021, puis à 50,3% en 2022. Cette progression sur la période 2020-2022 montre que les obligations fiscales des entreprises envers l'État ont augmenté, ce qui peut refléter des ajustements fiscaux ou une hausse des redevances imposées par le gouvernement.

- Emprunts et avances de trésorerie : ils représentaient 40,6% de la dette en 2020. Cette proportion a diminué à 36,7% en 2021 avant de remonter légèrement à 37,6% en 2022. Cette évolution peut indiquer une dépendance décroissante des entreprises à l'égard des emprunts de trésorerie, remplacés par un recours plus prononcé au secteur bancaire.

- Dettes diverses : elles constituent une part plus modeste de la dette totale, passant de 9,7% en 2020 à 10,7% en 2021, puis se stabilisant à 9,9% en 2022. Cela montre que les obligations autres que les taxes et les emprunts restent globalement stables, malgré leur faible poids relatif.

- Parts de bénéfices versées à l'État : ces montants sont faibles mais relativement constants, passant de 2,2% en 2020 à 2,1% en 2021, puis à 1,5% en 2022. Cette baisse progressive pourrait être liée à une diminution des bénéfices des entreprises publiques ou à des ajustements dans les politiques de distribution des dividendes.

- Bonifications : leur part est marginale, avec 0,5% en 2020, 0,4% en 2021 et 0,6% en 2022. Bien que leur impact soit limité, cette légère hausse peut refléter une augmentation des aides de l'État pour soutenir certaines activités spécifiques.

L'analyse de la structure de la dette envers l'État montre que les taxes et redevances ainsi que les emprunts de trésorerie demeurent les principaux composants. La part des taxes a légèrement augmenté au fil des ans, indiquant une charge fiscale croissante pour les entreprises. La diminution de la part des emprunts de trésorerie pourrait signaler un recours moindre aux crédits d'État, ce qui peut refléter soit une amélioration de la situation financière des entreprises, soit une évolution de la politique d'octroi de prêts.

**Tableau 20.** Structure de la dette des entreprises publiques

| Composante | 2020 | | 2021 | | 2022 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Montant (En MDT) | Part (%) | Montant (En MDT) | Part | Montant (En MDT) | Part (%) |
| Taxes et redevances | 3568,3 | 47 | 4396,6 | 50,1 | 5382,7 | 50,3 |
| Emprunts et avances de trésorerie | 3080,1 | 40,6 | 3223 | 36,7 | 4025,4 | 37,6 |
| Dettes diverses | 735,2 | 9,7 | 940,4 | 10,7 | 1053,4 | 9,9 |
| Parts de bénéfices versées à l'État | 163,6 | 2,2 | 183,6 | 2,1 | 165,1 | 1,5 |
| Bonifications | 39,7 | 0,5 | 32,6 | 0,4 | 65,4 | 0,6 |
| Total | 7586,9 | 100 | 8776,2 | 100 | 10692 | 100 |

**Source :** ministère des Finances

L'analyse de l'évolution de la dette et des créances de 43 établissements envers l'État pour les années 2020 à 2022 montre :

- En 2021, la dette a augmenté de 15,7%, atteignant 8 776,20 millions de dinars. Cette hausse résulte probablement d'une augmentation des obligations financières des établissements envers l'État.

- En 2022, la dette a de nouveau progressé de 21,8%, pour atteindre 10 692,07 millions de dinars. Cette croissance continue reflète un accroissement des obligations financières, probablement lié à une hausse des dépenses ou à des modifications des conditions de crédit.

**Concernant les créances :**

- En 2021, elles ont augmenté de 12,4%, atteignant 6 910,12 millions de dinars, ce qui peut indiquer une meilleure collecte ou un cumul de créances par l'État.

- En 2022, les créances ont légèrement progressé de 1,9%, pour atteindre 7 043,56 millions de dinars, montrant une quasi-stagnation par rapport à l'année précédente et suggérant des difficultés à accroître les créances malgré la hausse de la dette.

**Figure 2.** Evolution des créances et de la dette des entreprises publiques

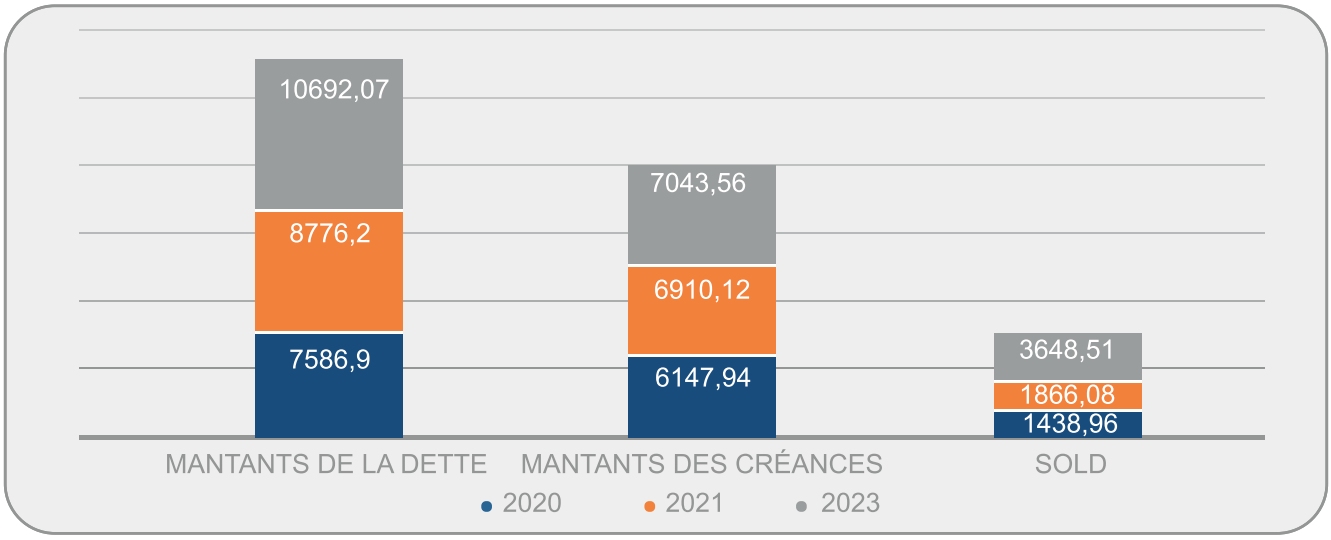


**Source :** ministère des Finances

L'évolution de la dette et des créances d'une année à une autre laisse montrer qu'en 2022 le solde a presque doublé, par rapport à 2021, avec une augmentation de 95,5 %, atteignant 3 648,51 millions de dinars. Cela montre une accélération de l'écart entre les dettes et les créances, signifiant que la dette des établissements envers l'État augmente bien plus rapidement que les créances, creusant ainsi le déficit.

L'évolution de la dette et des créances d'une année à l'autre montre qu'en 2022, le solde a presque doublé par rapport à 2021, avec une augmentation de 95,5%, atteignant 3648,51 millions de dinars. Cela montre une accélération de l'écart entre les dettes et les créances, signifiant que la dette des établissements envers l'État augmente bien plus rapidement que les créances, creusant ainsi le déficit.

La figure montre une détérioration de la situation financière des entreprises publiques vis-à-vis de l'État entre 2020 et 2022. La dette a augmenté de manière significative chaque année, tandis que la croissance des créances a ralenti. En conséquence, le solde négatif a presque doublé en 2022, ce qui pourrait indiquer une pression financière croissante pour ces établissements. Pour améliorer la situation, il serait nécessaire d'envisager des mesures pour réduire la dette ou pour accroître les créances, afin de rétablir un équilibre financier.

## 3. L'entreprise publique : En moyenne 9809 MDT de Subventions

Les transferts financiers de l'État vers les entreprises et établissements publics se présentent sous formes de subventions et de prêts :

- Subventions d'exploitation et d'équilibre : Cette catégorie représente la plus grande part des transferts de l'État. On observe une augmentation notable d'année en année, passant de 5488,4 millions de dinars en 2020 à 7394,8 millions en 2021, puis à 13638,3 millions en 2022. Cette progression pourrait indiquer un besoin accru de financement pour couvrir les dépenses opérationnelles des établissements publics ou pour maintenir leur équilibre budgétaire.

- Subventions d'investissement et d'augmentation de capital : Les montants dans cette catégorie sont relativement stables, mais il y a eu une légère baisse entre 2021 (566,4 MDT) et 2022 (555,2 MDT). Cela peut refléter un ralentissement dans les investissements publics ou une stabilisation des besoins en capital pour ces établissements.

- Prêts du Trésor et prêts refinancés : Cette catégorie montre une tendance à la baisse sur la période. Les prêts sont passés de 534,8 MDT en 2020 à 441,2 MDT en 2021, puis à 367,1 millions en 2022. Cette diminution pourrait indiquer une réduction de la dépendance des établissements publics envers les prêts d'État ou une amélioration de leur capacité de financement interne.

En corollaire, bien que les subventions d'exploitation et d'équilibre augmentent de manière marquée, les autres formes de soutien financier, comme les subventions d'investissement et les prêts, sont soit stables soit en baisse.

**Figure 3.**Les transferts financiers de l'Etat aux entreprises publiques

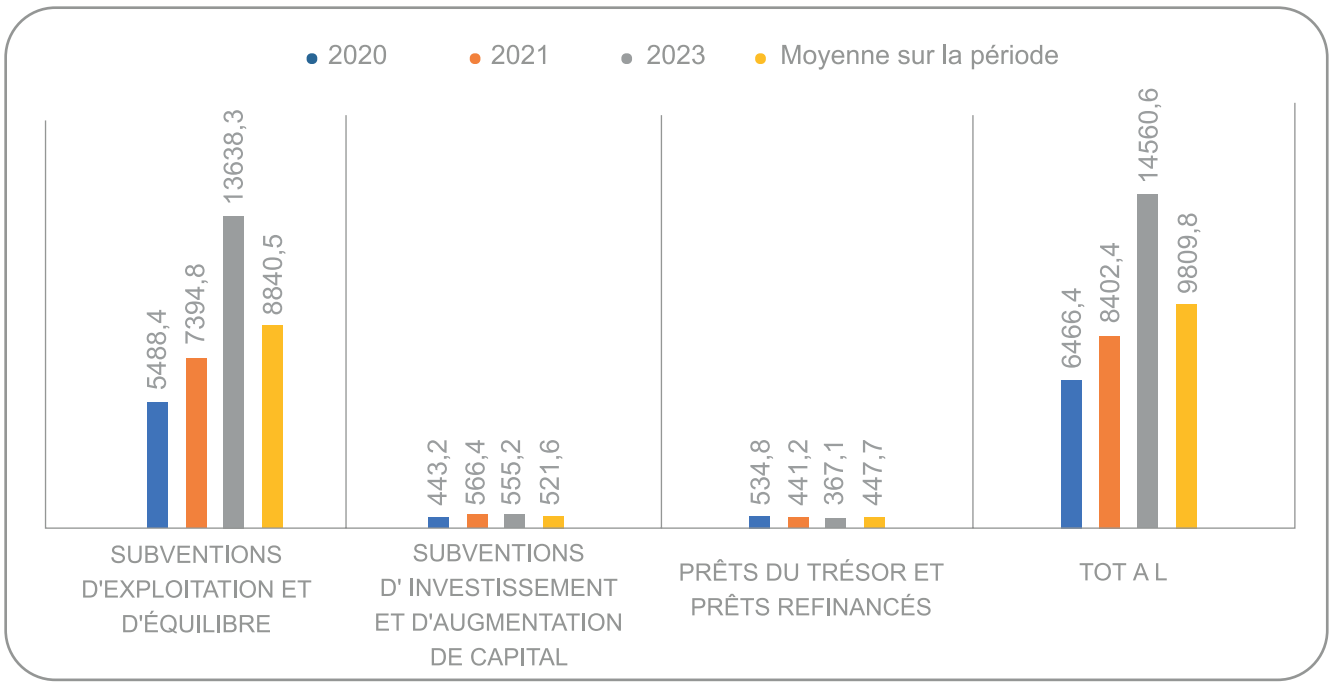


**Source :** ministère des Finances

## 4. L'entreprise publique : Un taux d'investissement de 14.6 %

Le taux d'investissement des entreprises publiques, à 14,6%, reste inférieur de trois points à la moyenne nationale et représente à peine la moitié de celui du secteur privé. Ce niveau relativement faible traduit une sous-capitalisation et une capacité limitée en matière de croissance et d'innovation. Un investissement suffisant est crucial pour moderniser les infrastructures, adopter de nouvelles technologies et améliorer l'efficacité opérationnelle. Sans un effort soutenu, les entreprises publiques risquent de devenir obsolètes, peu compétitives et moins capables de répondre aux attentes des usagers ou des clients.

Bien que 14,6% puisse permettre une certaine modernisation, son impact dépend largement de la répartition et de l'utilisation des fonds. Le financement repose généralement sur des subventions publiques ou sur l'endettement : si les subventions prédominent, elles peuvent alourdir le fardeau budgétaire, surtout lorsque l'entreprise affiche des résultats négatifs ; si l'investissement est financé par endettement, le niveau d'endettement augmente, avec des implications pour la viabilité à long terme.

L'efficacité de cet investissement dépend de sa priorisation stratégique. Lorsqu'il est dirigé vers des projets productifs, il peut générer des gains d'efficacité et contribuer à réduire les déficits d'exploitation. En revanche, un investissement mal orienté ou mal géré risque de ne pas produire les bénéfices attendus, de compromettre la durabilité des infrastructures et d'entraîner des coûts de maintenance élevés. Dans des secteurs concurrentiels, un faible investissement peut également rendre l'entreprise moins attractive par rapport au secteur privé, notamment si elle ne peut offrir des services modernes et fiables.

Pour que le taux d'investissement de 14,6% soit réellement bénéfique, il est essentiel de mettre en place des mécanismes rigoureux de suivi et d'évaluation, avec des critères de performance clairs. Une planification stratégique et une gestion attentive sont indispensables pour que les ressources contribuent effectivement à la productivité, à l'efficacité et à la modernisation, tout en évitant de représenter un coût financier excessif pour l'État.

**Tableau 21.** Positionnement de l'investissement des entreprises publiques

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | Moyenne 2018 /2022 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Taux d'investissement | 19,6 | 19,4 | 15,8 | 15,9 | 16,5 | 17,4 |
| Taux d'investissement des S.N.F | 27,1 | 27,5 | 18,3 | 19,7 | 21,3 | 22,8 |
| Entreprises publiques | 16,4 | 16,6 | 12,5 | 13,4 | 14,3 | 14,6 |
| Sociétés privées | 34,5 | 35,3 | 21,7 | 23,5 | 25,8 | 28,2 |

**Source :** Calcul des auteurs d'après INS et ministère des Finances

## B. L'entreprise Communautaire

Introduites en Tunisie en mars 2022, les entreprises communautaires sont encore récentes. Les évaluer après un peu plus de deux ans demeure prématuré, d'autant que les données disponibles se limitent principalement aux secteurs d'activité et aux zones géographiques d'implantation. Chaque entreprise de ce type compte au moins 50 actionnaires locaux ou régionaux. Conformément à l'article 2 du décret fondateur, l'objectif principal est de promouvoir la justice sociale et la répartition équitable des richesses, en exerçant collectivement une activité économique au sein de l'espace géographique des fondateurs.

Plusieurs questions clés se posent : combien d'entreprises communautaires ont été créées depuis mars 2022 jusqu'à fin décembre 2024 ? Dans quels secteurs et où sont-elles implantées ? Quel est le capital moyen ? Les réponses varient selon les sources et restent difficiles à établir. La création d'une entreprise communautaire suit plusieurs étapes : publication au Journal officiel de la République tunisienne (JORT), immatriculation auprès du bureau de contrôle des impôts, inscription au Registre national des entreprises (RNE), et éventuellement enregistrement auprès de la Douane tunisienne pour obtenir un identifiant.

Cette complexité rend le comptage des entreprises délicat : faut-il les considérer dès la publication au JORT, à l'immatriculation au RNE, ou uniquement à l'entrée en production ? Les divergences entre sources illustrent ce défi. Selon le gouvernement, 120 entreprises étaient inscrites au RNE début décembre 2024 (160 fin février 2025). Selon le RNE, seules 64 avaient été effectivement créées, dont 42 ont reçu un financement global de 12 millions de dinars. Parmi elles, seulement 22 entreprises (soit environ 50%) ont réellement démarré leurs activités.

Ainsi, sur 268 annonces publiées au JORT, seulement une vingtaine d'entreprises communautaires sont effectivement entrées en production. Ce constat révèle des blocages juridiques, administratifs, financiers et organisationnels qui freinent la concrétisation des projets, malgré l'intérêt affiché et les annonces officielles.

### 1. Les entreprises communautaires : 56% des annonces de création d'entreprises communautaires sont créées dans l'agriculture & de la pêche

Depuis la promulgation du décret n° 15 2022 en mars 2022 et jusqu'au 31 décembre 2024, 268 annonces de création d'entreprises communautaires ont été publiées dans différents numéros du JORT. Parmi elles, 150 concernent le secteur agricole et de la pêche, qui domine largement. Les secteurs de la prestation de services (35 entreprises) et du transport (18 entreprises) suivent, tandis que le tourisme enregistre 17 nouvelles entreprises.

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution sectorielle des entreprises communautaires (Mars 2022- 31 décembre 2024)[14] .

[14] Il y'a lieu de noter qu'une entreprise communautaire peut être active dans plusieurs secteurs (agriculture et services, industrie et extraction minières, ....) . On a reproduit dans le tableau 26 l'activité principale cité en premier rang dans la publication au JORT des annonces légales et on n'a pas considérer les autres activités citées en deuxième ligne.

**Tableau 22.** Répartitions sectorielles des annonces de création d'entreprises communautaires (Secteur cité en premier rang)

| Type de sociétés | 2022 | 2023 | 2024 | Total cumulé |
|---|---|---|---|---|
| Transport | 1 | 8 | 9 | 18 |
| Agriculture | 3 | 54 | 93 | 150 |
| Tourisme | | 6 | 11 | 17 |
| Bâtiment & construction | | 2 | -- | 2 |
| Service | 1 | 5 | 29 | 35 |
| Jardinage et environnement | 1 | 4 | 3 | 8 |
| Energie | | 1 | -- | 1 |
| Culture & loisir | 1 | 3 | 2 | 1 |
| Extraction minière | 1 | 3 | 3 | 7 |
| Médias et communication | | 1 | -- | 1 |
| Textile & habillement | 1 | 2 | -- | 3 |
| Industrie | | 1 | 9 | 10 |
| Artisanat | | -- | 9 | 9 |
| Commerce | -- | -- | 1 | 1 |
| Total | 9 | 90 | 169 | 268 |

**Source :** Données collectées du JORT des annonces (Divers numéros)

**Figure 4.** Evolution du nombre d'entreprises communautaires (Situation des annonces à la fin de chaque année)

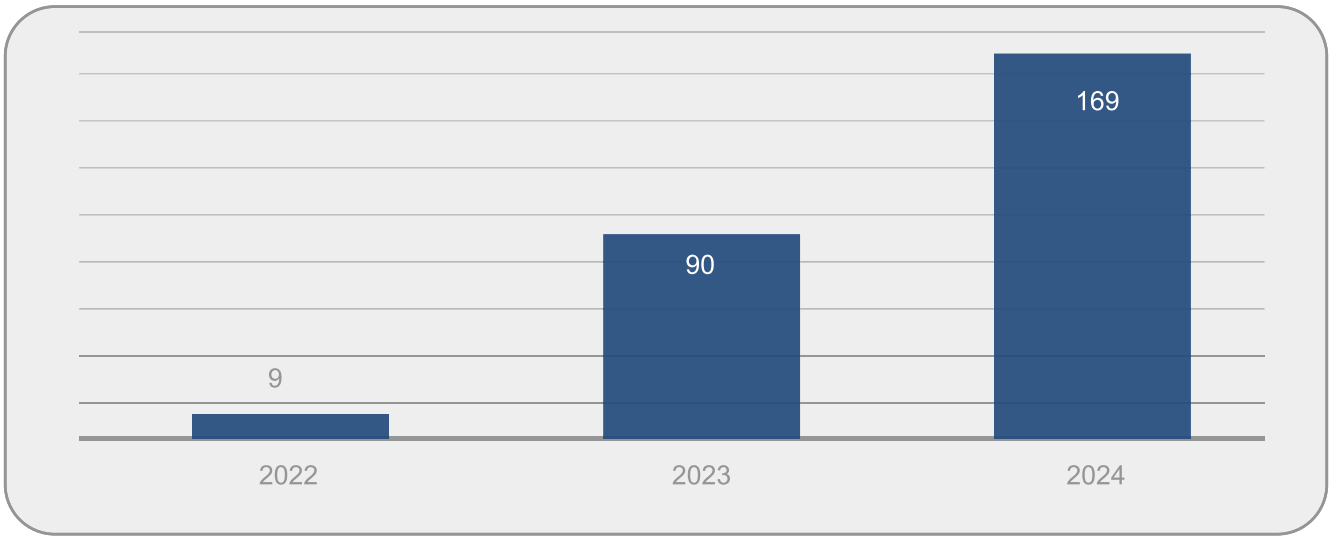


**Source :** Calcul de l'auteur d'après JORT des annonces légales (Divers numéros)

## 2. L'entreprise communautaire : 60 % des annonces de création d'entreprises sont localisées dans les Districts III et IV

La répartition géographique des annonces de création d'entreprises communautaires par gouvernorat pour les années 2022, 2023 et 2024 montre une forte progression. En 2022, seulement 9 annonces ont été enregistrées, alors qu'en 2023, leur nombre a fortement augmenté pour atteindre 90 annonces, soit environ 10 fois plus[15] qu'en 2022. Cette hausse s'explique notamment par plus de communication, d'événements et de visibilité autour des entreprises communautaires. En 2024, les annonces ont encore augmenté, pour un total de 169, ce qui montre une tendance continue à la croissance.

**Tableau 23.** Répartition géographique et par année des annonces de création d'entreprises communautaires

| Gouvernorat | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|---|---|---|
| Jendouba | 1 | 8 | 6 |
| Beja | 1 | 3 | 23 |
| Bizerte | | 2 | 5 |
| Le Kef | | | 8 |
| DISTRICT I | 2 | 13 | 42 |
| Ariana | | 1 | 1 |
| Tunis | | 2 | 5 |
| Nabeul | 1 | 2 | 3 |
| Manouba | | 2 | 2 |
| Zaghouan | | 1 | 7 |
| Ben Arous | | | 4 |
| DISTRICT II | 1 | 8 | 22 |
| Kasserine | | 8 | 11 |
| Siliana | | 7 | 9 |
| Mahdia | 2 | 2 | 4 |
| Sousse | | | 4 |
| Kairouan | | 7 | 9 |
| Monastir | | | 11 |
| DISTRICT III | 2 | 24 | 48 |
| Gafsa | 3 | 20 | 6 |
| Sidi Bouzid | 1 | 11 | 10 |
| Sfax | | 2 | 22 |
| Tozeur | | 1 | 10 |
| DISTRICT IV | 40 | 34 | 48 |
| Gabes | | 5 | 1 |
| Médenine | 9 | 5 | 3 |
| Kebili | | 1 | 5 |
| Tataouine | | | |
| DISTRICT V | 0 | 11 | 9 |
| | | | |
| Total | 9 | 90 | 169 |

**Source :** Données collectées du JORT des Annonces (Divers Numéros)

[15] Il faut relativiser ce rapport car le nombre d'entreprises communautaires enregistrées en 2022 couvre le dernier trimestre de l'année alors que les 90 entreprises créées en 2023 sont dénombrées le long de l'année.

Le gouvernorat de Gafsa enregistre le plus grand nombre cumulé d'annonces de création d'entreprises communautaires, avec 29 cas, suivi de Béja (27), Sfax (24) et Sidi Bouzid (22). Les districts III et IV concentrent à eux seuls 56,53 % de ces initiatives.

Paradoxalement, jusqu'à la fin de l'année 2024, Tataouine n'a enregistré aucune nouvelle entreprise communautaire, alors que d'autres gouvernorats, dans une situation similaire l'année précédente, ont connu une progression, notamment Sousse, Le Kef, Monastir et Ben Arous. Cette situation pourrait refléter un manque d'activités ou d'opportunités spécifiques dans la région.

Les variations géographiques sont marquées : Gafsa est passé de 3 cas en 2022 à 20 en 2023, tandis que certains gouvernorats, comme Ariana, Zaghouan et Kebili, restent à des niveaux très faibles (1 cas seulement en 2023). Ces différences traduisent probablement des disparités liées aux ressources, aux infrastructures ou à d'autres facteurs contextuels propres à chaque région.

**Figure 5.**Nombre d'entreprises communautaires au stade de l'annonce au JORT (Situation fin 2024)

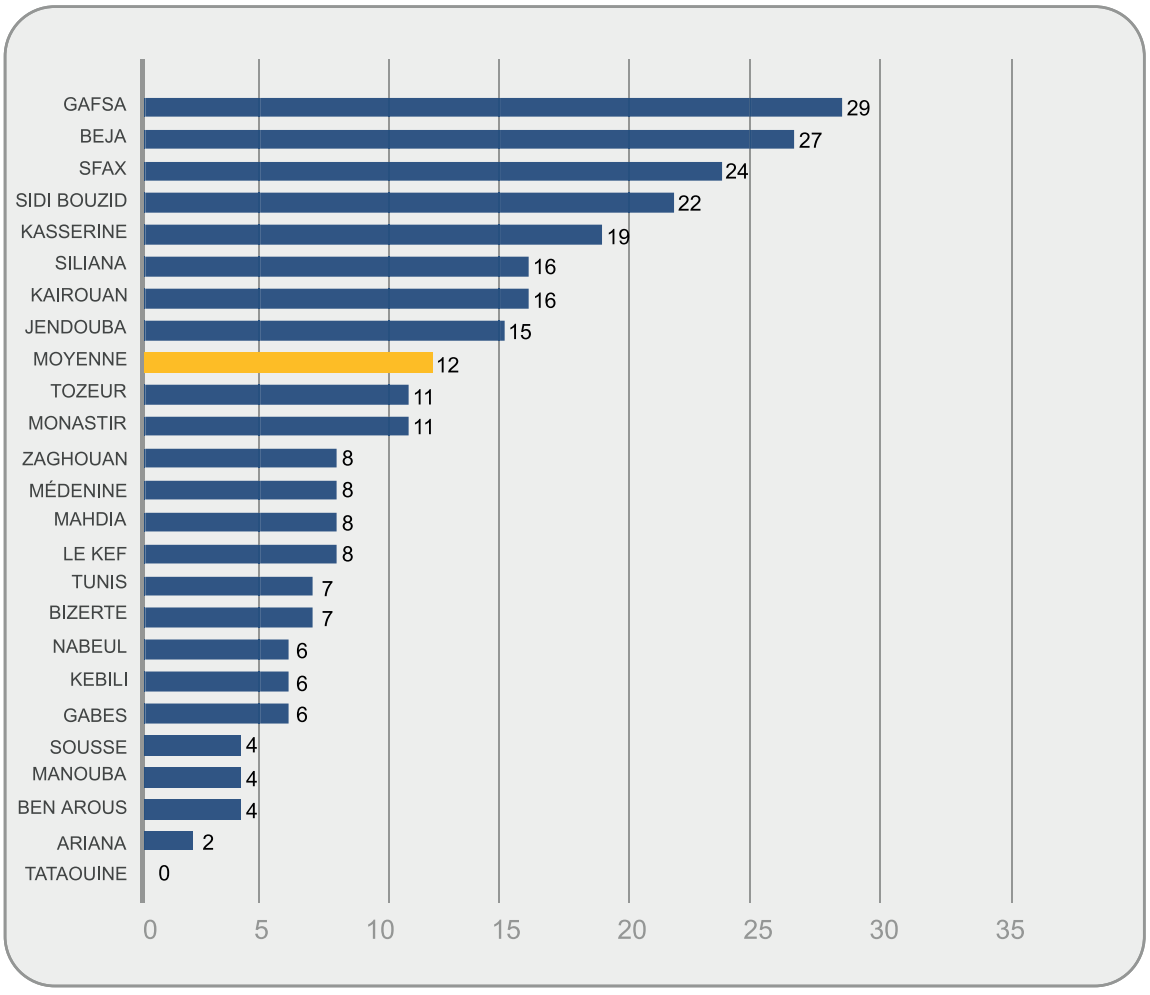


**Source :** Calcul des auteurs d'après le JORT des annonces légales

## C. L'entreprise privée

L'analyse de la situation de l'entreprise privée est souvent menée par taille. La classification par taille des entreprises notamment dépendra des informations disponibles et sera basée sur les données fournies par l'une des sources institutionnelles[16] suivantes : INS, APII et Banque mondiale. Généralement l'information retenu prendra en considération les effectifs des salariés comme critère de définition de la taille d'une entreprise.

Par ailleurs, des divergences peuvent apparaitre non seulement entre les trois structures mais plutôt au sein de la même institution ou structure en référence à l'activité, pour l'INS par exemple, ou en référence à l'aspect institutionnel de l'étude, pour la Banque mondiale.

**Tableau 24.** Typologie de la classification des entreprises

| | | Autoentrepreneur | Micro-entreprise | PME | Moyenne entreprise | Grande entreprise |
|---|---|---|---|---|---|---|
| INS | **Industrie** | Pas de salariés | < 10 salariés | 10-199 Salariés | 50-199 salariés | ≥ 200 salariés |
| | **Commerce/Services** | Pas de salariés | < 5 salariés | 5-49 Salariés | 10-49 salariés | ≥ 50 salariés |
| APII | **Industrie** | Pas de salariés | < 10 salariés | 10-199 Salariés | 50-199 salariés | ≥ 200 salariés |
| Banque mondiale | Définition dans les publications institutionnelles | Pas de salariés | < 10 employés | 10-249 employés | 50–249 employés | ≥ 250 employés |
| | Définition utilisée par Enterprise Surveys dans le cadre des enquêtes | Pas de salariés | Non incluse (< 5 exclus) | 5-99 employés | 20–99 employés | ≥ 100 employés |

**Source :** Compilation auteurs

Il s'ensuit de ces définitions que les chiffres relatifs à l'entreprise privée tunisienne doivent être manipulés avec prudence, car elle présente plusieurs biais :

- La proportion d'entreprises inactives, dont les entrepreneurs n'ont pas entamé les procédures de dissolution, est importante et pèse sur la part des entreprises individuelles.
- Le non-respect de l'obligation de consolidation des comptes ou la constitution de holdings fausse également les données sur les grandes entreprises, en particulier en raison du manque d'informations sur les bénéficiaires effectifs.

[16] **INS (Institut National de la Statistique Tunisie) :Site officiel :** http://www.ins.tn139
**APII (Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation)** :Site officiel : http://www.tunisieindustrie.nat.tn311
**Banque Mondiale (World Bank Group) :**
- Portail principal : https://www.worldbank.org
- Portail des rapports et documents : https://documents.worldbank.org45

**Enterprise Surveys (Banque mondiale) :**
- Portail des enquêtes d'entreprises : https://www.enterprisesurveys.org61216
- Accès direct aux données : https://www.enterprisesurveys.org/en/data12
- Méthodologie et description des indicateurs : https://www.enterprisesurveys.org/content/dam/enterprisesurveys/documents/methodology/Indicator-Description.pdf16

## 1. La Micro-entreprise

Bien que la définition de la microentreprise soit claire (voir ci-dessus), les données économiques qui lui sont directement associées ne sont pas disponibles et rendues public (CA, Production, VA, impôts, …), on y trouve dans le RNE (INS) des infos sur le nombre des entreprises par taille, par secteur et par région. Par ailleurs, l'INS publie les données économiques **des agents institutionnels** : Ménages, État et entreprises ; on y trouve beaucoup d'informations sur la production, la répartition et l'accumulation du capital réparti par agent institutionnel[17] mais pas par taille d'entreprise ou par secteur (public v/s privé).

Les données sur les microentreprises peuvent être déduites des « comptes de la nation » publié par l'INS, un rapprochement avec l'agent « ménage » sera effectué ; en effet, au sens de la comptabilité nationale, la catégorie « ménages » inclut à la fois les opérations des Personnes Physiques et celles des Personnes Morales, constituées en entreprises individuelles[18] . Ces dernières sont assimilées aux microentreprises, dès lors que les entreprises individuelles employant plus de 10 salariés dans l'industrie ou plus de 5 dans les services marchands sont déjà recensées parmi les entreprises.

En comptabilité nationale, l'INS retient la typologie suivante des agents institutionnels :

**Tableau 25.** Tailles des entreprises : RNE V/S Comptabilité Nationale

| Agents institutionnels de la comptabilité Nationale | | | Rapprochement avec la taille des entreprises |
|---|---|---|---|
| Entreprises | Sociétés Non Financières | | PME & Grandes entreprises |
| | Sociétés Financières | Institutions de crédits | |
| | | Compagnies d'assurances | |
| | | Auxiliaires financiers | |
| Ménages | Entreprises individuelles | | Microentreprises |
| | Personnes physiques | ---------- | |
| Etat | Administration Centrale | Les EPNA, l'EPA et les EPS sont déjà comptabilisés entant qu'entreprises d'après DGI | |
| | Collectivités Publiques Locales | | |
| | Caisses de sécurités sociales | | |

**Source :** compilation auteurs d'après INS

[17] Les comptes de la nation constitue une référence de base pour disposer d'information économiques et financières sur les agents économiques ; ces informations capitales ne sont pas malheureusement ventilées, pour l'agent entreprise par taille mais on y trouve une distinction fonctionnelle : Sociétés financières et sociétés non financières sans avoir même à distinguer entre ce qui est public et ce qui est privé .

[18] La micro-entreprise, selon l'INS, désigne les unités économiques de très petite taille, généralement sans comptabilité complète, souvent opérant dans le secteur informel, employant moins de 6 salariés et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 1 million de dinars. L'entreprise individuelle peut être de toute taille, tant qu'elle n'a pas de personnalité morale distincte, et peut opter pour différents régimes fiscaux, dont celui de la micro-entreprise (micro-fiscal) ou le régime réel.

Sauf indications contraires, dans la suite du rapport on se réfère à la définition retenue par l'INS dans la définition de la taille d'entreprise.

## a. Les microentreprises : une base dominante avec 86,9% des entreprises employeuses mais à faible progression et 10,9% du tissu économique

À la date de rédaction de ce rapport, les seules informations publiques disponibles sur le tissu productif tunisien proviennent de l'INS (RNE)[19] . Les données administratives plus détaillées, notamment celles de la DGI et de la CNSS, restent internes et ne sont pas accessibles au public. Selon les statistiques de l'INS pour 2023, le tissu productif tunisien comptait 824593 unités de production y compris les entreprises individuelles (avec zéro salarié). Les entreprises employant au moins un salarié sont au nombre de 105815 parmi lesquels 89958 microentreprises représentant 85 % du total des entreprises employeuses.

En 2023, les microentreprises totalisent 89 958 unités, soit 10,91 % du total des unités économiques (824 593). En excluant les unités sans salarié, elles représentent près de 86,9 % des entreprises employeuses.

Sur la période récente, leur nombre est passé de 85 513 en 2021 à 89 958 en 2023, enregistrant une croissance de +5,2%. Cette évolution positive traduit une dynamique de micro-entrepreneuriat, soutenue probablement par des initiatives d'auto-emploi et des dispositifs d'appui aux très petites structures. Cependant, la domination numérique de ces unités révèle également une atomisation du tissu productif : la majorité reste de très petite taille, à faible capacité d'investissement et de formalisation. Leur poids très important dans la structure économique souligne leur rôle social essentiel, mais aussi la nécessité d'un accompagnement spécifique pour renforcer leur viabilité et leur capacité à croître vers le segment des PME.

**Tableau 26.** Evolution du nombre d'entreprises par taille (en Unités)

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|---|---|---|
| Micro entreprise | 85 513 | 85 571 | 89 958 |
| PME | 12 206 | 12 311 | 12 663 |
| Grande entreprise | 811 | 885 | 897 |
| Total entreprises | 98 530 | 98 767 | 103 518 |
| Total unités économiques | **828 821** | **825 687** | **824 593** |

**Source :** INS (RNE)

## b. La micro entreprise : c'est 17,8% de l'ensemble de l'emploi recensés dans les entreprises

En 2023, les microentreprises, c'est-à-dire celles employant entre un et neuf salariés, totalisent 207 683 emplois, soit environ 17,8 % de l'ensemble des emplois recensés dans les entreprises. Elles représentent donc près d'un emploi sur six dans le tissu économique national. Ce poids demeure considérable, surtout si l'on considère leur rôle d'amortisseur social et d'acteur de proximité dans l'économie. Toutefois, leur part relative recule légèrement par rapport aux années précédentes, ce qui traduit une dynamique de croissance plus modérée que celle des entreprises de plus grande taille.

[19] https://www.ins.tn/sites/default/files-ftp3/files/publication/pdf/RNE%202023.pdf

La progression du nombre d'emplois dans cette catégorie reste réelle (+5,1 % par rapport à 2021), mais elle reste inférieure à celle observée dans les grandes entreprises. Ce constat traduit les limites structurelles des microentreprises : fragilité financière, faible capacité d'investissement, accès difficile aux marchés publics et au financement bancaire, ainsi qu'une productivité souvent réduite. Ces unités fonctionnent majoritairement dans des secteurs à faible valeur ajoutée, comme les services de proximité, l'artisanat ou le commerce local. Malgré ces contraintes, la microentreprise conserve une importance socio-économique majeure, notamment dans l'emploi indépendant, la lutte contre le chômage et la formalisation progressive des activités informelles. L'enjeu actuel consiste à consolider ces structures à travers un meilleur accompagnement, un allègement administratif et un accès facilité aux programmes de digitalisation et de microcrédit.

**Figure 6.** Evolution de l'emploi par taille d'entreprise

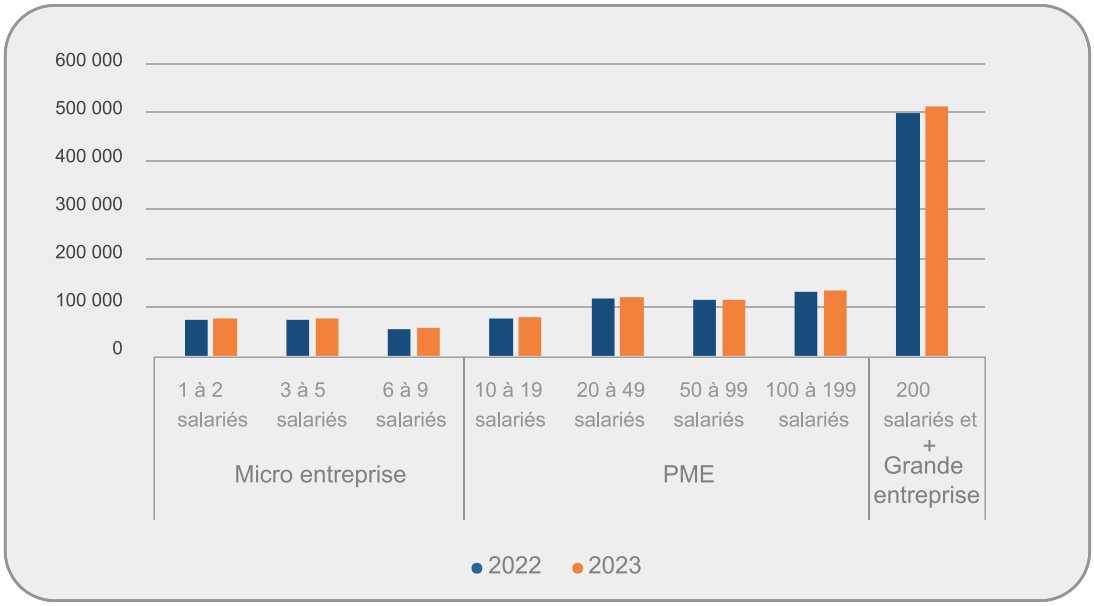


**Source :** INS (RNE)

## c. La microentreprise : C'est 45% des activités concentrées dans les services de proximité

Les microentreprises représentent 89 958 unités, soit près de 91,7% de l'ensemble des entreprises recensées en 2023. Elles sont massivement concentrées dans les secteurs du commerce, qui regroupent 26 499 microentreprises, soit près de 29,5% du total de cette catégorie. Le commerce de détail à lui seul en compte 13 994, représentant 15,5% de toutes les microentreprises, ce qui témoigne du poids des activités marchandes de proximité et informelles.

Le secteur des services sociaux (enseignement, santé et action sociale) vient ensuite avec 12 919 unités, soit 14,4%, suivi par l'industrie (14 693 microentreprises, soit 16,3%), principalement dans le textile-habillement (1 517) et les industries manufacturières diverses (2 217).

L'hébergement et la restauration constituent également un pôle significatif avec 8 578 microentreprises (9,5%), illustrant le dynamisme des petites structures familiales dans ce domaine.

Ainsi, le tissu microéconomique tunisien reste très fragmenté et dominé par les secteurs à faible intensité capitalistique, souvent informels, orientés vers le marché intérieur, et fortement dépendants des conditions locales de consommation.

**Tableau 27.** Répartition des entreprises privées par secteur d'activité en 2023

| | Micro | PME | PME tranche supérieure et grandes entreprises (≥100 salariés) | TOTAL du tissu economique |
|---|---|---|---|---|
| Agriculture, Sylviculture & Pêche | 1066 | 351 | 41 | 7 286 |
| Total Industrie | 14693 | 4664 | 1 086 | 93 577 |
| Construction | 5895 | 623 | 50 | 43 188 |
| Total Commerce | 26499 | 2431 | 112 | 334 799 |
| Transports et entreposage | 2906 | 392 | 45 | 106 680 |
| Hébergement et restauration | 8578 | 454 | 126 | 48 065 |
| Information et communication | 2366 | 570 | 57 | 18 001 |
| Activités financières et d'assurances | 899 | 89 | 43 | 2 524 |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 8130 | 558 | 47 | 59 640 |
| Activités de services administratifs et de soutien | 2754 | 634 | 148 | 25 601 |
| Enseignement, santé humaine et action sociale | 12919 | 709 | 77 | 36 843 |
| Autres activités | 3253 | 236 | 17 | 48 389 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 89958 | 11711 | 1 849 | 824 593 |

**Source :** INS (RNE)

## d. Les micro-entreprises : une dynamique différenciée dominée par les Districts II et IV

Les micro-entreprises constituent, après les autoentrepreneurs, la catégorie la plus représentée dans le tissu économique, avec 85 571 unités en 2022, soit près de 10% du total. Leur distribution à travers les cinq districts révèle une forte disparité territoriale, illustrant les écarts dans le dynamisme local et la capacité d'encadrement économique.

Le District IV (10,94%) et le District II (10,49%) se positionnent nettement en tête. Ces zones se distinguent par un écosystème entrepreneurial plus favorable, soutenu probablement par des infrastructures économiques, une meilleure proximité des marchés et une densité plus élevée de services d'appui (financement, accompagnement, formation). Leur capacité à attirer et à stabiliser les micro-entreprises témoigne d'une économie locale plus structurée et plus résiliente.

En revanche, les Districts I (7,22%) et V (9,55%) présentent des parts inférieures ou proches de la moyenne, indiquant des contextes où la création d'entreprise reste plus fragile et souvent informelle. Ces écarts soulignent que les conditions locales (accès au crédit, infrastructures de transport, présence d'incubateurs ou de programmes régionaux) influencent directement l'émergence des micro-entreprises.

Ainsi, la carte des micro-entreprises traduit une polarisation géographique du développement entrepreneurial, avec une concentration des initiatives dans les Districts II et IV, moteurs de la micro-entreprise, tandis que d'autres territoires, comme le District I, peinent encore à convertir leur potentiel économique en structures formelles.

**Figure 6.** Evolution de l'emploi par taille d'entreprise

| | DISTRICT I | DISTRICT II | DISTRICT III | DISTRICT IV | DISTRICT V | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Autoentrepreneurs | 91,35 | 96,43 | 88,69 | 86,39 | 89,27 | 730291 |
| Micro Entreprise | 7,22 | 10,49 | 9,00 | 10,94 | 9,55 | 77659 |
| *Petite Entreprise* | 1,21 | 2,80 | 1,91 | 2,40 | 1,07 | 13686 |
| *Moyenne Entreprise* | 0,22 | 0,62 | 0,40 | 0,27 | 0,10 | 5452 |
| **PME** | 1,43 | 3,42 | 2,31 | 2,67 | 1,17 | 19138 |
| Grandes Entreprise | 0,16 | 0,16 | 0,19 | 0,10 | 0,04 | 1733 |
| TOTAL | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 828821 |

**Source :** Calcul des auteurs d'après INS

## e. La microentreprise : une contribution de 3 % aux impôts directs

En exploitant les données des Comptes de la Nation publiées par l'INS et en focalisant l'analyse sur les comptes de l'agent "entreprises individuelles", assimilé aux microentreprises, plusieurs enseignements peuvent être tirés.

Les microentreprises jouent un rôle économique important : en 2023, elles assurent 27% de la production de biens et services marchands et contribuent aux impôts directs à hauteur de 3%.

La contribution des microentreprises par rapport aux données nationales est reproduite dans la figure ci-dessous. Ces données reflètent un effet de levier significatif des microentreprises dans l'économie, au regard de leur contribution à l'épargne nationale (398 % en 2023)[20] .

**Figure 7.** Contribution des microentreprises dans le total des données (En %)

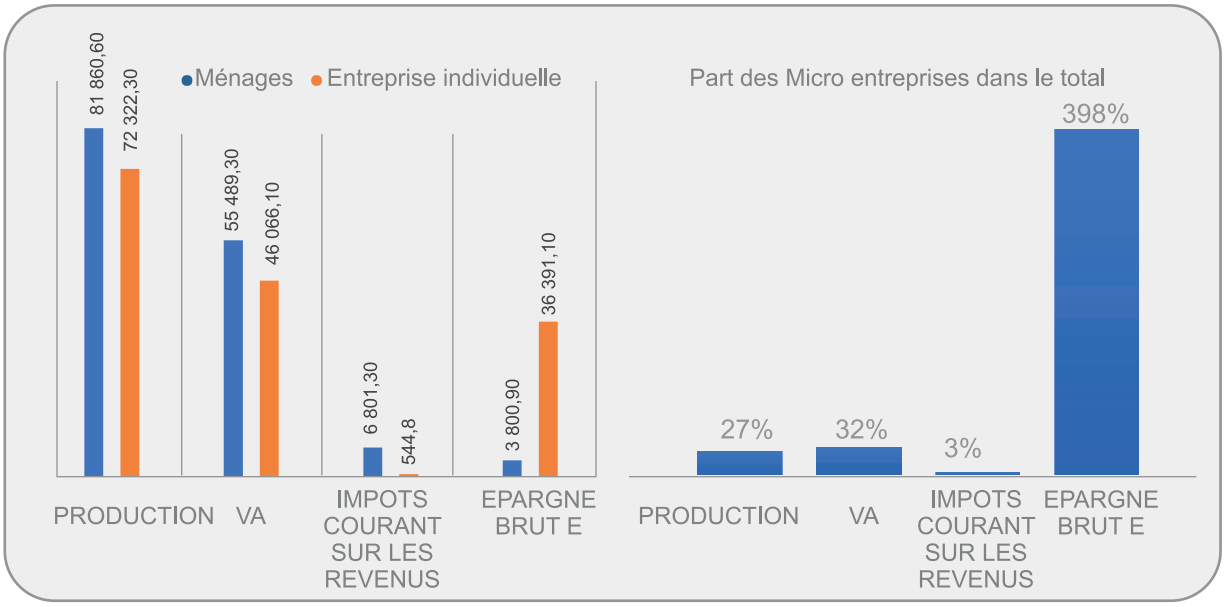


**Source :** Calcul des auteurs d'après INS

Le dernier chiffre relatif à l'épargne doit toutefois être interprété avec prudence, car il cache une réalité : l'endettement des ménages (personnes physiques). En effet, la part de l'épargne des ménages, personnes physiques et microentreprises confondues, s'élève à 3800 MDT en 2023. Un simple calcul permet d'estimer l'épargne des seules personnes physiques :
-32 590,2 MDT, soit une désépargne financée par endettement.

# 2. La PME

## a. La PME : Avec 12,23% des entreprises employeuses, la PME est une base productive limitée mais stratégique

En 2023, les PME totalisent 12 663 entreprises, soit 1,54% du total et environ 12,23% des entreprises employeuses. Leur effectif est resté quasi stable depuis 2021 (12 206), avec une progression de seulement +3,7% sur deux ans. Cette stabilité montre une faible mobilité structurelle : les petites unités peinent à franchir les seuils de croissance pour devenir des PME matures.

[20] Le dernier chiffre relatif à l'épargne doit toutefois être interprété avec prudence, car il cache une réalité : l'endettement des ménages (personnes physiques). En effet, la part de l'épargne des ménages, personnes physiques et microentreprises confondues, s'élève à 3800 MDT en 2023. Un simple calcul permet d'estimer l'épargne des seules personnes physiques : −32 590,2 MDT, soit une désépargne financée par endettement.

Les PME constituent pourtant la charnière du développement industriel et de l'emploi formel, car elles concentrent une part élevée des postes salariés, des exportations et de l'investissement privé. En 2023, leur poids réduit en nombre traduit une économie encore dominée par les très petites unités. Le défi majeur réside dans la consolidation et la montée en gamme de ces entreprises, par l'accès au financement, à l'innovation et aux marchés publics. Le renforcement du tissu des PME est un levier essentiel pour la diversification et la compétitivité économique.

## b. La PME : c'est 38.3% de l'emploi total des entreprises

Les petites et moyennes entreprises concentrent en 2023 environ 445 900 emplois, ce qui correspond à 38,3% de l'emploi total. Elles constituent le cœur productif du tissu économique, occupant une position intermédiaire entre la souplesse des petites structures et la puissance des grands groupes. Leur effectif progresse modérément (+3,3% par rapport à 2021), témoignant d'une croissance soutenue mais prudente, freinée par des contraintes financières, technologiques et organisationnelles.

Les PME conservent une part essentielle dans l'économie nationale, notamment dans les secteurs industriels, le bâtiment, les services aux entreprises et les activités exportatrices. Cependant, leur poids relatif dans l'emploi total s'effrite légèrement, passant de près de 40% en 2021 à un peu plus de 38% en 2023. Cela révèle un certain essoufflement du dynamisme entrepreneurial dans ce segment, en partie dû aux difficultés d'accès au crédit d'investissement, aux charges administratives et à la faible intégration dans les chaînes de valeur des grandes entreprises. Pourtant, leur potentiel reste élevé : elles sont souvent plus flexibles, mieux ancrées régionalement et capables de générer des emplois durables si elles bénéficient d'un environnement favorable. En 2023, leur rôle reste donc central mais insuffisamment soutenu, d'où la nécessité de politiques publiques plus ciblées en matière de financement, de formation managériale et d'innovation.

## c. La PME : Avec 40% dans l'industrie, la PME est un noyau productif essentiel et diversifié

Les PME jouent un rôle moteur dans la création de valeur ajoutée et la structuration des filières productives. Elles sont surtout présentes dans l'industrie, qui concentre près de 40 % de l'ensemble de cette catégorie. Les branches phares sont le textile et habillement (12,9%), les industries alimentaires (5,6%) et les produits métalliques et mécaniques (3,7%).

Le commerce arrive en deuxième position avec 2431 PME (20,7%), principalement dans le commerce de gros (1304), qui joue un rôle de relais entre production et distribution.

Les services spécialisés (scientifiques, techniques, administratifs et de soutien) regroupent ensemble environ 1192 PME, soit 10,2%, confirmant l'émergence d'un segment de services structurés.

Les transports (392), la construction (623) et l'hébergement-restauration (454) affichent également des concentrations significatives. Globalement, les PME constituent le cœur économique du pays : elles allient dimension productive, emploi stable et capacité d'exportation, mais leur faible montée en gamme technologique et leur vulnérabilité financière limitent encore leur contribution à la transformation structurelle de l'économie tunisienne.

## d. La PME : Une montée en puissance remarquable dans le District II, suivie du District IV

Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) forment un segment pivot entre les unités individuelles et les grandes structures. Elles jouent un rôle essentiel dans la diversification de la production et la création d'emplois durables.

L'analyse territoriale révèle une domination claire du District II (3,42%), qui concentre la plus forte proportion de PME. Cette performance traduit l'existence d'un environnement d'affaires mieux organisé, propice à la croissance et à la formalisation des activités économiques. Ce district semble disposer d'un tissu productif diversifié, d'un accès plus fluide au financement, et d'une infrastructure logistique soutenant l'expansion des petites entreprises. Le District IV (2,67%) et le District III (2,31%) suivent cette dynamique, confirmant leur rôle de pôles intermédiaires où les entreprises locales réussissent à franchir le cap de la micro-activité. À l'opposé, les Districts I (1,43%) et V (1,17%) restent en retrait, illustrant une faible consolidation du tissu économique et une transition encore limitée vers les tailles d'entreprises plus structurées.

Ainsi, les PME se concentrent principalement dans les Districts II, III et IV, qui apparaissent comme les centres moteurs de la montée en gamme de l'économie régionale. Le renforcement de ces pôles pourrait jouer un effet d'entraînement sur les autres districts, notamment en matière de sous-traitance, de transferts de compétences et de maillage interrégional.

## 3. La Grande Entreprise

### a. Les grandes entreprises (200 salariés et plus) : Représentant 0,87% des entreprises employeuses, la Grande entreprise à un poids numérique marginal mais stratégique

Les grandes entreprises sont au nombre de 897 en 2023, soit 0,11% du total des unités économiques et 0,87% des entreprises employeuses. Leur nombre a légèrement progressé par rapport à 2021 (+10,6% en deux ans), passant de 811 à 897. Malgré leur rareté numérique, ces entreprises ont un impact macroéconomique considérable : elles concentrent une grande part du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée, des exportations et de l'emploi structuré. Leur stabilité témoigne d'un environnement économique où la création de grandes structures reste difficile (contraintes de financement, lourdeurs administratives, incertitudes du marché). Cependant, leur maintien et leur légère progression en 2023 signalent une résilience de l'appareil productif formel, souvent tiré par les secteurs industriels et de services à haute valeur ajoutée. L'enjeu futur est de favoriser la croissance des PME vers cette catégorie, afin de renforcer la base productive nationale et d'accroître la compétitivité internationale.

### b. La grande entreprise : c'est une contribution de 44% à l'emploi total des entreprises

Les grandes entreprises dominent le paysage de l'emploi en 2023 avec 511 988 postes, soit près de 44% de l'emploi total. Elles enregistrent la croissance la plus rapide entre 2021 et 2023 (+11,8%), concentrant à elles seules environ 70% de la création nette d'emplois durant cette période. Cette évolution confirme une tendance à la concentration de l'emploi dans les structures les plus grandes et les plus capitalisées. En 2023, ces entreprises apparaissent comme les moteurs de la reprise économique post-crise et de la relance des investissements productifs, notamment dans les secteurs industriels, énergétique et logistique.

Cette expansion traduit également leur capacité à mobiliser des ressources financières et humaines importantes, à accéder aux marchés extérieurs et à intégrer l'innovation technologique. Toutefois, cette concentration soulève un enjeu majeur : celui de la dépendance accrue du marché de l'emploi vis-à-vis d'un nombre limité d'acteurs. Si ces grands employeurs venaient à réduire leurs effectifs ou à délocaliser une partie de leurs activités, l'impact social serait immédiat. Néanmoins, leur solidité et leur contribution aux exportations en font des leviers essentiels pour la compétitivité nationale. L'objectif stratégique doit donc être de renforcer les synergies entre grandes entreprises et PME, en favorisant les relations de sous-traitance, la transmission de savoir-faire et l'intégration des fournisseurs locaux dans les grandes chaînes de production.

### c. La grande entreprise et la PME tranche supérieure (≥ 100 salariés) : peu nombreuses mais stratégiques et capitalistiques dans l'IAA et le THHC

Les grandes entreprises au sens large (entreprise employant plus que 100 salariés) sont au nombre de 1 849, soit à peine 0,22% du total des entreprises du tissu économique qui s'élève à 824593 unités, mais elles concentrent la majeure partie de la production industrielle et de l'emploi salarié formel.

Elles sont dominantes dans le secteur industriel, qui regroupe 1 086 grandes entreprises, soit près de 59% de la catégorie. Parmi elles, se distinguent les industries du textile-habillement (430, soit 23,3%), les industries alimentaires (132, soit 7,1%) et es industries chimiques et pharmaceutiques (47, soit 4,3%).
Les services structurés comme les transports et entreposage (45 grandes entreprises), l'hébergement-restauration (126) et les activités administratives et de soutien (148) complètent le profil de ces acteurs majeurs.

Le commerce de gros ne compte que 61 grandes entreprises, soit 3,3% de la catégorie, traduisant la faible intégration verticale des chaînes commerciales.
Ces grandes entreprises, bien que numériquement marginales, concentrent une part prépondérante de

l'investissement, des exportations et de la recherche-développement. Elles constituent la colonne vertébrale industrielle et logistique du pays, mais leur nombre limité traduit la faiblesse du tissu d'entreprises de grande taille en Tunisie, freinant les effets d'entraînement sur les PME et les écosystèmes régionaux.

**Tableau 29.** Place des grandes entreprises dans le tissu productif

| | Agriculture & Pêche | Industrie | Construction | Commerce | Commerce | Autres services | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Auto Entrepreneurs | 78,88 | 78,95 | 85,35 | 91,75 | 91,75 | 87,54 | 88,11 |
| Micro Entreprises | 12,51 | 12,63 | 11,55 | 6,85 | 6,85 | 10,64 | 9,37 |
| PME | 7,97 | 7,33 | 2,98 | 1,37 | 1,37 | 1,68 | 2,31 |
| Petite Entreprises | 5,23 | 4,57 | 2,36 | 1,11 | 1,11 | 1,23 | 1,65 |
| Moyenne Entreprises | 2,74 | 2,76 | 0,61 | 0,26 | 0,26 | 0,45 | 0,66 |
| Grandes Entreprises | 0,63 | 1,10 | 0,13 | 0,03 | 0,03 | 0,14 | 0,21 |
| TOTAL | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : INS

### d. Les grandes entreprises : une concentration stratégique dans les Districts I, II et III

Bien que marginales en nombre, les grandes entreprises constituent le sommet de la pyramide économique. Leur répartition montre une concentration marquée dans les Districts I, II et III, avec 0,16%, 0,16% et 0,19% respectivement du tissu entrepreneurial de chaque district. Ces trois zones représentent donc les principaux foyers du grand capital et des activités à forte valeur ajoutée.

Le District III, en tête avec 0,19%, apparaît comme le pôle d'ancrage des grandes structures industrielles et exportatrices, probablement soutenu par la présence de zones industrielles et d'infrastructures portuaires ou logistiques. Les Districts I et II, bien que légèrement derrière, jouent un rôle complémentaire, concentrant des entreprises de grande taille actives dans les secteurs stratégiques (services, commerce, énergie, ou finance).

En revanche, les Districts IV (0,10%) et surtout V (0,04%) demeurent faiblement dotés, traduisant un déséquilibre spatial du développement économique. Cette rareté des grandes entreprises dans les zones périphériques empêche la diffusion d'effets d'entraînement, notamment en matière de sous-traitance, d'innovation ou d'emploi qualifié.

Ainsi, la carte des grandes entreprises met en lumière une polarisation économique autour des Districts I, II et III, qui concentrent l'essentiel du potentiel industriel et de la production à haute valeur ajoutée. Le renforcement de la présence de grandes structures dans les Districts IV et V constitue un enjeu stratégique pour équilibrer le développement territorial et favoriser une meilleure intégration régionale de la croissance.

## III. Quid des résultats des entreprises

### A. Vu d'ensemble

L'administration fiscale (DGI) fournit des données concernant 103 756 entreprises ayant déclarées leurs impôts pour l'exercice 2024 contre 113137 pour l'exercice 2023[21].

[21] Il s'agit du nombre d'entreprises ayant présentées leurs déclarations de l'année dans les délais fixés par la loi ; cette information ne couvre pas les entreprises qui déclarent le résultat de leurs activités hors les délais et qui acceptent de payer des pénalités de retards.

**Tableau 30** Evolution des indicateurs financiers et fiscaux des entreprises déclarantes (Exercices 2023 et 2024)

| Indicateurs [22] | Nombre total d'entreprises déclarantes (En Unités) | | Part des ventes locales (En %) | | Marge nette (En %) | | Marge bénéficiaire sur CA Total TTC (En %) | | Taux de profitabilité locale (En %) | | Taux de TVA implicite (En %) | | Poids du bénéfice imposable dans le CA Global (En %) | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Exercice Fiscal | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 |
| Secteur d'activité | | | | | | | | | | | | | | |
| ACTIVITES ARTISANALES | 721 | 661 | 68,48 | 76,38 | 7,77 | 7,24 | 7,49 | 7,00 | 11,35 | 9,48 | 3,83 | 3,55 | 7,77 | 7,24 |
| ACTIVITES DE COMMERCE EN DETAIL | 17607 | 16139 | 99,20 | 99,17 | 4,19 | 3,97 | 3,77 | 3,57 | 4,23 | 4,00 | 11,15 | 11,21 | 4,19 | 3,97 |
| ACTIVITES DE COMMERCE EN GROS | 18380 | 16415 | 89,38 | 91,50 | 5,17 | 5,28 | 4,65 | 4,73 | 5,78 | 5,77 | 11,16 | 11,48 | 5,17 | 5,28 |
| ACTIVITES DE PRESTATION DE SERVICE | 28715 | 26601 | 95,29 | 95,45 | 13,96 | 13,65 | 12,53 | 12,59 | 14,65 | 14,30 | 11,38 | 8,40 | 13,96 | 13,65 |
| ACTIVITES INDUSTRIELLES | 19790 | 17738 | 53,54 | 55,62 | 5,30 | 5,83 | 4,85 | 5,31 | 9,90 | 10,48 | 9,19 | 9,72 | 5,30 | 5,83 |
| ACTIVITES NON COMMERCIALES | 25257 | 23689 | 45,57 | 47,24 | 15,26 | 15,08 | 14,34 | 14,24 | 33,49 | 31,91 | 6,43 | 5,90 | 15,26 | 15,08 |
| ACTIVITES AGRICOLES ET DE PECHE | 2667 | 2513 | 83,25 | 84,56 | 5,26 | 4,98 | 5,25 | 4,96 | 6,32 | 5,89 | 0,27 | 0,28 | 5,26 | 4,98 |
| **Total** & Moyenne | **113137** | **103756** | **76,39** | **78,56** | **8,13** | **8,00** | **7,55** | **7,49** | **12,25** | **11,69** | **7,63** | **7,22** | **8,13** | **8,00** |

**Source :** Calcul des auteurs d'après les données du DGELF

[22] 1. Indicateurs de chiffre d'affaires
- CA Global HT = CA Local HT + CA Exportation
- Part des ventes locales = (CA Local HT / CA Global HT) × 100

2. Indicateurs de rentabilité
- Marge nette = (Bénéfice imposable / CA Global HT) × 100
- Marge bénéficiaire sur CA Total TTC = (Bénéfice imposable / CA Total TTC) × 100
- Taux de profitabilité locale = (Bénéfice imposable / CA Local HT) × 100

3. Indicateurs fiscaux et de gestion
- Taux de TVA implicite = (CA Total TTC – CA Global HT) / CA Global HT
- Poids du bénéfice imposable dans le CA Global = (Bénéfice imposable / (CA Local HT + CA Exportation)) × 100

L'année 2024 s'inscrit davantage sous le signe de la rationalisation que de l'expansion. Elle se caractérise par une sélectivité accrue du marché intérieur et une recherche d'efficience dans un contexte économique contraint.

Entre 2023 et 2024, les entreprises tunisiennes déclarantes présentent un profil de contraction quantitative, mais une stabilité qualitative :

- Le nombre d'entreprises déclarantes diminue, mais celles qui subsistent apparaissent davantage centrées sur le marché local. Cette évolution traduit une consolidation du tissu économique dans certains secteurs (notamment l'industrie et le commerce de gros) et un recentrage sur la demande intérieure, conséquence probable de la contraction des débouchés extérieurs.
- Les marges affichent une légère érosion, à l'exception du secteur industriel qui résiste mieux. L'amenuisement des marges nettes reflète à la fois un environnement inflationniste et une demande intérieure atone.
- La rentabilité globale demeure relativement stable, bien qu'elle varie selon la nature des activités.
- Sur le plan fiscal, une baisse du taux de TVA implicite observée dans certains secteurs de services pourrait traduire soit une optimisation fiscale, soit une diminution du niveau effectif d'imposition.

Le tableau ci-dessus présente sept grands secteurs d'activité, avec pour chacun plusieurs indicateurs financiers clés entre 2023 et 2024 :

- Nombre d'entreprises déclarantes
- Part des ventes locales
- Marges (nette, bénéficiaire sur chiffre d'affaires total TTC)
- Taux de profitabilité locale
- Taux de TVA implicite
- Poids du bénéfice imposable dans le chiffre d'affaires global

Dans l'ensemble, le nombre total d'entreprises a reculé dans la majorité des secteurs, signe d'un resserrement du tissu économique déclaré. Les marges bénéficiaires apparaissent globalement stables ou en légère baisse, traduisant un contexte de hausse des coûts et/ou de pression concurrentielle. La profitabilité locale, quant à elle, demeure contrastée selon les secteurs. L'analyse sectorielle détaillée révèle plusieurs tendances spécifiques :

- Les activités artisanales se recentrent sur le marché intérieur, mais leur rentabilité s'effrite, probablement sous l'effet de la hausse des coûts des intrants et de la baisse du pouvoir d'achat local.
- Le commerce de détail reste un secteur fortement concurrentiel et étroitement dépendant de la consommation intérieure : les volumes se maintiennent, mais les marges unitaires reculent.
- Le commerce de gros affiche une consolidation du secteur : moins d'entreprises, mais plus performantes et plus efficientes économiquement.
- Les prestations de services, malgré la stabilité de leurs volumes d'activité, voient leur rentabilité fléchir, sans doute en raison du poids des coûts fixes et de la concurrence accrue.
- Les activités industrielles montrent une amélioration de la rentabilité malgré la baisse du nombre d'entreprises, traduisant un redressement partiel du tissu industriel.
- Les activités non commerciales (professions libérales, etc.) conservent une forte rentabilité structurelle, bien que légèrement érodée, sans dégradation majeure.
- Enfin, les activités agricoles et de pêche subissent une hausse significative de leurs coûts (intrants, énergie), ce qui pèse sur leurs marges, malgré un ancrage local solide.
- Les secteurs les plus fragiles (artisanat, agriculture, commerce de détail) sont ceux qui ont la plus faible capacité à optimiser ou répercuter la TVA, et donc subissent une fiscalité proportionnellement plus lourde en période de contraction.
- Les secteurs résilients (industrie, commerce de gros) bénéficient d'une meilleure récupération et gestion de la TVA, voire d'optimisations fiscales, ce qui allège leur charge effective et soutient leurs marges.
- Les services montrent un paradoxe : malgré une baisse du taux de TVA implicite, la rentabilité se détériore, signe que la fiscalité n'est pas le seul facteur et que la structure des coûts fixes reste déterminante.

**Tableau 31.** Analyse synthétique 2023–2024 des entreprises tunisiennes déclarantes

| Indicateur clé | Tendance générale 2024 vs 2023 | Commentaire |
|---|---|---|
| Nombre d'entreprises | ↘ | Déclaration fiscale en recul dans tous les secteurs |
| Part des ventes locales | ↗ | Recentrage sur le marché intérieur |
| Marge nette / bénéficiaire | ↘ légère | Pression sur les coûts et marges |
| Taux de profitabilité locale | ↘ou stable | Performances contrastées selon le secteur |
| Taux de TVA implicite | Variable | Recul marqué dans les services |
| Poids du bénéfice imposable | Stable | Rentabilité globale maintenue mais fragile |

**Source :** INS

L'analyse de la variation des marges entre les deux exercices telle que décrite dans la figure ci dessus laisse montrer que :

- Une baisse modérée des marges dans la plupart des secteurs, sauf dans l'industrie qui progresse légèrement.
- Une profitabilité stable ou légèrement en recul, sauf pour l'industrie qui tire son épingle du jeu.
- Deux secteurs apparaissent gagnants : l'industrie (net redressement) et, dans une moindre mesure, le commerce de gros (consolidation et efficience).
- Trois secteurs sont en difficulté : artisanat, agriculture & pêche et commerce de détail, qui subissent la pression des coûts et de la consommation intérieure.
- Les services et activités non commerciales se situent dans une zone intermédiaire, avec une rentabilité globalement préservée mais en légère érosion.

**Figure 8-** Variation des marges des entreprises déclarantes entre les exercices 2023 et 2024

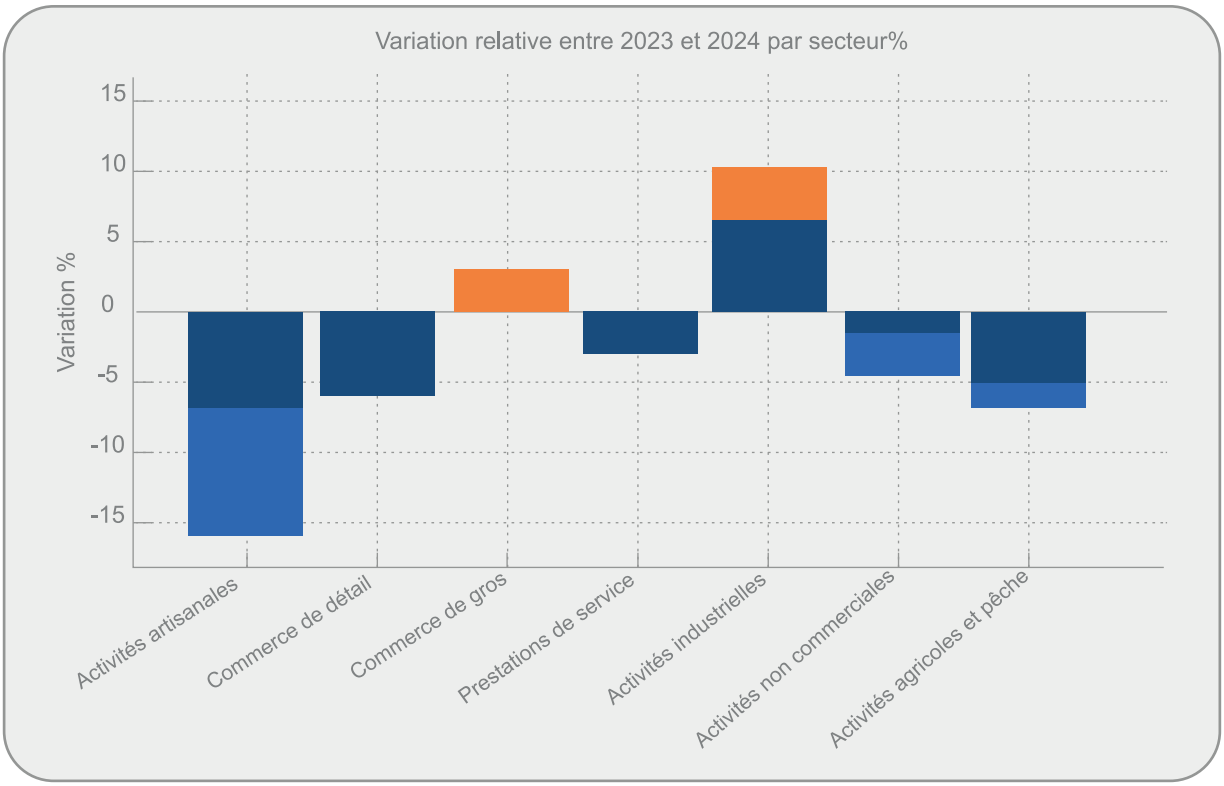


**Source :** Conception des auteurs sur la base des données de la DGELF sur la base des données de la DGELF

## B. L'entreprise privée : c'est une augmentation de la part de l'impôt dû dans les prévisions de la LF de 6 points en 2024

L'analyse comparative des exercices 2023 et 2024 fait apparaître des évolutions contrastées mais globalement positives sur le plan fiscal. Le nombre total d'entreprises déclarantes passe de 113 144 en 2023 à 103 762 en 2024, soit une baisse d'environ 8,3 %. Cette diminution peut traduire plusieurs phénomènes : rationalisation du tissu économique, cessation d'activité de certaines entreprises à faible rendement, ou encore amélioration du contrôle de la base déclarative éliminant les entités inactives. Malgré cette contraction du nombre de contribuables, la performance fiscale globale s'est améliorée.

En effet, la part de l'impôt dû dans le total de l'IS progresse de manière notable, passant de 76,1 % en 2023 à 82,4 % en 2024, soit une hausse de plus de 6 points. Cette évolution témoigne d'un renforcement du rendement fiscal : les entreprises restantes, souvent plus actives et mieux structurées, contribuent davantage au financement public. Cette progression traduit également un meilleur recouvrement de l'impôt et une réduction du décalage entre l'impôt théorique (IS de la Loi de Finances) et l'impôt effectivement dû.

Parallèlement, le bénéfice imposable total augmente de 4%, passant de 17 712,7 à 18 426,9 millions de dinars, confirmant la résilience du secteur productif malgré un recul des exportations (-8,4%). L'augmentation simultanée de l'impôt dû (+26,2%) et de l'IS prévu par la Loi de Finances (+16,6%) illustre la bonne tenue des recettes fiscales et la montée en puissance des contribuables les plus performants.

Il s'ensuit que l'exercice 2024 marque une consolidation qualitative du tissu fiscal : moins d'entreprises, mais une contribution plus forte et plus régulière à l'IS total, traduisant une meilleure efficacité du système fiscal et un renforcement de la base imposable réelle.

**Tableau 32.** Evolution des indicateurs financiers des entreprises déclarantes en 2023 et 2024 (en MD sauf indication contraire)

| Exercice IS (en MD)) | Total (2023) | |
|---|---|---|
| Nombre d'entreprises déclarantes (en Unités) | 113144 | 103762 |
| CA Local HT | 176479,445 | 182728,690 |
| CA Exportation | 62639,938 | 57385,919 |
| CA Total TTC | 262898,063 | 263211,780 |

**Source :** Ministère des Finances

## C. Analyse par secteur d'activité

### 1. Activités artisanales

- Forte baisse simultanée de la marge nette et de la profitabilité locale (jusqu'à -15%).
- Ce secteur est le plus fragilisé : il subit une double pression, à la fois sur la rentabilité et sur l'efficience, probablement en raison de la hausse des coûts des intrants (matières premières, énergie) et de la baisse du pouvoir d'achat.

### 2. Commerce de détail

- Recul modéré de la profitabilité locale (autour de -5%), accompagné d'une légère baisse de marge.
- Ce résultat traduit un secteur toujours volumineux, mais fortement concurrencé, où les prix sont contraints par la consommation intérieure. Les marges unitaires diminuent malgré un maintien des volumes.

## 3. Commerce de gros

- Légère hausse de la marge nette, tandis que la profitabilité locale reste globalement stable.
- Ce secteur montre une capacité d'adaptation : moins d'entreprises, mais plus performantes et efficientes, traduisant une consolidation économique.

## 4. Prestations de services

- Variation légèrement négative sur la profitabilité, avec une marge nette quasi stable.
- Les services souffrent de coûts fixes élevés et d'une concurrence accrue, ce qui pèse sur leur performance économique malgré un maintien des volumes.

## 5. Activités industrielles

- C'est le secteur le plus résilient : forte hausse simultanée des marges nettes et de la profitabilité locale (+10 % environ).
- Cette dynamique suggère un redressement partiel du tissu industriel, soutenu par un recentrage sur le marché intérieur et une meilleure maîtrise des coûts de production.

## 6. Activités non commerciales

- Légère érosion de la profitabilité locale, tandis que la marge nette reste proche de l'équilibre.
- Les professions libérales et assimilées conservent une rentabilité structurelle élevée, mais subissent une petite pression sur leurs marges.

## 7. Activités agricoles et de pêche

- Forte baisse de la profitabilité locale et des marges (autour de -7 à -8%).
- Cette évolution reflète une hausse significative des coûts de production (intrants, énergie, transport), qui fragilise la rentabilité de ce secteur malgré son ancrage local.

# IV. L'entreprise privée v/s développement régional

## A. Le tissu économique et le développement régional : focus sur les dix plus pauvres délégations

L'examen du classement des dix dernières délégations tunisiennes en termes d'IDR pour les années 2021 et 2024 met en lumière la persistance d'un déséquilibre régional profond entre le littoral et l'intérieur du pays. Les délégations concernées se situent presque exclusivement dans les gouvernorats de Kasserine, Kairouan, Jendouba, Sidi Bouzid et Gafsa, soit les régions du Centre-Ouest et du Nord-Ouest, connues pour leur fragilité structurelle, leur faible attractivité économique et la lenteur de leurs transformations sociales et productives. Cette stabilité géographique du retard de développement montre que les politiques de rattrapage régionales mises en œuvre au cours des dernières années n'ont pas permis d'inverser durablement les inégalités territoriales.

En 2021, les délégations les moins bien classées appartenaient pour la plupart à Kasserine et Kairouan, deux gouvernorats historiquement marqués par la marginalisation. Kasserine comptait à elle seule quatre délégations parmi les dix dernières, notamment Foussana, Sbiba, El Ayoun et Hassi Ferid, tandis que Kairouan en comptait trois : Hajeb el Ayoun, El Alâa et Sbikha. Les deux dernières positions étaient occupées par des délégations du Nord-Ouest, Ghardimaou et Fernana, appartenant au gouvernorat de Jendouba. Le profil économique de ces territoires se caractérise par un tissu d'entreprises très inégalement réparti. Certaines zones, telles que Bouhajla et Sbikha à Kairouan, ou Ghardimaou à Jendouba, présentent un nombre d'entreprises relativement élevé — entre deux et trois mille unités — sans que cela se traduise par un développement territorial significatif. À l'inverse, des délégations comme Hassi Ferid ou El Ayoun, avec moins de 400 entreprises, reflètent une extrême faiblesse économique et un déficit profond en infrastructures et en opportunités d'emploi.

L'année 2024 confirme globalement cette géographie du retard, tout en introduisant quelques déplacements internes. Si les gouvernorats de Kasserine et Kairouan restent dominants, d'autres territoires comme Sidi Bouzid et Gafsa apparaissent dans le classement, avec respectivement les délégations d'El Hichriya et d'El Ayoun. Kasserine demeure particulièrement représentée, avec Feriana, Hassi Ferid, Ezzouhour et Essaida qui figurent parmi les dix dernières. Dans le cas de Feriana, le nombre d'entreprises atteint environ deux mille, ce qui traduit un certain dynamisme local sans effet notable sur l'IDR. Cette situation se répète à El Hichriya, délégation de Sidi Bouzid qui, avec plus de 3 600 entreprises, conserve pourtant un indice de développement faible. Ce paradoxe met en évidence le décalage entre la quantité d'entreprises et la qualité du tissu productif : la simple multiplication d'unités économiques ne garantit pas une amélioration des conditions de vie si celles-ci restent concentrées dans des activités à faible valeur ajoutée, souvent informelles, et peu génératrices d'emplois qualifiés.

L'analyse comparative entre 2021 et 2024 montre donc une évolution limitée. Certaines délégations conservent un nombre d'entreprises relativement stable, comme Sbikha ou Sidi Amor Bouhajla à Kairouan, où les effectifs tournent autour de 2000 à 2500 unités. D'autres, comme Fernana à Jendouba, enregistrent un léger recul du nombre d'entreprises. Cependant, cette stabilité apparente du tissu économique ne s'accompagne pas d'une progression du développement humain. Elle témoigne d'une inertie structurelle, où les activités économiques existantes n'arrivent pas à enclencher un processus d'amélioration durable des revenus, des services publics ou de l'emploi formel. Ce constat suggère que les problèmes de fond résident moins dans le volume d'activité que dans la nature même des structures économiques locales.

La corrélation entre le nombre d'entreprises et le niveau de développement apparaît ainsi très faible, voire inexistante. En effet, les délégations qui enregistrent les plus grands nombres d'entreprises, comme Ghardimaou ou El Hichriya, figurent paradoxalement parmi les dernières en matière d'IDR. Cette contradiction s'explique par la structure du tissu entrepreneurial : la majorité des entreprises implantées dans ces régions sont des micro-unités familiales, souvent informelles, opérant dans le commerce de détail, les services domestiques ou l'agriculture traditionnelle. Leur productivité est faible, leur capacité d'investissement quasi nulle et leur ancrage

dans des chaînes de valeur modernes très limité. Le résultat est une économie fragmentée, incapable de tirer vers le haut les indicateurs de revenu, d'emploi ou d'accès aux services.

Les facteurs explicatifs de cette situation sont multiples. D'abord, le déficit en infrastructures ; qu'il s'agisse de routes, d'accès à l'eau potable, d'électricité ou d'Internet ; constitue un frein majeur à l'essor des entreprises et à l'attractivité des territoires. Ensuite, le capital humain reste peu valorisé : le niveau d'instruction et de qualification de la main-d'œuvre demeure inférieur à la moyenne nationale, ce qui limite la capacité d'innovation et d'adaptation des entreprises. S'ajoute à cela une difficulté persistante d'accès au financement, en particulier pour les petites et moyennes entreprises des zones rurales, qui peinent à obtenir des crédits bancaires ou des appuis publics suffisants. Ces contraintes cumulées entretiennent une spirale de sous-développement, où la faible productivité alimente la précarité, laquelle réduit à son tour la capacité d'investissement et d'innovation locale.

La comparaison entre 2021 et 2024 révèle non pas une transformation, mais une continuité du déséquilibre régional tunisien. Le nombre d'entreprises, bien qu'en légère augmentation dans certaines zones, ne suffit pas à modifier les dynamiques profondes de l'IDR. L'enjeu n'est donc pas quantitatif mais qualitatif : il s'agit moins d'augmenter le nombre d'entreprises que de renforcer leur structure, leur productivité et leur insertion dans des circuits économiques diversifiés. Cela suppose des politiques ciblées d'appui à la montée en gamme des entreprises existantes, à la formation professionnelle, à l'accès au financement, ainsi qu'un effort soutenu en matière d'infrastructures de base. Sans une telle approche intégrée, les délégations de l'intérieur continueront à cumuler un faible IDR et une économie de survie, confirmant le caractère structurel et non conjoncturel du sous-développement territorial en Tunisie.

**Tableau 33.** Evolution des entreprises v/s IDR dans les 10 délégations les plus pauvres

| Année 2021 | | | Année 2024 | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Gouvernorat** | **Délégation les plus pauvres** | **Nombre d'entreprise** | **Gouvernorat** | **Délégation les plus pauvres** | **Nombre d'entreprise** |
| Kasserine | Foussana | 1 497 | Kasserine | Feriana | 2093 |
| Jendouba | Ghardimaou | 2832 | Sidi Bouzid | El Hichriya | 3621 |
| Kairouan | Hajeb el Ayoun | 1 229 | Kasserine | El Ayoun | ** |
| Kairouan | El Alâa | 966 | Kairouan | Ain Jloula | ** |
| Kasserine | Sbiba | 1 199 | Kasserine | Hassi Ferid | 125 |
| Kairouan | Sbikha | 2 109 | Kasserine | Ezzouhour | 164 |
| Jendouba | Fernana | 1 560 | Kairouan | Sbikha | 2198 |
| Kairouan | Sidi Amor Bouhajla | 2 586 | Jendouba | Fernana | 1468 |
| Kasserine | El Ayoun | 392 | Kairouan | Bouhajla | 2526 |
| Kasserine | Hassi Ferid | 133 | Sidi Bouzid | Essaida | ** |

**Source :** Calculs des auteurs d'après INS et ITCEQ

## B. PME & Grande entreprises V/S développement régional

Les comparaisons IDR 2021-2024 indiquent une recomposition partielle du bas du classement, avec la persistance d'un noyau à Kasserine et Kairouan et des trajectoires divergentes selon la densité et la qualité du tissu productif, ce qui confirme que la présence de PME et l'implantation de grandes entreprises influencent directement l'emploi formel, la valeur ajoutée locale et, in fine, l'IDR des délégations concernées. En 2024, plusieurs délégations affichent une base entrepreneuriale quasi inexistante (El Hichriya, El Ayoun, Ain Jloula, Hassi Ferid, Fernana), traduisant un verrou de formalisation et d'industrialisation qui limite les gains mesurables dans les composantes économiques de l'IDR, tandis que Feriana, avec 7 PME et une entité de taille intermédiaire, demeure dans une situation transitoire où la masse critique reste insuffisante pour un effet d'écosystème durable. À l'inverse, Sbikha et Sidi Amor Bouhajla se distinguent par une densité élevée de PME (11 à Sbikha

dont 2 entités ≥100 emplois ; 34 à Sidi Amor Bouhajla), et, à Sbikha, par la présence de deux grandes entreprises, configuration la plus favorable pour activer des effets multiplicateurs via des chaînes de valeur locales, des sous-traitances et une stabilisation de l'emploi formel. Cette géographie entrepreneuriale renforce le constat que les territoires cumulant volume de PME et ancrage de grandes entreprises disposent d'un levier supérieur de rattrapage IDR, au-delà des seuls chocs conjoncturels, en raison d'économies d'échelle, de transferts de compétences et d'investissements complémentaires en services avancés.

La lecture dynamique par rapport à 2021 montre deux mouvements : la stagnation dans le bas du classement de délégations structurellement dépourvues d'entreprises (El Ayoun, Hassi Ferid, Fernana) et la sortie/amélioration des délégations qui disposaient déjà d'un noyau de PME à emplois significatifs (Hajeb el Ayoun, El Alâa, Ghardimaou), ce qui est cohérent avec la sensibilité de l'IDR aux emplois formels et à la valeur ajoutée territoriale. Le cas de Sidi Amor Bouhajla, présent en 2021 et 2024 malgré 34 PME, souligne que la quantité d'unités ne suffit pas sans montée en gamme productive, intégration logistique et amélioration des autres piliers de l'IDR (santé, éducation, services de base), rappelant la nature multidimensionnelle de l'indice et l'importance des synergies entre entreprise et services publics. Cette asymétrie éclaire aussi l'effet de seuil : quelques PME de 50–100+ emplois peuvent, dans un territoire rural, infléchir rapidement chômage et revenu moyen, tandis qu'une multitude de micro-activités peu productives et faiblement formalisées peine à se traduire en gains IDR tangibles sans politiques d'upgrade et de structuration sectorielle.

Le rôle des PME apparaît central : elles constituent l'ossature initiale de la transformation, en créant de l'emploi formel, en élargissant l'assiette fiscale locale, en activant le commerce et les services, et en générant des externalités positives au sein de micro-clusters, surtout lorsque certaines atteignent des paliers d'effectifs critiques qui renforcent les indicateurs socioéconomiques de l'IDR. Les grandes entreprises, lorsqu'elles s'implantent, amplifient ces dynamiques par des effets d'échelle, la structuration de chaînes de valeur, l'attraction d'investissements complémentaires et la professionnalisation des compétences locales, comme l'illustre Sbikha où la co-présence de GE et d'un noyau dense de PME constitue la configuration la plus propice à une sortie rapide et durable du bas du classement. En termes d'action publique, l'élévation de la productivité des PME existantes (financement, services de développement, technologies, formation) et le franchissement de seuils d'emploi stratégiques devraient être couplés à des stratégies d'attraction ciblées d'au moins une grande entreprise dans les délégations à forte densité de micro-PME, afin d'orchestrer des chaînes de valeur locales et d'amplifier les multiplicateurs territoriaux. Dans l'ensemble, la comparaison 2021–2024 confirme que la combinaison d'une densité significative de PME et de l'ancrage d'une ou deux grandes entreprises représente la trajectoire la plus robuste pour améliorer l'IDR, à condition d'articuler ces dynamiques avec les infrastructures et les services publics qui conditionnent la transformation des gains économiques en progrès multidimensionnel durable.

**Tableau 34.** Répartition des PME et des Grandes entreprises dans les délégations les plus pauvres

| | Gouvernorat | Délégation les plus pauvres | PME 10<=Emploi<=200 | Grande Entreprise (>=200 salariés) | Constat de la dynamique des délégations |
|---|---|---|---|---|---|
| Les dix délégations les plus pauvre –IDR 2024-- | Kasserine | Feriana | 7 | 1 | Nouvelle entrée |
| | Sidi Bouzid | El Hichriya | 0 | 0 | |
| | Kasserine | El Ayoun | 0 | 0 | Bas du classement en 2021 |
| | Kairouan | Ain Jloula | 0 | 0 | Nouvelle entrée |
| | Kasserine | Hassi Ferid | 0 | 0 | Bas du classement en 2021 |
| | Kasserine | Ezzouhour | 1 | 0 | Nouvelle entrée |
| | Kairouan | Sbikha | 11 (2 Etp .dont l'emplois >= 100) | 2 | Bas du classement en 2021 |
| | Jendouba | Fernana | 0 | 0 | |
| | Kairouan | Sidi Amor Bouhajla | 34 | 0 | |
| | Sidi Bouzid | Essaida | 2 | 0 | Nouvelle entrée |
| | | | | | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Les dix délégations les plus pauvre –IDR 2021– | Kasserine | Foussana | 1 | 0 | Délégation ayant quittée en 2024 le bas du classement Observé en 2021 |
| | Jendouba | Ghardimaou | 4 | 0 | |
| | Kairouan | Hajeb el Ayoun | 11dont 1 emploi >=100 | 0 | |
| | Kairouan | El Alâa | 4 | 0 | |
| | Kasserine | Sbiba | 2 | 0 | |
| | Kairouan | Sbikha | 13 dont 4 l'emploi >=100 | 2 | Bas du classement en 2024 |
| | Jendouba | Fernana | 0 | 0 | |
| | Kairouan | Sidi Amor Bouhajla | 34 | 0 | |
| | Kasserine | El Ayoun | 0 | 0 | |
| | Kasserine | Hassi Ferid | 0 | 0 | |

**Source :** Compilation auteurs d'après ITCEQ et APII

# CHAPITRE 3.
## Quid des entreprises de l'industrie manufacturière

Dans ce chapitre, le rapport analyse les entreprises manufacturières, en mettant en évidence leur contribution à l'emploi et à la création de richesse. Il examine également plusieurs indicateurs de performance du secteur, comme le coefficient de capital et l'intensité capitalistique, pour mieux comprendre le rôle de l'industrie manufacturière dans l'économie nationale.

## I. L'industrie manufacturière : En moyenne 12886 DT de salaire par an et par travailleur

En 2022, le salaire annuel moyen dans les PME manufacturières s'élève à 12 886 DT par travailleur. Ce montant varie fortement selon les activités : il est le plus faible dans l'habillement et les fourrures (8 477 DT), intermédiaire dans le textile (10 331 DT), et le plus élevé dans les activités liées aux combustibles et au raffinage des produits pétroliers (29 438 DT). Les branches de l'habillement et du textile restent les plus employeuses avec 131 754 salariés, malgré leurs rémunérations modestes, tandis que le secteur des combustibles et du raffinage, qui ne compte que 155 salariés, offre les salaires les plus élevés.

**Figure 9.** Structure du salaire moyen par activité (Année 2022, mDT)

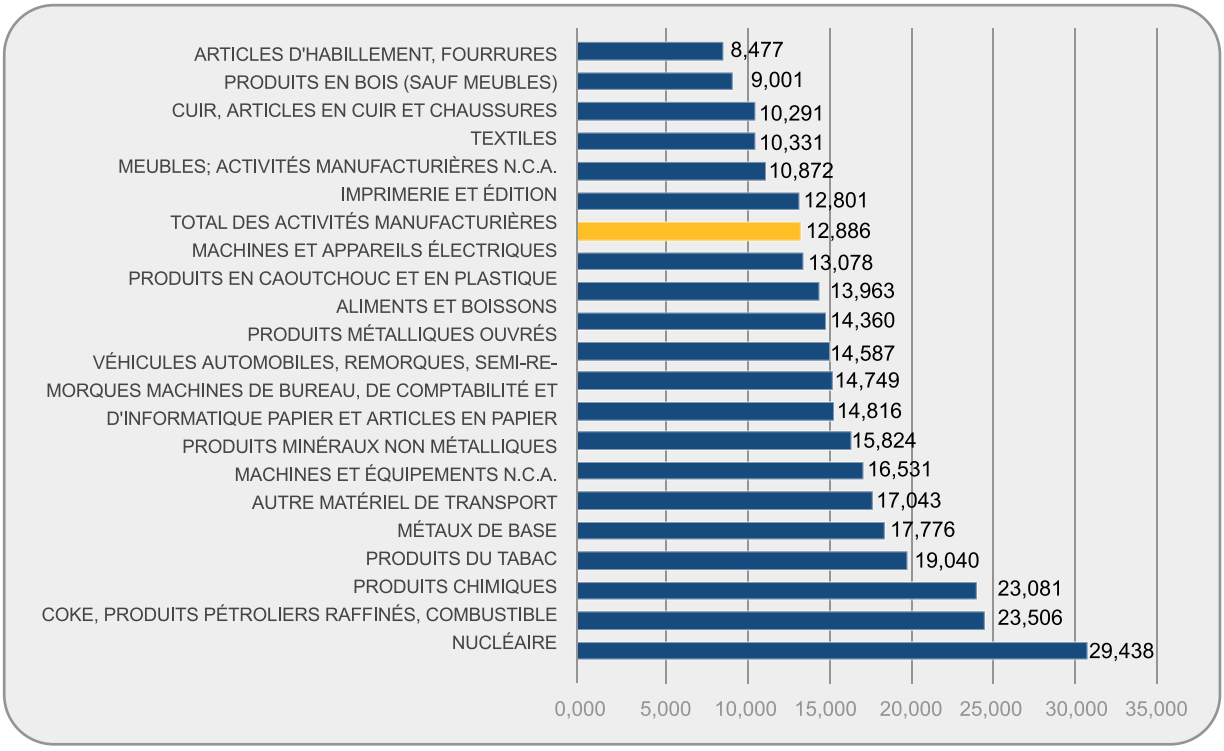


**Source :** ONUDI (https://stat.ONUDI.org)

**Tableau 35.** Evolution des salaires payés par les industries manufacturières

| Année | Masse Salariale en MDT |
|---|---|
| 2017 | 4437.067000 |
| 2018 | 5229.575200 |
| 2019 | 5846.039500 |
| 2020 | 5813.702200 |
| 2021 | 6330.587200 |
| 2022 | 7239.167830 |

**Source :** ONUDI (https://stat.ONUDI.org)

## A. Contribution de la grande entreprise à l'industrie manufacturière : 18% de la VA marchande

En 2022, la production des grandes entreprises de l'industrie manufacturière atteint 66128 MDT, soit 26% de la production courante totale. Elles contribuent ainsi à près d'un quart de la production nationale, à 14% du PIB et à 18% de la valeur ajoutée marchande.

**Tableau 36.** Contribution de la Grande entreprise de l'industrie manufacturière

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|---|---|---|---|---|
| **VA des activités marchandes** | 17,41% | 16,96% | 17,43% | 17,70% | 18,12% |
| **Total des Valeurs Ajoutées** | 14,06% | 13,67% | 13,53% | 13,91% | 14,45% |
| **Produit intérieur brut (PIB)** | 13,08% | 12,70% | 12,46% | 13,00% | 14,05% |
| **Production courante** | 25,52% | 25,00% | 25,51% | 25,78% | 25,92% |

**Source :** Calcul des auteurs d'après INS et ONUDI (Les parts indiquées concernent exclusivement les grandes entreprises manufacturières).

L'indice de la production industrielle (IPI, base 100 en 2015) a suivi une trajectoire irrégulière : il progresse de 1,4% en 2017 par rapport à 2015, recule légèrement en 2019 (-0,35%), puis repart à la hausse en 2022 (+4,67%), soit 4 points de plus qu'en 2021. Cette évolution a été marquée par deux chocs majeurs : la crise sanitaire liée au COVID-19 et le conflit entre la Russie et l'Ukraine, qui ont perturbé les chaînes d'approvisionnement en matières premières. La reprise observée en 2022 reflète à la fois une adaptation progressive à ces perturbations et le dépassement de la pandémie.

Comparée à des économies au niveau de développement similaire, la Tunisie demeure en retrait en matière de production industrielle, un retard lié notamment à l'évolution défavorable de la productivité du travail.

Par ailleurs, l'industrie manufacturière tunisienne se distingue par une faible intensité capitalistique : le nombre d'unités de capital par travailleur reste limité, de même que le volume de capital par entreprise. Cette situation traduit un recul progressif de l'investissement productif dans le secteur.

**Figure 10.** Evolution de l'Indice de la Production de l'industrie manufacturière (Base 100= 2015)

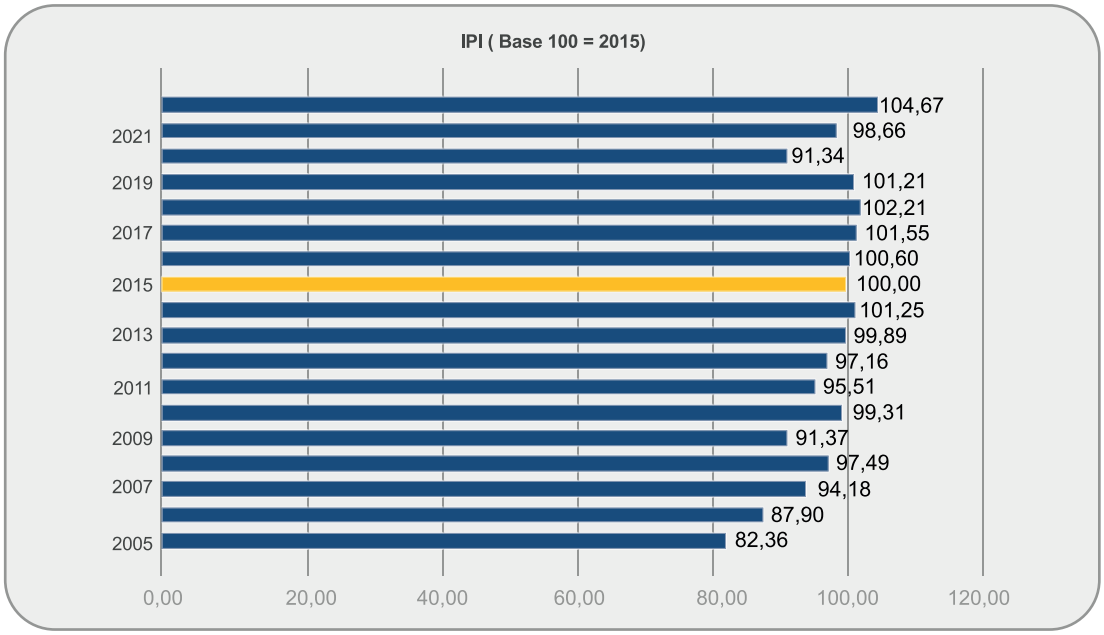


**Source :** ONUDI

**Figure 11**. IPI par activités en 2022 : Cas de la Tunisie, le Maroc et la Turquie

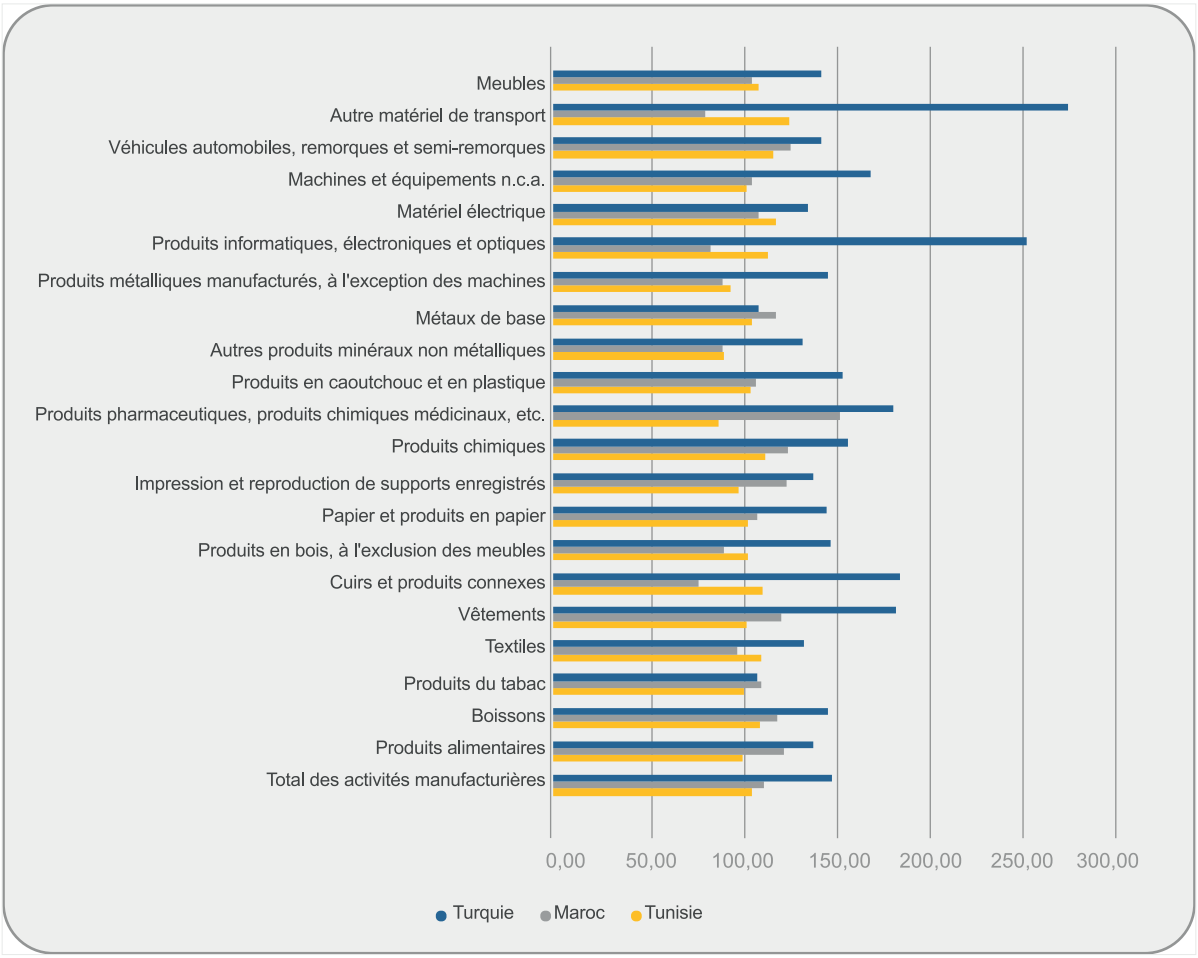


Source :ONUDI

**Tableau 37.** La PML et VA moyenne des entreprises de l'industrie manufacturière

| | PML (2022) | VA Moyenne (2022) |
|---|---|---|
| Total des activités manufacturières | 0,11771261 | 0,034610421 |
| Aliments et boissons | 0,29169623 | 0,056919226 |
| Produits du tabac | 2,48287096 | 0,728163428 |
| Textiles | 0,26889544 | 0,075774943 |
| Cuir, articles en cuir et chaussures | 0,06534397 | 0,017937127 |
| Produits en bois (sauf meubles) | 0,40281394 | 0,145894843 |
| Papier et articles en papier | 0,19026169 | 0,050580152 |
| Coke, produits pétroliers raffinés, combustible nucléaire | 12,4966126 | 0,995517703 |
| Produits chimiques | 0,3858796 | 0,081423232 |
| Produits en caoutchouc et en plastique | 0,05781904 | 0,018281251 |
| Produits minéraux non métalliques | 0,19337578 | 0,082684488 |
| Métaux de base | 0,58202228 | 0,166114213 |
| Machines et équipements n.c.a. | 0,17877595 | 0,065360076 |
| Autres équipements de transport | 0,79194083 | 0,232071458 |
| Meubles ; activités manufacturières n.c.a. | 0,15629517 | 0,044394473 |

Source : ONUDI

**Figure 12.** Croissance de la productivité du travail dans l'industrie manufacturière (1994-2022)

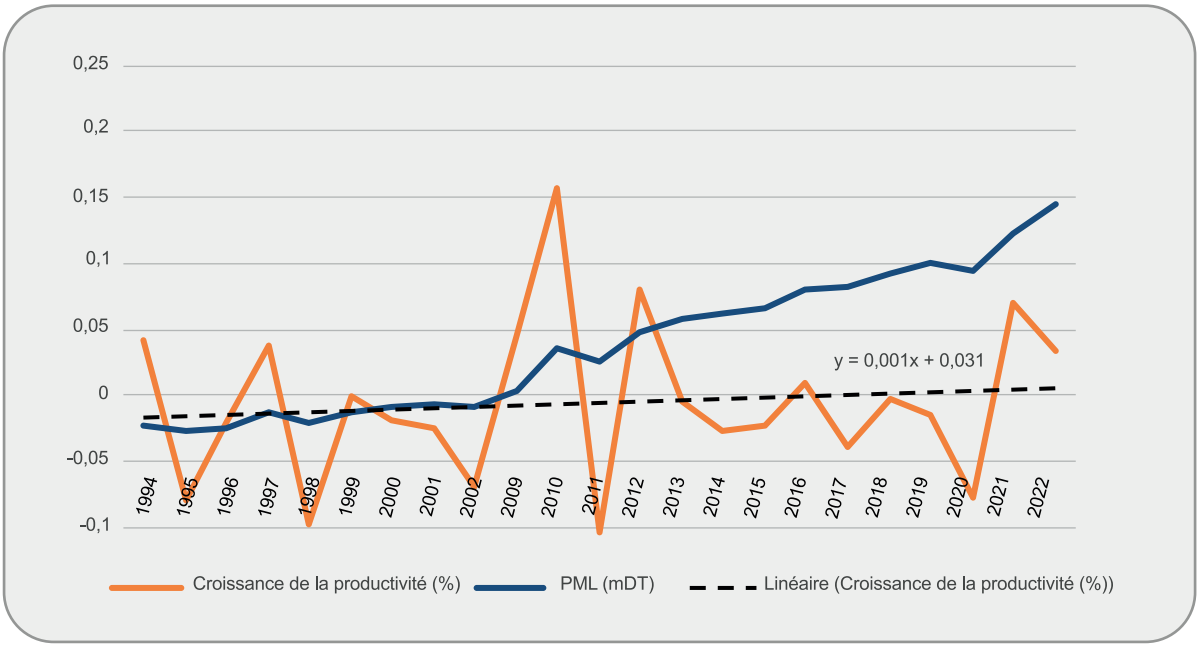


**Source :** Nos calcul d'après ONUDI

## B. Contribution de la grande entreprise à l'industrie manufacturière : C'est 43% du total de l'emploi salarié privé

La répartition sectorielle de cet emploi n'étant pas directement fournie, elle peut être estimée à partir de la structure de la formation brute de capital fixe (FBCF), sur la base de la corrélation bien établie entre investissement et emploi (S. Christian, 1977)[24] . Les données sur la FBCF par secteur, disponibles dans les Comptes de la Nation (INS)[25] et les statistiques financières de la BCT[26], permettent de déterminer la répartition sectorielle des grandes entreprises.

Pour affiner l'analyse, nous avons utilisé les effectifs sectoriels des entreprises manufacturières de plus de 200 salariés, fournis par l'APII. Il en ressort que l'industrie agroalimentaire (IAA) est le principal employeur du secteur manufacturier, avec 131 748 salariés, suivie par l'industrie mécanique et électrique (IME), avec 87 124 salariés. Ces données sont résumées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 38.** Structure de l'Emploi des grandes entreprises de l'industrie manufacturière

| Secteurs | Total entreprises (> 10 emplois) | Grande Entreprises (>200 emplois) | FBCF Totale 2024 | Part dans le total de la FBCF | Emploi total des grandes entreprises |
|---|---|---|---|---|---|
| IAA | 987 | 97 | 1240,6 | 28,77 | 131748 |
| IMCCV | 318 | 28 | 470,1 | 10,90 | 49923 |
| IME | 914 | 160 | 820,4 | 19,03 | 87124 |
| IC | 511 | 59 | 550,1 | 12,76 | 58419 |
| ITHCC | 1536 | 200 | 380,8 | 8,83 | 40440 |
| Ind Divers | 393 | 24 | 560,2 | 12,99 | 59491 |
| Raf Pétrole | 2 | 0 | 290 | 6,73 | 30797 |
| Total | 4661 | 568 | 4312,2 | 100,00 | 457 941 |

**Sources :** Nos calculs d'après INS et APII

[24]L'axe de droite reprend l'évolution de la Productivité moyenne du travail (PML) en mDT
Sautter, Christian. « Investissement et emploi dans une hypothèse de croissance ralentie », Economie et Statistique, n°93, 1977, pp. 3-
[25]https://www.ins.tn/sites/default/files-ftp3/files/publication/pdf/Rapport_CNAT%202019_2023.pdf
[26]https://www.ins.tn/sites/default/files-ftp3/files/publication/pdf/Rapport_CNAT%202019_2023.pdf

À ce stade, il s'agit d'évaluer la contribution des grandes entreprises à l'investissement. Les données relatives à la formation brute de capital fixe (FBCF), publiées par l'INS dans les comptes de la nation[27], sont disponibles par domaine, produit, agent institutionnel (entreprises, institutions financières, administrations publiques et ménages) ainsi que par secteur d'activité. La répartition sectorielle est présentée dans la figure suivante. Globalement, l'investissement en 2024 a non seulement retrouvé, mais également légèrement dépassé son niveau d'avant la pandémie de COVID-19 : il s'élevait à 23.898 MDT en 2019, contre 23.695 MDT en 2023 et 26.145,2 MDT en 2024.

**Figure 13.**Evolution sectorielle de la FBCF

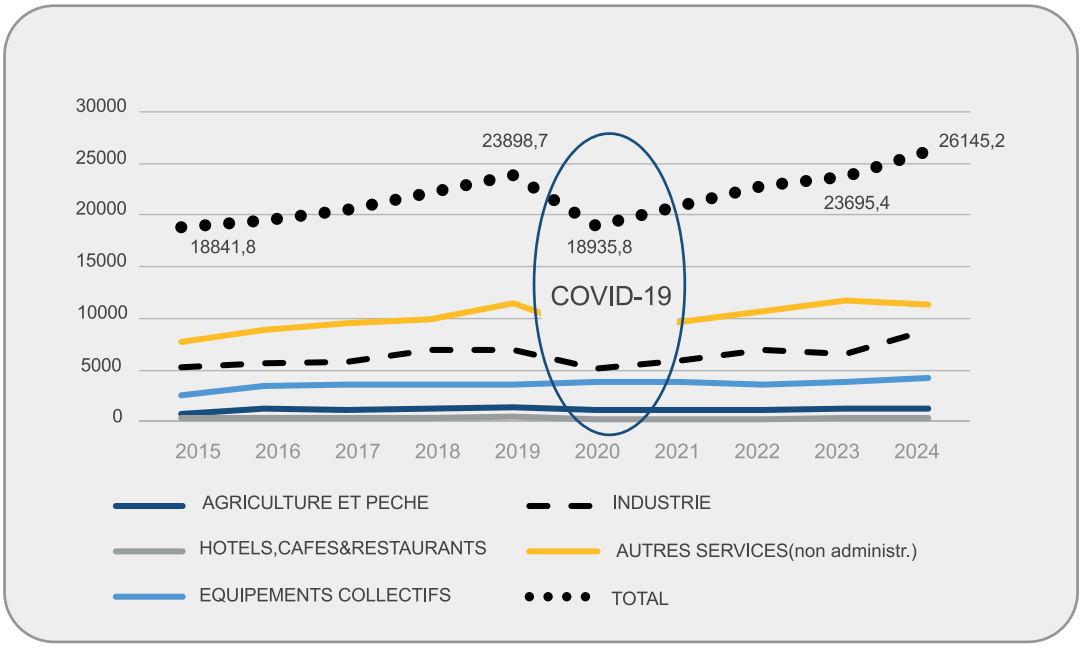


**Source :** BCT

Les sources statistiques disponibles (INS, BCT, APII) ne fournissent pas directement la FBCF par taille d'entreprise[28], mais seulement la FBCF de toutes les entreprises. Selon l'INS, une grande entreprise emploie plus de 200 salariés, alors que pour l'APII, elle dispose d'un capital social supérieur à 15 MDT.

La base de données de l'APII fournit des informations sur les entreprises manufacturières et leur répartition par secteur d'activité. Elle permet d'identifier les grandes entreprises selon deux critères : l'effectif salarié (>200 employés) ou le capital social (>15 MDT). L'objectif ici est d'analyser l'investissement des grandes entreprises par secteur. Pour ce faire, nous procédons selon les étapes suivantes :

Etape 1- Définir le critère de grandes entreprises (effectif emploi et/ou capital social)
Etape 2 – Extraire la base de grande entreprise manufacturière de l'APII avec effectif et capital social
Etape 3- Filtrer les grandes entreprises selon le critère choisi
Etape 4- Calculer leur part relative (emploi/capital social) dans le total
Etape 5- Appliquer cette part à la FBCF totale pour estimer la FBCF des grandes entreprises
Etape 6- Ajuster, valider et présenter les résultats

L'estimation repose sur l'hypothèse que la part des grandes entreprises dans la FBCF totale est proportionnelle à leur poids dans l'emploi total ou le capital social total du secteur. Cette hypothèse, utilisée faute de données directes, se justifie par le fait que :

- L'emploi et le capital social sont généralement corrélés à la capacité d'investissement des entreprises : plus une entreprise est grande (en effectif ou en capital), plus elle est susceptible d'investir, et donc de contribuer à la FBCF.

[28]La taille de l'entreprise pose une problématique en Tunisie ; la grande entreprise est d'après l'INS celle qui emploi plus que 200 salariés alors que pour l'APII c'est celle qui a un capital social supérieur à 15 MDT.

- Cette méthode est fréquemment utilisée lorsque les statistiques détaillées font défaut, car elle permet d'obtenir une estimation cohérente à partir d'agrégats disponibles.

Cette méthode de proportionnalité présente toutefois certaines limites :

- Toutes les grandes entreprises n'investissent pas nécessairement dans la même proportion que leur part dans l'emploi ou le capital social.

- Les secteurs d'activité, l'intensité capitalistique et la stratégie d'investissement peuvent faire varier le ratio FBCF/emploi ou FBCF/capital social.

Pour renforcer la robustesse de l'estimation, il est recommandé de croiser cette approche avec d'autres agrégats tels que le chiffre d'affaires (CA) et la valeur ajoutée (VA), qui ne sont cependant pas disponibles par taille d'entreprise. Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau 12 : en 2024, l'investissement total dans l'industrie manufacturière s'élève à 4.312,2 MDT, réparti entre 4661 entreprises employant plus de 10 salariés[29], dont :

- Entreprises avec effectif > 200 : 568 (soit environ 12% des entreprises).
- Entreprises avec capital social > 15 MDT : 235 (soit environ 5% des entreprises).

Le secteur des Industries Agro-Alimentaires est le plus important en termes de FBCF totale (1240,6), représentant environ 29% du total, il compte un nombre élevé d'entreprises (987) dont 10% ont plus de 200 salariés. Les grandes entreprises (>200 salariés) contribuent pour 23,2% de la FBCF du secteur, ce qui est significatif.

Toujours dans le secteur de l'IAA, la part des entreprises avec un capital social > 15 MDT est de 8%, mais elles contribuent à 44,52% de la FBCF, montrant une forte concentration des investissements dans les grandes entreprises capitalisées.

Les Industries Mécaniques et Électriques (IME) et l'Industrie Chimique (IC) comptent respectivement 18% et 12% d'entreprises avec plus de 200 salariés. Ces grandes entreprises représentent une part importante de la FBCF sectorielle (27,33% pour IME et 12,09% pour IC).
Les entreprises avec un capital social > 15 MDT dans ces secteurs représentent une part moindre en nombre (6-8%) mais une part significative en FBCF (20-22%).

**Tableau 39.** Estimation de l'investissement des grandes entreprises

| Secteurs | FBCF Totale 2024 (En MDT) | Total entreprises | Entreprise dont l' effectif est >200 | Part >200 | FBCF >200 | Part dans le Total (%) | Entreprise dont le capital social est >15MDT | Part>15 MDT | FBCF | Part dans le Total (%) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| IAA | 1240,6 | 987 | 97 | 0,10 | 121,92 | 23,20 | 77 | 0,08 | 96,78 | 44,52 |
| IMCCV | 470,1 | 318 | 28 | 0,09 | 41,39 | 7,88 | 27 | 0,08 | 39,91 | 18,36 |
| IME | 820,4 | 914 | 160 | 0,18 | 143,61 | 27,33 | 54 | 0,06 | 48,47 | 22,29 |
| IC | 550,1 | 511 | 59 | 0,12 | 63,51 | 12,09 | 42 | 0,08 | 45,21 | 20,80 |
| ITHCC | 380,8 | 1536 | 200 | 0,13 | 49,58 | 9,44 | 13 | 0,01 | 3,22 | 1,48% |
| Ind Divers | 560,2 | 393 | 24 | 0,06 | 34,21 | 6,51 | 22 | 0,06 | 31,36 | 14,42 |
| Raf Pétrole | 290 | 2 | 0 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | 4312,2 | 4661 | 568 | 0,12 | 525,49 | 100 | 235 | 0,05 | 217,41 | 100 |

**Source :** BCT

[29]Le nombre d'entreprises répertoriées par l'APII est de l'ordre de 4661 sociétés, ces entreprises sont actives dans le seul secteur de l'industrie manufacturière.

Le secteur des Industries Textiles, Habillement, Cuir et Chaussure (ITHCC) regroupe le plus grand nombre d'entreprises (1536), mais la FBCF totale reste relativement faible (380,8 MDT). La part des grandes entreprises est modérée (13%), et leur contribution à la FBCF demeure faible (9,44%). Les entreprises disposant d'un capital social supérieur à 15 MDT sont très peu nombreuses (1%) et leur contribution marginale (1,48%) met en évidence un secteur largement dominé par des petites entreprises à faible niveau d'investissement.

Les grandes entreprises (effectif > 200 et capital social > 15 MDT) représentent une part importante de la FBCF totale, malgré leur faible nombre, ce qui traduit une forte concentration des investissements. Certains secteurs, comme l'IAA et l'IME, sont plus capitalistiques et investissent davantage, tandis que d'autres, comme l'ITHCC, sont plus fragmentés et moins investis. Sur le plan de la politique économique, il serait pertinent d'encourager la croissance des PME dans les secteurs à faible investissement et de soutenir les grandes entreprises dans les secteurs clés afin de stimuler l'investissement global.

# II. Le Coefficient du capital : l'IME est à la traine

Le coefficient du capital et l'intensité capitalistique sont des indicateurs clés pour comprendre le fonctionnement des entreprises, surtout dans l'industrie. Ils permettent de savoir combien de capital est nécessaire pour produire une unité de bien ou de service et d'évaluer la productivité, la rentabilité et la compétitivité d'un secteur. Ces mesures aident aussi les décideurs et les investisseurs à anticiper les besoins en investissement et les défis économiques.

## A. Une tendance générale à la baisse du coefficient du capital : signe d'un meilleur rendement ou d'un ralentissement de l'investissement

Sur la période 2018-2022, l'ensemble des secteurs montre une baisse tendancielle du coefficient du capital, avec une moyenne passant de 0,31 en 2018 à 0,25-0,37 selon les branches. Cette évolution traduit globalement une réduction du volume de capital mobilisé pour générer une unité de valeur ajoutée.

Autrement dit, les entreprises paraissent plus efficientes dans l'utilisation de leurs équipements et investissements, ce qui peut être interprété comme une amélioration de la productivité du capital.

Cependant, cette baisse n'est pas toujours le signe d'une performance accrue. Dans plusieurs cas, elle résulte aussi d'un ralentissement des investissements, en particulier durant la période 2020–2021, marquée par la pandémie et l'incertitude économique. Ainsi, la diminution du coefficient peut traduire autant une optimisation productive que la contraction de l'effort d'accumulation du capital.

### 1. Des évolutions contrastées du coefficient du capital selon les branches industrielles

#### a. Les IAA : une baisse progressive et maîtrisée du coefficient

Le coefficient du capital dans les IAA passe de 0,27 en 2018 à 0,248 en 2022, soit une baisse moyenne annuelle d'environ -4,75 %. Cette évolution régulière et modérée traduit une meilleure utilisation du capital investi, probablement grâce à la modernisation progressive des équipements et à une gestion plus efficiente de la capacité de production.

Le secteur agroalimentaire semble donc évoluer vers un modèle plus productif, avec des investissements mieux ciblés, capables de générer davantage de valeur ajoutée sans alourdir la charge capitalistique.

#### b. Les ITHCC : forte volatilité et fragilité structurelle

Le ITHCC affiche une chute brutale du coefficient, de 0,40 en 2018 à 0,33 en 2022, soit une baisse

moyenne de -12,86 %. L'année 2021 marque un point particulièrement bas (0,29), reflet d'une forte contraction de la production et de l'investissement liée à la crise sanitaire et à la dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs.

Cette forte volatilité témoigne de la vulnérabilité du secteur face aux chocs externes et aux fluctuations de la demande internationale. Malgré une légère reprise après 2021, le niveau moyen reste faible, indiquant une sous-utilisation du capital et une productivité irrégulière.

### c. Les industries chimiques : des cycles marqués par des variations brutales

Dans les industries chimiques, le coefficient passe de 0,49 en 2018 à 0,40 en 2022, avec une baisse moyenne de -13,69 %. La trajectoire est très instable : hausse en 2020 (+10,68 %), suivie d'une forte chute en 2021 (-32,16 %). Ces fluctuations traduisent des cycles d'investissement irréguliers et des variations importantes des prix et volumes de production, souvent influencés par les marchés mondiaux et les coûts énergétiques.

La baisse finale du coefficient en 2022 peut être interprétée comme une amélioration temporaire de la productivité du capital, mais elle résulte surtout d'un ajustement brutal de l'appareil productif après une période d'investissement intense.

### d. Les IME : une performance fluctuante mais orientée à la baisse

Le secteur IME enregistre un recul de son coefficient de 0,20 à 0,182, soit une baisse moyenne de -8,02%. Après une légère amélioration en 2020 (+9,64%), le coefficient chute fortement en 2021 (-20,11%), avant de se stabiliser. Cette évolution traduit des ajustements rapides de la production aux cycles de la demande, notamment dans les segments exportateurs.

La tendance générale indique une meilleure efficience capitalistique, mais aussi un ralentissement de l'investissement industriel, conséquence d'une prudence accrue des entreprises dans un contexte d'incertitude mondiale.

### e. Les industries diverses : une trajectoire similaire mais plus amortie

Enfin, les industries diverses voient leur coefficient passer de 0,40 à 0,368, soit une baisse moyenne de -7,08%. Cette évolution, relativement régulière, traduit une adaptation graduelle du capital productif.
Le secteur semble bénéficier d'une meilleure flexibilité structurelle, limitant la volatilité des performances.

L'ajustement modéré du coefficient suggère une rationalisation de l'utilisation du capital, accompagnée d'un effort d'investissement plus ciblé, orienté vers la modernisation et la diversification des activités.

## 2. Une amélioration apparente de la productivité du capital, mais sur fond de désinvestissement

L'évolution générale du coefficient du capital dans l'industrie montre une tendance à la réduction du ratio entre le stock de capital et la valeur ajoutée. En théorie, cette baisse traduit une meilleure productivité du capital, signe d'une utilisation plus efficiente des ressources productives.

Mais dans le contexte tunisien et sur cette période (2018-2022), cette dynamique doit être interprétée avec prudence : la diminution du coefficient s'explique aussi par la faiblesse des nouveaux investissements, liée aux contraintes économiques, à la crise sanitaire et à la frilosité du secteur privé.

Ainsi, l'industrie tunisienne semble avoir gagné en efficacité apparente, mais au prix d'une érosion du capital productif. Pour assurer une croissance soutenable, il sera essentiel de relancer l'investissement industriel, non seulement pour renouveler les équipements, mais aussi pour renforcer la capacité productive et technologique des entreprises, particulièrement dans les branches à forte valeur ajoutée (chimiques, IME et IAA).

**Tableau 40.** Evolution du coefficient du capital de l'industrie manufacturière

| | | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | Moyenne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| IAA | Niveau | 0,27 | 0,26 | 0,25 | 0,24 | 0,248 | 0,25 |
| | Variation % | --- | -2,23 | -4,53 | -3,23 | -4,7575 | -4,75 |
| ITHCC | Niveau | 0,40 | 0,36 | 0,37 | 0,29 | 0,33 | 0,33 |
| | Variation % | --- | -12,05 | 3,78 | -20,28 | -12,8575 | -12,86 |
| Industries chimiques | Niveau | 0,49 | 0,44 | 0,49 | 0,33 | 0,4 | 0,4 |
| | Variation % | ---- | -9,53 | 10,68 | -32,16 | -13,6925 | -13,69 |
| IME | Niveau | 0,20 | 0,19 | 0,21 | 0,17 | 0,182 | 0,18 |
| | Variation % | --- | -4,29 | 9,64 | -20,11 | -8,025 | -8,02 |
| Industries diverses[30] | Niveau | 0,40 | 0,39 | 0,41 | 0,35 | 0,368 | 0,37 |
| | Variation % | --- | -2,76 | 5,03 | -15,15 | -7,08 | -7,08 |
| Moyenne | | 0,248 | 0,33 | 0,4 | 0,182 | 0,368 | 0,31 |

**Source :** Calcul de l'auteur d'après INS & ITCEQ

# III. L'Intensité capitalistique : L'industrie chimique est la plus intensive en capital

## A. L'intensité capitalistique

L'intensité capitalistique correspond à la part des investissements en capital par rapport à la main-d'œuvre. Elle mesure combien de capital est investi pour produire un bien ou un service, indiquant ainsi le degré de dépendance d'une industrie aux équipements, aux infrastructures et aux machines. Une activité économique est dite « intensive en capital » lorsque la majeure partie de ses coûts et de ses ressources est consacrée à l'acquisition de biens de capital plutôt qu'au paiement des salaires des travailleurs.

**Tableau 41.** Evolution du stock de capital par entreprise (En 1000 DT)

| Stock de capital par Entreprise | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | Moyenne |
|---|---|---|---|---|---|
| IAA | 352,068 | 342,149 | 331,281 | 316,818 | 335,579 |
| ,ITHCC | 193,359 | 168,893 | 147,165 | 130,144 | 159,890 |
| Ind. Chimique | 531,493 | 467,160 | 426,466 | 404,669 | 457,447 |
| IME | 196,992 | 191,097 | 181,447 | 173,960 | 185,874 |
| Ind. Divers | 111,734 | 111,537 | 106,182 | 101,675 | 107,782 |

**Source :** Nos Calcul d'après données ITCEQ

[30]Dans un objectif d'harmonisation entre la nomenclature NAT 2009 et l'ancienne nomenclature NAT 1996 et vers une meilleure exploitation des données disponibles , un travail de compilation a été mené : la ligne relative à l'industrie diverses comprend aussi toutes les activités liées à la fabrication de meubles , la Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, l'Industrie du papier et du carton; Imprimerie et reproduction d'enregistrements, le Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; la fabrication d'articles en vannerie et l'Industries extractives

L'industrie chimique figure parmi les secteurs les plus dépendants des investissements en capital, nécessitant souvent des investissements initiaux importants. Paradoxalement, l'industrie agroalimentaire (IAA), avec un coefficient moyen du capital de 0,25, inférieur à celui de l'IITHCC (0,33) et de l'industrie chimique (0,4) (dispose de plus d'unités de capital par entreprise que l'ITHCC (335 mDT contre 159 mDT).

En 2021, l'analyse de l'intensité capitalistique de l'industrie manufacturière tunisienne, exprimée en milliers de dinars tunisiens (mDT), montre que l'industrie chimique se distingue comme la plus intensive en capital, reflétant sa forte dépendance aux équipements spécialisés. À l'inverse, le secteur textile, habillement, cuir et chaussure (ITHCC) est beaucoup moins intensif en capital, ce qui est typique des industries à forte main-d'œuvre. L'intensité capitalistique globale de l'industrie manufacturière (181,891 mDT) traduit un équilibre entre les secteurs fortement et faiblement capitalisés.

L'industrie agroalimentaire, avec 316 mDT, présente également une intensité capitalistique relativement élevée, traduisant des investissements importants en équipements et infrastructures. Pour l'ITHCC, chaque travailleur dispose de 130 mDT en stock de capital, la plus faible de l'industrie manufacturière, ce qui correspond à un secteur nécessitant beaucoup de main-d'œuvre mais moins d'investissements matériels.

Enfin, l'industrie chimique reste la branche la plus intensive en capital, nécessitant des équipements coûteux et une infrastructure complexe pour la production et le traitement. L'IME, quant à elle, présente une intensité capitalistique modérée, utilisant des équipements lourds sans atteindre les niveaux d'investissement des industries chimiques.

**Figure 14.** Intensité capitalistique de l'industrie manufacturière (En mDT , année 2021)

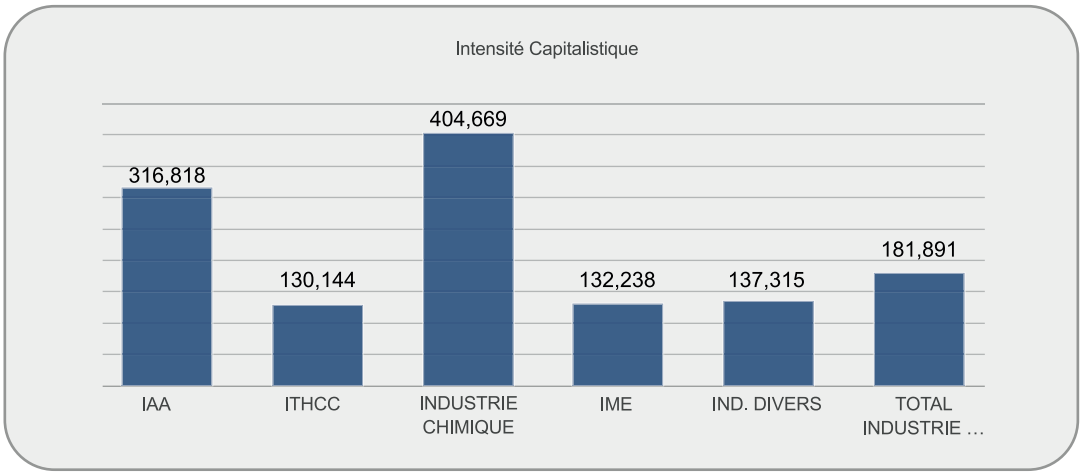


**Source :** Calcul de l'auteur

L'analyse de la filière en termes d'intensité capitalistique est importante à plusieurs niveaux :

✓ **Coûts de production :** Les entreprises avec une intensité capitalistique élevée ont souvent des coûts fixes importants (machines, infrastructures), ce qui les rend plus sensibles aux fluctuations économiques. Cependant, elles peuvent bénéficier de coûts variables plus faibles en raison d'une automatisation plus importante.

✓ **Emploi et automatisation** : Une augmentation de l'intensité capitalistique est souvent associée à une automatisation accrue, ce qui peut réduire la demande de main-d'œuvre, en particulier pour les tâches répétitives. Cela soulève des questions en matière de politique d'emploi et de formation des travailleurs.

✓ **Barrières à l'entrée :** Les secteurs à forte intensité capitalistique sont souvent caractérisés par des barrières à l'entrée plus élevées, car les nouveaux entrants doivent engager d'importants investissements en capital pour concurrencer les acteurs existants.

✓ **Innovation technologique :** Les entreprises intensives en capital sont souvent à l'avant-garde de l'innovation, car elles investissent dans des technologies avancées pour améliorer l'efficacité et rester compétitives.

L'analyse de la filière en termes d'intensité capitalistique est importante à plusieurs niveaux :

✓ **Coûts de production** : Les entreprises avec une intensité capitalistique élevée ont souvent des coûts fixes importants (machines, infrastructures), ce qui les rend plus sensibles aux fluctuations économiques. Cependant, elles peuvent bénéficier de coûts variables plus faibles en raison d'une automatisation accrue.

✓ **Emploi et automatisation :** Une augmentation de l'intensité capitalistique est souvent associée à une automatisation plus importante, ce qui peut réduire la demande de main-d'œuvre, en particulier pour les tâches répétitives. Cela soulève des questions en matière de politiques d'emploi et de formation des travailleurs.

✓**Barrières à l'entrée :** Les secteurs à forte intensité capitalistique sont souvent caractérisés par des barrières à l'entrée plus élevées, car les nouveaux entrants doivent engager d'importants investissements en capital pour concurrencer les acteurs existants.

✓**Innovation technologique** : Les entreprises intensives en capital sont souvent à l'avant-garde de l'innovation, car elles investissent dans des technologies avancées pour améliorer l'efficacité et maintenir leur compétitivité.

## B. FBCT par secteur d'activité : Résilience et confiance retrouvées

L'analyse des différentes branches de l'industrie manufacturière en Tunisie de 2018 à 2022 montre des secteurs résilients et d'autres à forte croissance ; la tendance générale est impactée par plusieurs facteurs :

✓ **Impact de la Pandémie (2020) :** On remarque une baisse des investissements dans presque tous les secteurs en 2020, probablement en raison des perturbations économiques causées par la pandémie de COVID-19.

✓**Reprise Postpandémie (2021-2022) :** La plupart des secteurs montrent une reprise dès 2021, avec une accélération en 2022, soulignant la résilience et la confiance retrouvée des investisseurs.

✓ **Secteurs à Forte Croissance :** Les industries chimiques, le raffinage du pétrole et l'industrie agro-alimentaire montrent une croissance continue, ce qui suggère un intérêt stratégique pour l'avenir de l'industrie manufacturière tunisienne.

✓ **Secteurs à Croissance Modérée :** Les industries des produits minéraux non métalliques et les industries diverses montrent une reprise, bien que leur niveau d'investissement en 2022 reste inférieur aux pics observés en 2019.

✓ **Défis dans le Secteur Textile :** Le secteur IITHCC continue de montrer des investissements relativement faibles et une reprise lente après 2020, ce qui pourrait indiquer des difficultés structurelles dans le textile et le cuir.

**Tableau 42.** La FBCF par secteur d'activité

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|---|---|---|---|---|
| IAA | 765,1 | 872,9 | 697,2 | 809,3 | 943,8 |
| IITHCC | 331,1 | 380,4 | 190,8 | 222,3 | 252,6 |
| Raffinage du pétrole | 110,0 | 127,0 | 140,0 | 162,9 | 185,4 |
| Industries chimiques | 248,2 | 260,9 | 332,6 | 387,5 | 441,9 |
| Industrie d'autre produits minéraux non métalliques | 411,5 | 431,0 | 232,6 | 270,7 | 308,8 |
| IME | 620,2 | 646,2 | 461,6 | 536,9 | 633,6 |
| Industries diverses | 371,8 | 484,9 | 292,6 | 338,3 | 391,7 |

**Source :** Les comptes de la Nation, INS

Globalement, les données révèlent une reprise des investissements après la baisse liée à la pandémie, avec une résilience notable dans des secteurs stratégiques tels que l'industrie chimique et le raffinage du pétrole. Cependant, certains secteurs, comme le textile, continuent de rencontrer des difficultés pour retrouver leurs niveaux d'investissement antérieurs. Cette évolution met en évidence une diversification des priorités d'investissement, avec un intérêt croissant pour les secteurs clés, essentiels à la croissance et à la modernisation de l'industrie tunisienne.

# RÉFÉRENCES


BCT, Rapports annuels (2024), https://www.bct.gov.tn (consulté le 19 novembre 2024)

BCT , Bulletin de statistique financières (2024) , ), https://www.bct.gov.tn (consulté le 07 Juin 2024)

BM, enterprise surveys (2024), https://www.enterprisesurveys.org (Consulté le 20 septembre 2024)

FMI, Perspective de l'économie mondiale (2024), https://www.imf.org/ (Consulté le 25 Janvier 2024)

INS , les comptes de la nation (2024), https://www.ins.tn (Consulté 07 Juin 2024)

INS, le répertoire national d'entreprise (2024), https://www.ins.tn (Consulté 10 Juin 2024)

JORT, Code d'investissement (2016), https://www.pist.tn/jort/ (consulté le 25 Avril 2024)

Statista : Rapport d'analyses prospectives https://fr.statista.com/ (Consulté le 20 juillet 2024)

OCDE, Etude économique de l'OCDE (2022), https://www.oecd.org (Consulté le 28 Juillet 2024)

ONEQ, Rapports sur l'emploi (2024), http://www.emploi.gov.tn (Consulté le 20 Mais 2024)

Ministère des Finances, lois de Finances (Divers années), http://www.finances.gov.tn
(consulté le 30 Juin 2024)

Ministère des Finances , les indicateurs du Budget (2024), http://www.finances.gov.tn
(consulté le 30 Juin 2024)

UNCTAD , documentation Statistiques (2024), https://unctadstat.unctad.org
(Consulté le 12 Avril 2024 ; 15 Juillet 2024))

# Annexe

## ICP

| | |
|---|---|
| **CAPITAL NATUREL** | • Terres agricoles (% de la superficie du terrain)<br>• Flux d'extraction (% du PIB)<br>• Superficie forestière (% de la superficie terrestre)<br>• Intensité matérielle<br>**c** : Extraction nationale totale de matières premières , matériaux (t)<br>**d** : Industrie (y compris la construction), valeur ajoutée (en dollars américains constants de 2015)<br>• Rentes totales des ressources naturelles (% du PIB) |
| **LES INSTITUTIONS** | • Contrôle de la corruption<br>• Efficacité du gouvernement<br>• Stabilité politique et absence de violence/terrorisme<br>• Qualité réglementaire<br>• Règle de loi<br>• Voix et responsabilité |
| **TIC** | • Abonnements haut débit fixe (pour 100 personnes)<br>• Abonnements téléphonie fixe (pour 100 personnes)<br>• Individus utilisant Internet (% de la population)<br>• Abonnements cellulaires mobiles (pour 100 personnes)<br>• Serveurs Internet sécurisés (pour 1 million de personnes) |
| **CAPITAL HUMAIN** | • Dépenses de santé, totales (% du PIB)<br>• Dépenses de recherche et développement (% du PIB)<br>• Taux de fécondité, total (naissances par femme)<br>• Espérance de vie ajustée en fonction de l'état de santé (années)<br>• Chercheurs en R&D (par million de personnes)<br>• Années de scolarité attendues |
| **ÉNERGIE** | • Accès à l'électricité (% de la population)<br>• PIB par approvisionnement énergétique total (en milliers de dollars PPA de 2015 par tep)<br>• Consommation d'énergie renouvelable (% de la consommation totale d'énergie finale)<br>• Approvisionnement total en énergie primaire par habitant<br>• Consommation totale d'énergie (par habitant)<br>• Pertes de transport et de distribution d'énergie électrique (% de la production)<br>**a** : Pertes de production d'électricité (ktep)<br>**b** : Production d'électricité (ktep) |
| **TRANSPORT** | • Transport aérien, fret (millions de tonnes-km par habitant)<br>• Km de routes (100 km2 de terrain)<br>• Passagers aériens (par habitant)<br>• Km de lignes ferroviaires (par habitant)<br>• Transport aérien, départs de transporteurs enregistrés dans le monde entier (par habitant) |
| **SECTEUR PRIVÉ** | • Crédit intérieur au secteur privé (% du PIB)<br>• Demandes de brevet (par habitant)<br>• Demandes de marque (par habitant)<br>• Taux d'intérêt prêteur (%)<br>• Indice de performance logistique : Global |
| **STRUCTURE DE CHANGEMENT** | • Indice de concentration des exportations<br>• Indice de complexité économique<br>• Ratio industriel (VA de l'industrie et des services sur PIB total)<br>**d** : Industrie (y compris la construction), valeur ajoutée (en dollars américains constants de 2015)<br>**e** : Services, valeur ajoutée (USD constants de 2015)<br>**f** : Agriculture, foresterie et pêche, valeur ajoutée (USD constants de 2015)<br>• Formation brute de capital fixe (% du PIB) |